BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A
348
NAPOLI

Palat. A-348-
31

6277 53

PRINCIPES

DE

GRAMMAIRE GÉNÉRALE,

MIS A LA PORTÉE DES ENFANS,

ET PROPRES A SERVIR D'INTRODUCTION

A L'ÉTUDE DE TOUTES LES LANGUES.

PAR A. I. SILVESTRE DE SACY,

De l'Institut National, de la Société Royale des Sciences de Gottingue, de l'Académie Royale des Sciences de Copenhague et de la Société d'Émulation d'Abbeville.

SECONDE ÉDITION

Corrigée et augmentée.

A PARIS,

Chez DELANCE et LESUEUR, Imprimeurs-Libraires, rue de la Harpe, N°. 133.

AN XII (1803.)

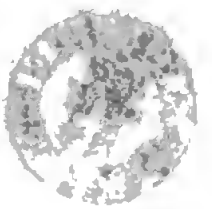

A MON FILS.

C'est pour toi, mon cher Fils, que ce petit ouvrage a été entrepris; c'est à toi que je le dédie. Convaincu que rien n'est plus essentiel que de s'accoutumer de bonne heure à se rendre compte des connoissances que l'on acquiert, j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de mettre à la portée de ton âge les premiers principes de la Grammaire générale, afin qu'ils te servent de guide dans l'étude des Langues, à laquelle tu vas consacrer les premières années de ton instruction. Si tu saisis ces principes; si, à leur lumière, tu apprends à connoître le rapport qui doit se trouver entre les élémens

du discours, pour rendre fidèlement la liaison des idées qui concourent à former les jugemens de notre esprit, la diversité des moyens que les Langues emploient pour parvenir à ce but, n'aura pour toi rien de pénible et de rebutant. Tu t'accoutumeras ainsi à rapporter à des principes généraux bien conçus, les diverses branches de chacune des connoissances que tu devras acquérir par la suite, et tu contracteras l'heureuse habitude de lier tes idées, de les combiner, de ramener les conséquences aux principes, les effets aux causes, et de juger ainsi solidement tes propres opinions et celles des hommes avec lesquels tu auras à vivre. Dans quelque état que tu sois appelé à servir la patrie, tu recueilleras les fruits de cette

méthode, propre à former le jugement, et qui ne peut que contribuer à préserver le cœur des illusions et de l'enchantement des passions. Daigne le ciel bénir ces premiers efforts de ton père, pour former ton esprit et ton cœur, et te rendre un jour digne de l'Auteur éternel de ton Être, et de la noble destination à laquelle il t'appelle, de travailler à te rendre heureux, en contribuant au bonheur de tes semblables!

AVERTISSEMENT.

LE petit ouvrage que je publie, sous le titre de *Principes de Grammaire générale mis à la portée des enfans*, n'est guère autre chose qu'un extrait des meilleurs écrits qui ont paru en France sur cette matière, et spécialement de la Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, de la Grammaire générale de Beauzée, de l'Histoire Naturelle de la Parole, et de la Grammaire universelle de Court de Gébelin. En adoptant la plupart des principes de ces savans écrivains, je les ai disposés dans l'ordre qui m'a paru le plus propre à en faire saisir la justesse et l'ensemble ; je les ai

dépouillés de toute discussion métaphysique et polémique, et j'ai écarté, autant qu'il m'a été possible, les expressions scientifiques, quoique plus courtes et plus commodes, pour y substituer des termes pris dans le langage odinaire.

Je n'ai fait d'application des principes de la Grammaire générale, à des exemples pris dans la langue françoise, ou dans toute autre langue, qu'autant qu'il a été nécessaire, pour me rendre plus intelligible. Cette précaution m'a paru indispensable, pour laisser aux principes la plus grande généralité possible, et pour éviter de généraliser ce qui est particulier à quelques langues. Plusieurs écrivains estimables, en s'occupant des principes de la Grammaire universelle, n'ont pas, ce me semble,

apporté assez d'attention à éviter ce dernier inconvénient. Si je me suis quelquefois écarté de cette règle, ç'a été pour faire voir que les usages particuliers à certaines langues, ne sont point en contradiction avec les principes généraux.

J'ai supprimé entièrement la partie de la Grammaire générale, qui a pour objet les élémens de la parole et de l'écriture. Les considérations sur le premier de ces deux objets, je veux dire sur les organes naturels de la parole, et sur la nature et la variété des sons et des articulations que nous produisons avec le secours de ces organes, sont sans doute bien propres à nous faire admirer la puissance et la sagesse du Créateur, ainsi que la fécondité des moyens dont il se sert pour parvenir à ses fins.

Elles ont aussi une grande utilité pour les recherches qui appartiennent à la science étymologique et à la Grammaire comparative des idiomes anciens ou modernes. Mais elles n'appartiennent pas à la première instruction, pas même à l'instruction commune et usuelle. C'est la nature et l'imitation qui enseignent aux enfans l'usage qu'ils doivent faire de leurs organes, pour la prononciation de la langue maternelle; et c'est encore de l'imitation, et non de la connoissance des organes et des principes de la Grammaire, que l'homme plus avancé en âge apprend à imiter des articulations étrangères au langage du pays où il a pris naissance. Quant à l'écriture, ce moyen ingénieux de fixer la parole, en peignant les sons articulés, et de rendre ainsi la com-

munication des idées indépendante de l'éloignement des temps et des lieux, les principes sains et lumineux de la Grammaire générale, ne doivent être considérés que comme une théorie plus parfaite, dont tous les peuples qui ont admis une écriture alphabétique ou syllabique, se sont plus ou moins écartés. Quelque vicieux que soit l'usage, en fait d'orthographe, c'est cependant à lui qu'il faut se soumettre; c'est de lui qu'il faut apprendre comment chaque nation est convenue de peindre les mots qui composent son langage. Une réforme totale de l'orthographe, qui auroit pour but de rendre l'écriture parfaitement conforme à la prononciation, doit être regardée, pour la plupart des peuples, comme une chimère philosophique, à laquelle

l'usage ne cédera jamais ; et une réforme partielle qui, en corrigeant sur certains points la discordance qui est entre la prononciation et l'écriture, laisseroit subsister une partie des abus, consacreroit en quelque sorte ceux qu'elle auroit épargnés, et ne seroit pas encore sans de grands inconvéniens, particulièrement pour la science étymologique.

Par les mêmes raisons, j'ai supprimé tout ce qu'on peut dire sur la ponctuation, dont le système est si imparfait, chez les nations même qui en ont le plus multiplié les signes.

J'ai presque toujours conservé les expressions techniques consacrées par l'usage, quelque imparfaites qu'elles soient, pour que l'enfant qui aura étudié ces principes de Grammaire générale, puisse néanmoins faire

usage des livres élémentaires destinés à l'étude des langues.

On trouvera plusieurs alinéas, et même des chapitres entiers, renfermés entre des [ ]. Je pense qu'on doit les faire passer aux enfans qui étudieront, pour la première fois, ces Principes de Grammaire.

Je puis quelquefois m'être trompé, dans une matière surtout à l'étude de laquelle je n'ai consacré qu'un temps assez court. Peut-être aussi n'ai-je pas toujours saisi l'expression la plus simple, la plus précise et en même temps la plus intelligible. Je recevrai avec gratitude les observations de tous ceux que leurs talens naturels, une étude approfondie de ces matières, ou une longue expérience dans la carrière de l'enseignement public, auront mis à portée

de rectifier les erreurs dans lesquelles j'aurois pu tomber. Je m'estimerai heureux si ce petit ouvrage mérite leur attention, et si on le juge propre à faciliter aux enfans une étude assez aride par elle-même, et souvent rebutante par l'aspect sous lequel elle leur est présentée. Me rendre utile, est mon unique vœu : avoir atteint ce but, seroit pour moi la récompense la plus flatteuse.

AVIS

SUR CETTE SECONDE ÉDITION.

J'ai laissé subsister l'Avertissement précédent tel qu'il étoit dans la première édition; mais je dois ajouter un mot relativement aux changemens que j'ai faits dans celle-ci. Les personnes qui prendront la peine de comparer les deux éditions, reconnoîtront qu'ils consistent en un petit nombre de corrections, quelques différences dans la disposition des matières, et beaucoup d'additions. L'accueil dont le Public a honoré la première édition de ces Principes de Grammaire générale, m'imposoit l'obligation de n'épargner aucun travail pour les rendre plus exacts et plus complets; et c'est en appliquant habituellement

les principes, en méditant sur les difficultés qui s'offroient dans cette application, en comparant enfin la marche d'un grand nombre de langues dont j'ai étudié, dans cette vue, les Grammaires particulières, que j'ai recueilli une masse d'observations qui m'ont donné les moyens de résoudre les difficultés, et de ramener à l'analogie commune ce qui sembloit s'en écarter. Les corrections et les additions faites à cette nouvelle édition, sont, du moins en grande partie, le fruit de ce travail.

Je ne me dissimule pas néanmoins que, parmi ces additions, il y en a plusieurs qui sont difficilement mises à la portée des enfans et des commençans. De ce nombre sont les détails dans lesquels je suis entré au

chapitre IV de la première Partie, sur l'étendue et la compréhension des Noms Appellatifs. Je ne pouvois pas cependant omettre ces considérations, qui devoient servir de fondement à la distinction que j'avois à établir entre les Adjectifs circonstanciels et les Adjectifs qualificatifs, et qui se trouve dans le chapitre VII de cette même partie. Le troisième chapitre de la deuxième partie où je traite des Cas, a reçu beaucoup d'augmentations qui ne pourront, je crois, que jeter plus de lumières sur la destination de ces inflexions grammaticales inconnues à notre langue. Dans la même partie, le chapitre VI, où je traite des Temps, et le huitième, qui a pour objet les Modes des Verbes, ont été considérablement augmentés, et pour ainsi

dire, refaits en entier : ces deux chapitres sont ceux dans lesquels j'avois reconnu le plus d'inexactitudes. Ce qui concerne les Temps n'offrira pas, à ce que je pense, de véritables difficultés : pour la doctrine des Modes, il falloit ou renoncer à l'exposer, ou remonter aux opérations de nos facultés intellectuelles, les analyser, les classer, et en déduire la variété des Modes ; il falloit encore, pour compléter ce travail, considérer les Propositions qui sont l'expression des opérations de notre intelligence et des mouvemens de notre volonté, d'abord isolément, et ensuite sous les rapports qui les lient et les enchaînent dans le discours. Avec plus de talens, j'eusse peut-être répandu plus d'intérêt dans l'exposition de ce sujet vraiment phi-

losophique ; mais du moins puis-je me rendre ce témoignage que je n'ai rien négligé pour le traiter avec exactitude et avec clarté.

La troisième partie, si l'on en excepte le premier chapitre et une portion du second, est entièrement neuve, et les modèles d'Analyse françoise et latine qui occupent le cinquième et le sixième chapitre, doivent être considérés comme le résultat de tout l'ouvrage. Cette troisième partie ne doit être étudiée que quand on possédera parfaitement les deux premières : le quatrième chapitre surtout exige un esprit déjà familiarisé avec l'Analyse.

Je dois insister ici sur l'avis que j'ai déjà donné de ne pas faire étudier d'abord aux commençans les portions des deux premières parties

qui sont renfermées entre des [ ]. Parmi ces portions même de l'ouvrage, il y a encore une distinction à faire; quelques-unes peuvent être étudiées à une seconde lecture, tandis que l'étude des autres doit être différée plus long-temps.

Ce n'est que par l'application réitérée des principes, qu'on peut espérer de les naturaliser, pour ainsi dire, dans l'esprit des enfans, et d'éveiller leur jugement, qui doit agir ici encore plus que leur mémoire. C'est donc aux instituteurs, après s'être bien pénétrés eux-mêmes de ces principes, à les faire appliquer souvent, et sur un grand nombre d'exemples, à leurs élèves. Par cette méthode, les élèves les devineront en quelque sorte, ou plutôt ils retrouveront en eux-mêmes, et par l'exercice de leur

propre intelligence, les principes que l'on aura d'abord confiés à leur mémoire ; et quand ils se les seront ainsi appropriés, ils ne courront plus risque de les oublier. Mais en leur donnant des Propositions ou des phrases à analyser, il faut avoir grand soin de proportionner ce travail à leur degré d'avancement ; et s'il se rencontre des problèmes dont la solution ne leur ait point encore été enseignée, ce que l'on doit éviter autant qu'il sera possible, il faut bien se donner de garde de les leur laisser apercevoir, afin qu'ils ne trouvent jamais la méthode en défaut.

Je dois peut-être m'excuser d'avoir inventé quelques termes nouveaux qui pourront déplaire à des oreilles délicates. Ma justification, à cet égard, se borne à dire que je n'ai

usé qu'avec la plus grande réserve de cette liberté, qui ne peut être refusée à quiconque est obligé d'envisager les objets sous de nouveaux points de vue, et de créer ainsi des êtres nouveaux dans le monde intellectuel.

Au nombre des témoignages les plus flatteurs d'approbation qu'a obtenus la première édition de ces Principes de Grammaire générale, je dois compter la peine qu'a prise M. N. Lang Nissen, professeur de langue grecque à Copenhague, d'en faire une traduction danoise, à la recommandation de MM. Münter et Guldberg; et je saisis cette occasion de témoigner ma reconnoissance à ces savans, pour le jugement honorable qu'ils ont porté de mon travail, et à M. Nissen en particulier, pour

les observations qu'il a faites dans la préface de sa Traduction, relativement à quelques-uns des principes que j'avois adoptés, et qu'il n'a pas cru devoir admettre. J'ai pesé les motifs de M. Nissen avec la plus grande attention, et il verra, qu'à son exemple, j'ai fait, des Numératifs, un chapitre particulier dans cette seconde édition. Si je n'ai point déféré à ses autres observations en ce qui concerne les mots auxquels il conserve les dénominations de *Pronoms démonstratifs*, *relatifs* ou *conjonctifs*, *possessifs*, *indéterminés* et *interrogatifs*, c'est que je suis demeuré convaincu que tous ces mots n'appartiennent point à la classe des Pronoms. Sans entrer à ce sujet dans aucune discussion, ce qui étoit contraire au plan de mon travail, je

me suis attaché cependant à jeter plus de jour sur mes principes, et à développer davantage les motifs de mon opinion. C'étoit un hommage que je devois au mérite de M. Nissen, et peut-être serai-je assez heureux pour obtenir son suffrage.

J'aurois voulu pouvoir joindre à cette seconde édition une esquisse de Grammaire latine rédigée conformément à ma méthode ; le dernier chapitre de la troisième partie suppléera jusqu'à un certain point à ce travail, que des occupations multipliées ne m'ont pas permis d'exécuter.

FIN.

TABLE
DES SOMMAIRES.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE Ier. De la Proposition. Elle est essentiellement composée d'un Sujet, d'un Attribut et d'un Verbe, et toujours accompagnée d'un Compellatif exprimé, ou sous-entendu. pag. 1

Chap. II. Du Verbe. Verbe substantif et Verbes attributifs. Verbes actifs, passifs et neutres. 9

Chap. III. Du Sujet et de l'Attribut d'une Proposition. Le Sujet est simple ou composé; le Sujet simple est complexe ou incomplexe. L'Attribut est simple ou composé; l'Attribut simple est complexe ou incomplexe. 16

Chap. IV. Du Nom. Nom propre, Nom appellatif, Nom abstrait. Etendue et compréhension des Noms appellatifs. 27

Chap. V. De l'Article. Article déterminatif. Articles démonstratifs. 38

Chap. VI. Du Pronom. Pronoms de la première, de la seconde et de la troisième Personnes. Pronoms réfléchis. 47

Chap.

Chap. VII. De l'Adjectif. Deux usages différens de l'Adjectif. Adjectifs circonstanciels. Adjectifs qualificatifs. pag. 53

Chap. VIII. Des numératifs. 69

Chap. IX. De la Préposition. Distinction des mots employés d'une manière absolue ou d'une manière relative. Ce que c'est qu'un rapport composé d'un antécédent et d'un conséquent. Exposant d'un rapport. Idée abrégée des Cas. Plusieurs rapports consécutifs. Le terme conséquent est aussi nommé Complément. 73

Chap. X. De l'Adverbe. 84

Chap. XI. De la Conjonction. 92

Chap. XII. De l'Interjection. 100

Chap. XIII. Mots Mixtes. Adjectifs pronominaux, Adjectifs conjonctifs. Autres mots conjonctifs; Adverbes négatifs, affirmatifs, prohibitifs. 101

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE Ier. Des Nombres. Nombres Singulier, Pluriel et Duel. Nombres des Pronoms, des Adjectifs, et des Verbes. 119

Chap. II. Des Genres. Genres Masculin, Féminin, Neutre et Commun. Genres des Pronoms, des Adjectifs et des Verbes. 128

Chap. III. Des Cas. Ce que c'est que décliner et déclinaison. 139

Chap. IV. Augmentatifs et Diminutifs. 151

Chap. V. Des Degrés de Comparaison. Positif, Comparatif, Superlatif, Ampliatif. pag. 154

Chap. VI. Des Temps. Temps indéfinis et définis; Présent, Passé et Futur; Passés et Futurs prochains et éloignés, antérieurs et postérieurs, absolus et relatifs. 158

Chap. VII. Des Personnes des Verbes. 175

Chap. VIII. Des Modes des Verbes. Différentes sortes de Propositions. Elles sont divisées en trois classes principales, suivant qu'elles expriment un doute, un jugement ou une volonté; subdivisions de ces trois classes. Rapports que les diverses Propositions ont entre elles dans le discours. Modes des Verbes. Modes personnels, Modes impersonnels. Modes absolus. Modes relatifs. 179

Chap. IX. Voix des Verbes. Voix subjective, objective et neutre. Verbes absolus, relatifs et doublement relatifs. Verbes transitifs et intransitifs. Verbes réfléchis. Formes dérivées des Verbes. Verbes dont le Sujet est exprimé d'une manière indéterminée. 206

TROISIÉME PARTIE.

CHAPITRE Ier. De la Syntaxe. Différence de la Syntaxe et de la Construction. De la Syntaxe proprement dite. Règles de Concordance. Règles de Dépendance. 231

CHAP. II. DE LA CONSTRUCTION. Construction naturelle. Inversion. pag. 235

CHAP. III. DE L'ELLIPSE. 242

CHAP. IV. DE L'ANALYSE. Sujet logique et grammatical. Attribut logique et grammatical. Complément logique et grammatical. Compellatif logique et grammatical. Apposition et Appositif. Tout Verbe au Mode infinitif, servant de Complément à un autre Verbe ou à une Préposition, est une expression elliptique dont l'Analyse donne une Proposition conjonctive. Sur-attribut, autre expression qui équivaut à une Proposition. 257

CHAP. V. SUITE DU MÊME SUJET. Exemple d'Analyse pour la langue françoise. 280

CHAP. VI. SUITE DU MÊME SUJET. Exemple d'Analyse pour la langue latine. 305

PRINCIPES DE GRAMMAIRE GÉNÉRALE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE I.

De la Proposition.

Elle est essentiellement composée d'un Sujet, d'un Attribut et d'un Verbe, et toujours accompagnée d'un Compellatif exprimé, ou sous-entendu.

Nous ne parlons que pour faire connoître aux autres ce que nous pensons. Supposons qu'un muet, voulant nous faire connoître qu'il a été mordu par un chien enragé, nous pré-

sente un tableau sur lequel il se soit peint lui-même d'une manière très-ressemblante, suivi d'un chien dont la queue pendante entre les jambes, l'œil hagard, le poil hérissé, indiquent la maladie dont il est attaqué, et que ce chien soit représenté tenant entre ses dents la jambe de ce malheureux; à la vue de ce tableau, nous connoîtrons que celui qui nous le montre a été mordu par un chien enragé, et nous nous sentirons portés à lui procurer les secours dont il a besoin. Que cet homme, jouissant de l'usage de la parole, s'approche de nous, et nous dise : J'ai été mordu par un chien enragé : ces mots nous instruiront de son malheur aussi-bien que l'auroit pu faire le tableau qu'il nous auroit montré. Les mots dont nous nous servons, sont donc comme le tableau de nos pensées, et servent

à donner aux autres hommes la connoissance des objets qui sont présens à notre esprit, et du jugement que nous en portons.

Toutes les fois que nous portons un jugement, on peut distinguer la chose à laquelle nous pensons et la qualité que nous apercevons comme liée à cette chose. La chose à laquelle nous pensons se nomme *le Sujet* : la qualité que nous apercevons comme liée à cette chose, s'appelle *l'Attribut*. Si je dis : *Victor est petit*, *Victor* est le Sujet : car il est la chose à laquelle je pense : *petit* est l'Attribut, car c'est la qualité que j'aperçois comme liée à Victor. En disant *Victor est petit*, je fais connoître à ceux qui m'entendent que je juge que la qualité de *petit* appartient à Victor. Dans cette autre phrase, *le père de Victor est trop bon* : le Sujet est exprimé par les mots

le père de Victor, et *trop bon* est l'Attribut. Dans celle-ci : *Les enfans qui n'apprennent pas sont semblables à des animaux sans raison*, on voit que le Sujet est exprimé par ces mots : *Les enfans qui n'apprennent pas*, et l'Attribut par ceux-ci : *semblables à des animaux sans raison*.

Outre l'idée d'une chose, et l'idée d'une qualité, tout jugement de notre esprit renferme encore l'idée de la réunion de cette chose avec cette qualité. Quand je juge en moi-même que *Victor est petit*, j'ai, présentes à l'esprit, l'idée d'une chose qui est *Victor*, et l'idée d'une qualité qui est la *petitesse;* mais ce n'est pas tout, j'ai encore l'idée de la réunion de cette chose avec cette qualité, je pense que ce Sujet existe effectivement avec cet Attribut, et c'est en cela que consiste proprement le jugement de mon esprit.

Puisque les mots sont le tableau de nos pensées, il ne suffit pas, pour peindre les jugemens que nous portons, qu'ils expriment le Sujet et l'Attribut, il faut encore qu'ils expriment leur réunion, l'existence du Sujet avec l'Attribut. C'est ce qui se trouve effectivement dans les exemples que nous avons déjà donnés.

Dans *Victor est petit*, le mot *Victor* exprime la chose à laquelle je pense, c'est le Sujet : le mot *petit* exprime la qualité que j'aperçois comme liée à cette chose, c'est l'Attribut. Le mot *est* exprime la liaison de la chose avec la qualité, l'existence du Sujet avec l'Attribut.

Ce mot qui sert à exprimer la liaison du Sujet avec l'Attribut, se nomme *le Verbe*. C'est lui qui donne la vie au discours, qui sans lui seroit mort et inintelligible. Si je disois seu-

lement *Victor petit*, je m'exposerois à n'être pas parfaitement compris de ceux à qui je parlerois, parce que je n'aurois pas exprimé assez clairement la liaison que j'aperçois entre ce Sujet et cet Attribut ; mais quand j'ajoute le mot *est*, et que je dis *Victor est petit*, on comprend tout de suite que je juge que Victor existe avec la qualité exprimée par le mot *petit*.

Tout assemblage de mots composé d'un Sujet, d'un Attribut et d'un Verbe, se nomme *Proposition*, et il n'y a point de Proposition sans la réunion d'un Sujet, d'un Verbe et d'un Attribut.

[Il y a des langues où l'on peut supprimer le Verbe, mais on y supplée par certaines formes que prennent alors le Sujet et l'Attribut, et qui expriment l'idée de l'existence du

Sujet avec l'Attribut, aussi parfaitement que le feroit le Verbe lui-même. En françois même, quoique l'on doive régulièrement exprimer le Verbe, cependant si on le supprimoit, comme font souvent les enfans, ou les étrangers, on parviendroit encore à faire comprendre sa pensée, au moyen du geste, ou du ton avec lequel on s'exprimeroit. Si Stéphanie parlant de son jeune frère, disoit : *mon frère Ustazade petit, moi plus grande que lui*, on entendroit facilement qu'elle voudroit dire : *mon frère Ustazade est petit, et je suis plus grande que lui.*]

Nous ne faisons usage de la parole que pour communiquer nos pensées aux autres hommes, et par conséquent nos discours s'adressent toujours à quelqu'un. Pour que ceux à qui nous parlons soient avertis que c'est à eux

que nous adressons la parole, nous les appelons soit par leur nom, soit par quelque expression équivalente, propre à fixer leur attention sur nous. C'est ainsi que je dis : *Victor, vous n'êtes pas attentif; Seigneur, je suis votre créature; Monsieur, êtes-vous mon ami ?* Ces mots *Victor, Seigneur, Monsieur,* ne font point partie de la proposition. J'appélerai cette partie du discours *Compellatif,* d'un mot latin qui signifie *adresser la parole.* Tout discours suppose un Compellatif, mais il arrive fréquemment que le Compellatif est sous-entendu, parce que les circonstances, le geste, l'attitude de celui qui parle, ou la disposition de ceux qui écoutent, y suppléent parfaitement.

CHAPITRE II.

Du Verbe.

Verbe substantif et Verbes attributifs. Verbes actifs, passifs et neutres.

C'est le Verbe, comme nous l'avons déjà dit, qui donne la vie au discours : car c'est lui qui fait la liaison du Sujet et de l'Attribut, et c'est de cette liaison que dépend le sens de la Proposition. Il est donc essentiel de s'appliquer avant tout à bien connoître la nature du Verbe.

Le seul Verbe qui se soit trouvé dans les exemples que nous avons donnés jusqu'ici de la Proposition, c'est le Verbe *être*. Il pourroit suffire pour exprimer tous les jugemens de notre esprit. Néanmoins il y a un

grand nombre d'autres Verbes qui servent à varier et à abréger le discours.

Le Verbe *être* exprime seulement l'existence du Sujet et sa liaison avec l'Attribut, mais il ne détermine pas cet Attribut, et il faut employer un autre mot pour exprimer l'Attribut. Si, par exemple, je dis : *La soupe est salée ! La chandelle est éteinte :* l'Attribut n'est point exprimé par le Verbe *est*, mais par les mots *salée, éteinte.* Dans les Verbes autres que le Verbe *être*, le Verbe et l'Attribut sont compris dans le même mot. Quand je dis *Auguste joue,* le mot *Auguste* exprime le Sujet, le mot *joue* est un Verbe qui renferme en lui-même le sens du Verbe *être* et celui de l'Attribut *jouant.* Car *Auguste joue* est la même chose que si je disois *Auguste est jouant.* Dans cette phrase:

Dieu voit ce que nous faisons, et entend ce que nous disons; les mots *voit, faisons, entend* et *disons* sont des Verbes qui renferment le sens du Verbe *être* et d'un Attribut. C'est la même chose que si je disois : *Dieu est voyant ce que nous sommes faisant, et il est entendant ce que nous sommes disant.*

Tout mot qui renferme en lui-même le sens du Verbe *être* et celui d'un Attribut, est donc un Verbe. Je nomme ces Verbes *Verbes attributifs* ou *concrets* (1), parce qu'ils renferment un Attribut joint à l'idée de l'existence. Le Verbe *être* qui n'exprime que l'idée de l'existence avec relation à un Attribut indéterminé

(1) Le mot *concret* qui vient du latin signifie *formé de la réunion de plusieurs choses.* C'est précisément le contraire d'*abstrait*, autre mot dérivé aussi du latin, qui signifie *séparé.*

se nomme *Verbe substantif* ou *abstrait.*

[Le Verbe *être* est souvent employé lui-même comme Verbe attributif, par exemple, dans cette phrase : *Dieu est avant tous les siècles :* il est alors synonyme d'*exister ;* c'est comme si l'on disoit : *Dieu est existant avant tous les siècles.*]

L'Attribut renfermé dans la signification d'un Verbe attributif, indique quelquefois une action que fait le Sujet. Alors le Verbe se nomme *Verbe actif.* Exemple : *Félicité étudie.* C'est comme si l'on disoit : *Félicité est étudiant,* ce qui fait voir que *étudie* est un Verbe attributif. L'Attribut *étudiant* indique une action que fait Félicité qui est le Sujet. Ainsi *étudie* est un Verbe attributif actif. (1)

(1) Je mets ici au nombre des Verbes actifs,

Quelquefois l'Attribut compris dans la signification du Verbe, indique une action que le Sujet ne fait pas, mais qui est faite sur lui par une autre chose, et que le Sujet éprouve malgré lui, ou du moins sans y concourir. Dans ce cas le Verbe s'appelle *passif*. Quand je dis : *Sophie bat son chien*, ce qui signifie *Sophie est battant son chien*, j'emploie un Verbe attributif actif : car *bat* indique une action que fait Sophie qui est le Sujet ; mais si je dis : *Le chien a été battu*, j'emploie un Verbe attributif passif, car *être battu* n'exprime

---

ceux qui signifient la possession, comme sont en françois les Verbes *avoir*, *posséder*. Car on peut considérer la possession comme une action exercée par celui qui possède sur la chose possédée ; et en effet, *posséder* est susceptible de la forme passive *être possédé* : en latin, on dit de même *habere* avoir, et au passif *haberi* être eu, être possédé, tenu, *etc.*

pas une action du chien qui est le Sujet, mais une action faite par quelque autre sur le chien malgré lui, ou du moins sans qu'il y concourre.

En françois, le Verbe passif est toujours formé du Verbe substantif et d'un autre mot qui exprime l'Attribut, mais il y a des langues où le Verbe passif exprime en un seul mot l'idée du Verbe et celle de l'Attribut. En latin, par exemple, on dit à l'actif *Victor verberat*, Victor bat; et au passif *Victor verberatur*, Victor est battu. Le seul mot *verberatur* signifie autant que les deux mots françois *est battu*.

Quelquefois l'Attribut compris dans la signification du Verbe n'exprime ni une action faite par le Sujet, ni une action faite sur le Sujet par quelque autre chose, mais une qualité du Sujet indépendante de toute ac-

tion, une simple manière d'être. Alors le Verbe s'appelle *neutre*. Ce mot signifie qu'il n'est ni actif ni passif. Dans cette Proposition : *Dieu existe de toute éternité*, le Verbe attributif *existe* qui signifie *est existant*, est un Verbe neutre, parce que l'Attribut *existant* n'exprime ni une action de Dieu, ni une action faite sur Dieu par quelque autre chose, mais une simple qualité. Il en est de même dans cette Proposition : *Un enfant appartient à ses père et mère*, le mot *appartient* qui signifie *est appartenant*, est un Verbe attributif neutre; car l'Attribut *appartenant* n'exprime qu'une simple qualité, une manière d'être indépendante de toute action.

CHAPITRE III.

Du Sujet et de l'Attribut d'une Proposition.

Le Sujet est simple ou composé; le Sujet simple est complexe ou incomplexe.

L'Attribut est simple ou composé; l'Attribut simple est complexe ou incomplexe.

Nous avons dit précédemment que toute Proposition est essentiellement composée d'un Sujet, d'un Verbe et d'un Attribut. Le Verbe servant de liaison aux deux autres parties de la Proposition, c'est de la connoissance

du Verbe que dépend celle du Sujet et de l'Attribut. Rien n'est plus facile que de reconnoître dans une Proposition quel est le Verbe ; car c'est toujours, ou le Verbe substantif *être*, ou un Verbe attributif, c'est-à-dire, un mot qui est équivalent au Verbe *être* et à un Attribut.

Après avoir fait connoître la nature du Verbe, nous devons nous occuper des différentes espèces de mots qui servent à exprimer les deux autres parties de la Proposition, le Sujet et l'Attribut ; mais il faut auparavant apprendre à bien distinguer ces deux parties, et pour cela il faut faire attention aux distinctions suivantes.

Le Sujet peut être *simple* ou *composé*.

Le Sujet est simple, quand il n'indique qu'une seule chose, soit que la nature de cette chose soit déter-

minée par une idée unique, ou par plusieurs idées qui concourrent toutes ensemble à la détermination du Sujet. Il est composé, quand il indique plusieurs choses, dont la nature est déterminée par des idées indépendantes l'une de l'autre.

Quand je dis : *Les pêches sont un excellent fruit*, le Sujet *les pêches* est simple, il exprime une seule chose dont la nature est déterminée par une idée unique. Si je disois : *Les pêches d'automne, qui sont bien exposées, et qui parviennent à une parfaite maturité, sont un excellent fruit*, le Sujet seroit encore simple, car il n'indique qu'une seule chose ; mais la nature de cette chose est déterminée par plusieurs idées qui concourent toutes ensemble à compléter l'idée totale du Sujet.

Dans cette autre phrase au con-

traire : *Les pêches, les abricots et les prunes sont d'excellens fruits*, le Sujet est composé : car il renferme plusieurs choses dont la nature est déterminée par des idées indépendantes l'une de l'autre.

Le Sujet simple peut être *incomplexe* ou *complexe* : il est incomplexe, quand il indique une chose dont la nature est déterminée par une idée unique ; complexe, quand il indique une chose dont la nature est déterminée par plusieurs idées. Ainsi dans l'exemple que j'ai donné : *Les pêches sont un excellent fruit*, le Sujet simple est en même temps incomplexe. Dans cet autre exemple : *Les pêches d'automne qui sont bien exposées, et qui parviennent à une parfaite maturité, sont un excellent fruit*, le Sujet simple est complexe : car l'idée principale qui est *les pêches*, est mo-

difiée par celle de la saison qui est l'*automne*, et par celles d'une *exposition favorable* et d'une *parfaite maturité*.

Il en est de même de l'Attribut. Il est *simple* ou *composé*.

L'Attribut est simple quand il n'exprime qu'une seule qualité du Sujet, soit que cette qualité soit déterminée par une seule idée, soit qu'elle soit déterminée par la réunion de plusieurs idées qui dépendent l'une de l'autre. Il est composé, quand il exprime différentes qualités du même Sujet, déterminées par des idées indépendantes l'une de l'autre.

Si donc je dis : *Les pêches sont excellentes*, l'Attribut est simple et déterminé par une idée unique. Si je dis : *Les pêches sont plus agréables au goût que les autres fruits que la nature nous offre dans la même*

saison, l'Attribut est encore simple, car il n'exprime qu'une seule qualité; mais cette qualité est déterminée par plusieurs idées qui concourent toutes ensemble à en compléter le tableau.

Dans cette phrase au contraire : *Les pêches sont agréables au goût, flattent l'odorat et charment la vue*, l'Attribut est composé : car il exprime trois qualités distinctes et qui sont indépendantes l'une de l'autre.

L'Attribut simple peut être *incomplexe*, ou *complexe*. Il est incomplexe lorsque la qualité qu'il exprime est déterminée par une seule idée; complexe, quand cette qualité est déterminée par plusieurs idées. Dans le premier exemple que j'ai donné de l'Attribut simple, *les pêches sont excellentes*, l'Attribut simple est incomplexe. Dans le second, *les pêches*

sont plus agréables au goût que les autres fruits que la nature nous offre dans la même saison, l'Attribut simple est complexe.

De ce que nous venons de dire, il suit qu'un Sujet composé est une réunion de plusieurs Sujets auxquels convient le même Attribut, et qu'un Attribut composé est une réunion de plusieurs Attributs qui conviennent à un même Sujet.

Pour s'assurer si le Sujet d'une Proposition est simple ou composé, il n'y a qu'à voir si l'on peut diviser cette Proposition en plusieurs Propositions, qui aient toutes le même Attribut et des Sujets différens. Par exemple, on reconnoîtra que dans cette Proposition : *Les peches, les abricots et les prunes sont d'excellens fruits*, le Sujet est composé, parce que l'on peut substituer à cette Pro-

position, les trois Propositions suivantes :

Les pêches sont d'excellens fruits.

Les abricots sont d'excellens fruits.

Les prunes sont d'excellens fruits.

Ces trois Propositions ont toutes, comme on le voit, le même Attribut; mais elles ont chacune pour Sujet, une partie du Sujet composé de la première Proposition.

Il en est autrement dans cette Proposition : *Les pêches que j'ai mangées cette année, étoient très-belles.* Le Sujet *les pêches que j'ai mangées cette année*, est simple, car je ne puis pas diviser cette Proposition pour en former plusieurs.

On reconnoîtra de même si l'Attribut est composé, en essayant de diviser la Proposition en plusieurs Propositions, qui aient tous le même Sujet et des Attributs différens. On

verra par exemple que dans cette Proposition : *Les pêches sont agréables au goût, flattent l'odorat, et charment la vue,* l'Attribut est composé, parce qu'on peut substituer à cette Proposition les trois Propositions suivantes :

Les pêches sont agréables au goût.
Les pêches flattent l'odorat.
Les pêches charment la vue.

Ces trois Propositions ont toutes le même Sujet, mais elles ont chacune pour Attribut une partie de l'Attribut composé de la première Proposition.

Il n'en est pas de même de cette Proposition : *Les pêches sont préférables à tous les autres fruits que la nature produit dans notre climat.* Quoique l'Attribut *préférables à tous les autres fruits que la nature produit dans notre climat* soit composé de

de plusieurs idées, il est simple : car on ne peut le diviser en plusieurs Attributs partiels, à chacun desquels on donne pour Sujet *les pêches*, et former par cette division plusieurs Propositions indépendantes l'une de l'autre.

[D'après cela, si l'on demande si dans cette Proposition : *L'amour de la vertu et la haine des hommes vertueux sont des sentimens inconciliables*, le Sujet est simple ou composé, il ne sera pas difficile de reconnoître qu'il est simple, quoique au premier coup d'œil et abstraction faite de l'Attribut, il pût paroître composé. Il n'y a qu'à voir si l'on peut diviser cette Proposition en deux Propositions, à chacune desquelles on donne l'Attribut. Si l'on ne peut pas dire :

L'amour de la vertu est un sentiment inconciliable,

La haine des hommes vertueux est un sentiment inconciliable,

ce qui effectivement ne signifieroit rien, il s'ensuit que le Sujet est simple.

Il en est de même de l'Attribut dans la Proposition suivante :

Supporter les réprimandes sans mauvaise humeur est une chose également juste et difficile.]

CHAPITRE IV.

Du Nom.

Nom propre, Nom appellatif, Nom abstrait. Étendue et compréhension des Noms appellatifs.

Après avoir appris à reconnoître dans une Proposition le Sujet, le Verbe et l'Attribut, nous allons examiner quelles sont les différentes espèces de mots qui entrent dans la composition du Sujet et de l'Attribut.

Puisque l'objet de notre pensée est toujours une chose, il faut, lorsque nous voulons communiquer notre pensée aux autres hommes, par le moyen de la parole, que nous leur fassions connoître cette chose. Si cette chose étoit présente à nos yeux, et à ceux des personnes à qui nous par-

lons, il nous suffiroit de la leur montrer; mais si elle n'est pas de nature à être aperçue par les yeux, ou si elle n'est pas présente dans le moment même, nous ne pouvons leur en communiquer l'idée qu'en la leur désignant par son Nom. Je suppose que Victor étant occupé à jouer et ne pensant pas à son cousin Joseph, Joseph entre tout-à-coup; aussitôt que Victor le voit, il le reconnoît. Si Joseph, n'étant point encore entré, on disoit à Victor : *Voilà Joseph qui vient*, le seul Nom de Joseph prononcé, rappeleroit son image toute entière à l'esprit de Victor, aussi parfaitement que s'il le voyoit. Ce ne seroit pas seulement quelqu'une des qualités de Joseph que Victor apercevroit. Ce seroit Joseph tout entier, et ce ne seroit que lui seul. Les Noms sont donc des mots qui

expriment les êtres d'une manière déterminée, en rappelant l'idée de leur nature.

Les Noms se divisent en plusieurs classes. Les uns désignent les êtres par l'idée de leur nature individuelle, c'est-à-dire, de telle manière que cette désignation n'est applicable qu'à une seule chose, à un seul individu. Ainsi quand je dis *Paris, Rome, Alexandre, Vespasien*, chacun de ces Noms ne s'applique qu'à un seul être, et il désigne cet être d'une manière qui ne peut convenir qu'à lui. Ces Noms s'appellent *Noms propres*.

D'autres Noms désignent les êtres par l'idée d'une nature commune à tous les individus de la même espèce. Tels sont les mots *homme, cheval, chat*, qui ne rappellent pas par eux-mêmes l'idée d'un individu en particulier, mais qui sont applicables à

tous les individus de la même espèce, à tous les hommes, à tous les chevaux, à tous les chats, parce qu'ils ne rappellent que la nature qui leur est commune. Tout homme est un homme; mais tout homme n'est pas *Alexandre;* c'est le Nom d'un seul individu de l'espèce humaine. Tout cheval est un cheval; mais tout cheval n'est pas *Bucéphale;* c'est le Nom d'un seul individu de l'espèce des chevaux. Tout chat est un chat; mais tout chat n'est pas *Raminagrobis;* c'est le Nom d'un seul individu de l'espèce des chats. Ces Noms applicables à tous les individus d'une espèce, sont appelés *Noms appellatifs.*

Enfin il est des Noms qui n'expriment ni des individus, ni des classes entières d'êtres, mais des qualités, des manières d'être ou d'agir que l'on considère indépendamment

des êtres en qui elles se trouvent, ou qui en sont l'objet : tels sont ces mots *amitié, crainte, précipitation, joie, perfection, vertu,* etc. On les appelle *Noms abstraits;* parce qu'ils n'expriment qu'une manière d'être, en faisant abstraction des êtres et de leurs autres qualités. On confond souvent les Noms abstraits en une seule classe, avec les Noms appellatifs.

[Les Noms appellatifs n'exprimant que la nature commune à tous les individus d'une même espèce, on fait abstraction, lorsque l'on emploie ces Noms, de tout ce qui caractérise chaque individu en particulier, et on ne considère dans chacun des individus contenus dans l'étendue du Nom appellatif, que ce qui leur est commun à tous sans exception.

Le mot *être*, par exemple, ne désigne toutes les substances auxquelles

il s'applique que par la simple idée de l'existence; le mot *animal* ajoute à l'idée de l'existence celles d'une substance composée, corporelle, finie, organisée, douée de sensibilité, et de locomobilité, c'est-à-dire, de la faculté de se transporter d'un lieu à un autre; le mot *quadrupède* ajoute encore à ces idées celle d'un être qui se meut au moyen de quatre pieds; enfin le mot *cheval* augmente la somme de ces idées, de toutes celles des formes particulières qui distinguent le cheval des autres quadrupèdes.

Ainsi le mot *cheval* comprend plus d'idées partielles que le mot *quadrupède* : celui-ci en comprend moins que le mot *cheval*, mais plus que le mot *animal*, et enfin ce dernier inférieur pour le nombre des idées qu'il contient au mot *quadrupède*, est supérieur à cet égard au mot *être*.

Le nombre des idées partielles comprises dans un nom appellatif forme sa *compréhension.* Elle est d'autant plus grande, qu'il en comprend davantage.

Parmi les Noms appellatifs, les uns sont applicables à une seule classe d'êtres, les autres à un plus ou moins grand nombre de classes différentes.

Le mot *cheval,* par exemple, renferme tous les individus de l'espèce des chevaux, sans distinction de patrie, d'âge, de sexe, ni de poil; mais le mot *quadrupède* qui désigne un animal à quatre pieds, comprend outre les chevaux, les chiens, les chats, les bœufs, les lions et une multitude d'autres espèces; il a donc une étendue bien plus grande que le mot *cheval.* Il en est de même du mot *animal* par rapport au mot *quadrupède.* Le premier de ces deux mots, outre

les bêtes à quatre pieds, renferme l'homme, et tous les animaux qui peuplent la terre, la mer et les eaux; il surpasse donc de beaucoup en étendue le mot *quadrupède.* Mais les animaux ne sont eux-mêmes qu'une portion des êtres, et par conséquent le nom appellatif *être,* qui comprend toutes les substances spirituelles et corporelles, a une plus grande étendue que le nom *animal.*

Le nombre des individus ou des classes d'êtres compris dans la signification d'un nom appellatif, forme son étendue. Elle est d'autant plus grande, qu'il en comprend davantage.

De la définition que nous venons de donner de la *compréhension* et de l'*étendue* d'un Nom appellatif, il suit naturellement que plus un nom appellatif a de *compréhension*, moins il a d'*étendue.*

Le mot *être* ne comprend qu'une seule idée, celle de l'existence, et il s'étend à tout ce qui existe.

Le mot *animal* comprend plusieurs idées partielles, mais il ne s'étend qu'aux êtres corporels, finis, doués de la vie animale et de la locomobilité; il exclue tous les autres.

Le mot *quadrupède* comprend une idée de plus que le mot animal; aussi ne s'étend-il qu'à une partie des animaux, à ceux qui ont reçu de la nature quatre pieds pour se mouvoir: il exclue l'homme, les volatiles, les poissons, etc.

Enfin, le mot *cheval,* qui renferme un grand nombre d'idées partielles, qui ne sont pas comprises dans le mot *quadrupède,* ne s'étend qu'à une seule classe d'animaux à quatre pieds, et exclue toutes les autres.

Ce que nous disons des Noms ap-

pellatifs s'applique aux Noms abstraits. Le mot *paresse*, par exemple, comprend plus d'idées partielles que le mot *vice*, et il a moins d'étendue que ce dernier mot, qui s'étend à la paresse, à l'orgueil, à la gourmandise, à la colère, etc.

Il y a dans la plupart des langues des Noms appellatifs, dont la compréhension est très-limitée, et l'étendue presque sans bornes, parce qu'ils ne désignent les êtres que par la simple idée de l'existence qui leur est commune à tous, augmentée seulement de quelque rapport accidentel, ou extérieur, soit avec la personne qui parle, ou celles qui écoutent, soit avec les autres êtres.

Tels sont en françois les mots *celui, celle, ceux, celles, ce, celui-là, celle-là, cela, celui-ci, celle-ci, ceci*, etc., qui tous équivalent à *la personne*.

l'être, la chose, cette personne, cet être, cette chose, etc. Ce sont de véritables Noms appellatifs, qui réunissent à l'idée générale exprimée par les mots *personne, être, chose,* celle de démonstration, c'est-à-dire, la circonstance particulière d'être sous les yeux de ceux qui parlent et qui écoutent; et c'est précisément parce que ces objets sont présens corporellement, ou parce que celui qui parle les a déjà désignés de manière à les rendre présens à l'esprit de ses auditeurs, qu'on se contente de les rappeler par ces Noms vagues et d'une étendue presque illimitée. Les mots *chacun, quiconque, quelqu'un,* ou *quoi,* appartiennent de même à la classe des Noms appellatifs, et l'étendue de leur signification ne doit pas les en faire exclure.]

CHAPITRE V.

De l'Article.

Article déterminatif. Articles démonstratifs.

Les Noms propres désignent les êtres d'une manière déterminée, en sorte qu'il n'est besoin d'aucun autre signe pour faire connoître les individus auxquels ils s'appliquent. Les Noms appellatifs, au contraire, étant communs à tous les individus d'une même espèce, lorsqu'on veut les appliquer à un seul individu ou à un certain nombre d'individus de cette espèce, ou enfin à l'espèce entière, il n'est pas inutile d'employer des signes particuliers pour indiquer ces diverses applications.

Il en est de même des Noms ab-

straits; ils désignent une qualité ou une action d'une manière générale et indépendamment des diverses nuances dont elle est susceptible, et qui en font en quelque sorte différens individus. Ainsi le mot *paresse* renferme également la paresse du corps et celle de l'esprit, la lenteur à sortir du lit, et celle qui empêche de s'acquitter de ses devoirs. Le mot *vertu* renferme également la prudence, la tempérance, la docilité, etc. Mais lorsqu'on veut employer les Noms abstraits pour exprimer ces qualités ou ces actions considérées d'une manière particulière dans un Sujet en qui elles se trouvent, ou dans une chose qui en est l'objet, cet usage peut être indiqué par des signes particuliers.

Ces mots qui servent à déterminer l'étendue des Noms appellatifs, et

des Noms abstraits, se nomment *Articles*. Tels sont en françois les mots *le, la, les, ce, cette, ces* (1). Ren-

(1) On regarde ordinairement en françois *un* et *des* comme des Articles. Je crois que c'est à tort. *Un* mé paroît n'être que le numératif employé pour désigner le singulier trop peu différent du pluriel dans la plupart de nos langues modernes, quand l'Article *le, la, les,* n'a pas lieu. Son pluriel est *quelques uns* qui exige que son complément soit précédé de *des,* mot elliptique, composé de la Préposition *de* et de l'Article *les. Des voleurs m'ont pillé,* est comme si l'on disoit : *Quelques uns de les voleurs m'ont pillé.* En allemand on dit *un* au singulier, mais au pluriel on met le Nom sans Article. Il en est souvent de même en italien.

Je ne nie pas néanmoins qu'il n'y ait une différence délicate, et cependant assez sensible, entre le mot *un* employé rigoureusement comme numératif, dans cet exemple : *combien avez-vous de chevaux ? j'en ai un,* et le même mot employé d'une manière plus vague, comme dans cette Proposition : *un cheval m'a éclaboussé,* où il n'a d'autre usage que de faire connoître que l'étendue du Nom appellatif est réduite à un seul individu,

dons ceci sensible par des exemples :

---

mais à un individu quelconque de l'espèce comprise sous le nom *cheval.* Mais cette nuance dans la signification ne suffit pas assurément pour en faire deux mots différens. Bien d'autres mots sont dans le même cas, et pour en donner un exemple, l'adjectif *certain* n'a-t-il pas des significations bien différentes dans ces expressions, *certain renard gascon*, et *le fait est certain.* Il suit de ces différentes significations que le mot qui sert ainsi à plusieurs usages dans une langue, a souvent autant de correspondans différens dans une autre langue qu'il a d'acceptions diverses. Ainsi *un* étant employé rigoureusement comme numératif devra être rendu en latin par *unus*, comme dans cet exemple d'Ennius : *Unus homo nobis cunctando restituit rem ;* employé dans son sens vague et indéterminé, il sera traduit par *quidam*, ou ne le sera pas du tout : et s'il est pris dans un sens alternatif par opposition à l'adjectif *autre*, comme quand on dit : *l'un dit oui, l'autre dit non*, il faudra le rendre par *alter.* De même l'adjectif *certain* signifiant *vrai*, sera traduit par *certus ;* signifiant une unité vague et indéterminée, il aura pour équivalent *quidam. Voyez* les Vrais principes de la langue françoise, par l'abbé Girard, t. I, p. 200.

Le mot *homme* signifie la réunion de toutes les qualités nécessaires pour former un homme, et communes à tous les individus de l'espèce humaine. C'est dans ce sens qu'il se trouve dans cette phrase : *Pour mériter le nom d'homme, il faut agir en homme et non en animal sans raison.* Je ne veux dans ce cas ni désigner l'espèce entière ou la réunion de tous les individus qui la composent, ni en indiquer aucun individuellement.

Si je veux parler d'un certain homme en particulier, j'emploîrai l'Article *le*, comme en disant : *L'homme qui a bâti cette maison étoit riche.* On peut nommer cet Article, *Article déterminatif.*

Enfin, si l'homme dont je parle étoit présent ou que je l'eusse fait connoître précédemment, de manière qu'il fut en quelque sorte sous les

yeux de ceux à qui je parle, j'emploîrois l'Article *ce* ou *cet*. Je dirois, par exemple : *Cet homme que vous voyez, est un fripon.* Cet Article peut se nommer *Article démonstratif.*

L'Article *déterminatif* sert fréquemment à désigner que le Nom appellatif est pris dans toute son étendue, et cela arrive principalement, quand on veut caractériser l'espèce entière, en l'opposant à une autre espèce. Quand je dis : *Les femmes ont la sensibilité en partage, mais la force est l'appanage des hommes*, il est clair que j'oppose la classe entière du sexe masculin au sexe feminin, et l'Article ajoute de l'énergie et de la précision à mon expression.

L'Article *démonstratif*, au contraire, restreint toujours l'étendue du Nom appellatif, en en bornant la signification à une partie des indi-

vidus auxquels il est applicable par lui-même. Lorsque je dis *ces hommes, ces chevaux*, je ne parle jamais de l'espèce entière des hommes ou des chevaux, mais seulement d'une portion déterminée de cette espèce.

[Dans quelques langues, comme le basque et le danois, on emploie pour Articles déterminatifs, au lieu de mots séparés, des terminaisons qu'on ajoute à la fin des mots. Il y a aussi des langues, comme le latin et le persan, qui ne font aucun usage d'Articles déterminatifs.

L'Article déterminatif est fréquemment employé en françois et dans la plupart des langues modernes, d'une manière abusive, et contraire à sa destination primitive. Quoique dans plusieurs de ces circonstances on puisse, à force de subtilités, en justifier l'emploi, il en est un assez grand

nombre où l'on ne peut l'excuser que par le caprice de l'usage. C'est ainsi qu'en grec on place l'Article déterminatif devant les Noms propres et que dans la même langue et en arabe on joint souvent les Articles déterminatif et démonstratif, et on répète l'Article devant le Nom et l'Adjectif, en sorte qu'on dit *la porte la grande*, au lieu de dire comme en françois, *la grande porte*. D'ailleurs dans les langues modernes, l'Article déterminatif est d'un grand secours pour faire sentir la distinction des genres et des nombres, et peut-être est-ce ce qui a contribué, plus que toute autre chose, à en rendre l'usage si étendu.

Le nombre des Articles démonstratifs peut être plus ou moins grand. Certaines langues, par exemple, ont des Articles démonstratifs différens pour les choses qui sont proches, et

pour celles qui sont éloignées, ce que nous déterminons en françois en ajoutant les abverbes *ci* et *là*, comme dans ces exemples : *cet homme-ci, ce cheval-là.* L'Article démonstratif peut encore être différent, suivant que le Nom auquel il se joint indique un animal raisonnable ou une brute, un être animé, ou une chose privée de vie. Il pourroit même y avoir différens Articles, soit déterminatifs, soit démonstratifs, suivant le rang ou la qualité des personnes au nom desquelles ces articles devroient être joints, et leurs rapports de supériorité ou d'infériorité avec la personne qui parle.

CHAPITRE VI.

Du Pronom.

Pronoms de la première, de la seconde et de la troisième personne. Pronoms réfléchis.

Tout jugement de notre esprit a pour objet une chose; ainsi toute proposition n'étant que le tableau d'un jugement de notre esprit, doit avoir pour Sujet un Nom, qui rappelle l'idée de cette chose. Cependant il arrive très-souvent que l'on ne nomme pas la chose dont on veut rappeler l'idée, mais qu'on se contente de la désigner d'une autre manière.

Ainsi, toutes les fois que je suis moi-même le Sujet de la proposition, je ne me nomme pas, mais au lieu

de mon Nom, j'emploie le mot *je*. Je ne dis pas en parlant de moi-même: *Antoine veut dormir*, je dis: *je veux dormir*.

Lorsque la personne à laquelle je parle est elle-même le Sujet de la Proposition, je ne la nomme pas non plus, mais au lieu de son Nom j'emploie le mot *tu*. Ainsi en parlant à *Antoinette*, je ne lui dis pas: *Antoinette joue*, je lui dis : *tu joues*.

Quand la personne ou la chose qui est le Sujet de la Proposition, est assez connue de ceux à qui je parle, soit parce que je l'ai déjà nommée, soit parce qu'elle est présente et que je la montre au doigt, au lieu d'employer son Nom, je me sers des mots *il* ou *elle*. Ainsi après avoir dit : *Félicité écrit mal*, je n'ajouterai pas : *mais Félicité coud bien, Félicité parle peu, Félicité est tranquille;* je dirai:

mais

mais elle coud bien, elle parle peu, elle est tranquille. De même lorsque Victor tient son livre sans apprendre, si je le montre à sa mère, je ne lui dis pas : *Victor tient son livre et Victor n'apprend pas.* Je lui dis : *il tient son livre et il n'apprend pas.* Les mots *je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles* se nomment *Pronoms,* ce qui signifie qu'ils tiennent la place de Noms.

On appelle la personne qui parle, *la première personne;* celle à qui l'on parle, *la seconde personne;* et celle de qui l'on parle, *la troisième personne.*

Je et *nous* sont les Pronoms de la première personne; *tu* et *vous,* les Pronoms de la seconde personne; *il, elle, ils, elles,* les Pronoms de la troisième personne.

Lorsque la personne qui agit est

en même temps celle sur laquelle tombe l'action, le Pronom qui sert à exprimer l'objet de l'action, se nomme *réfléchi*. Tel est en françois le Pronom *se, soi* pour la troisième personne, dans ces phrases : *il se voit dans le miroir; il s'est tué d'un coup d'épée; Dieu se connoît et s'aime.*

Les Pronoms, ainsi qu'il résulte de ce que nous venons de dire, sont des mots destinés à indiquer le rôle que chaque personne ou chaque chose joue dans l'action de la parole, et c'est ce que signifie le mot *personne* emprunté du latin et qu'on pourroit traduire par *acteur*.

Dans beaucoup de langues comme en françois, il y a un pronom réfléchi pour la troisième personne : mais il pourroit y avoir de même un Pronom réfléchi pour la première et la seconde personne. Nous y suppléons

en françois par le mot *même* que nous joignons au Pronom. Ainsi nous disons : *je me suis blessé moi-même ; tu t'es nui à toi-même.* Souvent aussi nous nous contentons du simple Pronom *me, te, nous, vous,* comme dans ces Propositions : *je me trompe, tu te perds.*

D'autres langues n'ont aucun Pronom réfléchi. Elles y suppléent d'une autre manière; ainsi en arabe on dit: *J'ai blessé mon ame, tu as tué ton ame,* pour *je me suis blessé, tu t'es tué.*

L'usage s'est introduit dans bien des langues d'employer le Pronom pluriel de la seconde personne au lieu du Pronom singulier quand on parle à une personne que l'on respecte ; ainsi en françois un enfant parlant à son père ou un inférieur à son supérieur lui dit : *que voulez-vous ?* et non pas, *que veux-tu ?*

[Dans quelques langues il y a des Pronoms différens pour indiquer les degrés de supériorité ou d'infériorité de celui qui parle à l'égard de la personne à qui il parle. On en voit un exemple dans le basque, où il y a trois Pronoms singuliers de la seconde personne.

Cette nuance dans la signification des pronoms pourroit s'étendre aux pronoms des trois personnes, et c'est effectivement ce qui a lieu dans la langue du Japon. Les mots qu'on emploie dans cette langue pour exprimer *je, tu, il*, désignent en même temps, avec beaucoup de précision, les divers rapports de supériorité ou d'infériorité entre les interlocuteurs.]

CHAPITRE VII.

De l'Adjectif.

Deux usages différens de l'Adjectif. Adjectifs circonstanciels. Adjectifs qualificatifs.

Nous considérons souvent les êtres par rapport à quelqu'une de leurs qualités, soit essentielles à leur nature, soit accidentelles. Nous sommes obligés alors d'ajouter au Nom propre, ou au Nom appellatif de la chose dont nous parlons, le Nom de cette qualité, et de faire connoître le rapport d'identité que nous supposons entre cet être et cette qualité.

Ainsi dans ces exemples : *L'homme qui a la raison, le roi qui a du cou-*

rage, le soleil qui a de l'éclat, ces mots *la raison, le courage, l'éclat* expriment des qualités que je considère dans les êtres dont je parle, qui sont *l'homme, le roi, le soleil.*

Mais cette manière de s'exprimer est longue et monotone. On parvient au même but d'une manière plus courte en disant : *l'homme raisonnable, le roi courageux, le soleil éclatant.* Les mots *raisonnable, courageux, éclatant* se nomment *Adjectifs.* (1)

(1) L'Adjectif n'est qu'une manière abrégée de s'exprimer, il n'est pas absolument nécessaire : c'est pour cela que telle langue n'a point d'Adjectifs correspondans à ceux d'une autre langue. Ainsi nous n'avons point en françois d'Adjectifs correspondans aux Adjectifs latins *aureus, argenteus, ferreus*, etc., et aux Adjectifs allemands *gülden, silbern, eisern.* Nous sommes obligés d'employer les circonstanciels *d'or, d'argent, de fer*, autre expression elliptique. De même en arabe il n'y a point d'Adjectif qui réponde à nos Adjec-

Le mot *Adjectif* signifie *qui est destiné à ajouter*, et effectivement les Adjectifs sont destinés à ajouter au Nom qui rappelle l'idée de la nature des êtres une qualité qui peut appartenir également à des êtres de différentes natures ; aussi ne peuvent-ils désigner aucun être déterminé, à moins qu'ils ne soient joints à un Nom. Que je dise *blanc*, *courageux*, *éclatant*, *raisonnable*, je ne rappellerai à l'esprit l'idée d'aucun être ;

---

tifs *tout*, *chaque*, *nul*, *quelque*, *quel*, etc., et au lieu de dire : *tous les hommes*, *tout homme*, *nul homme*, *chaque homme*, *quelques hommes*, *quel homme est-ce ?* on dit : *la totalité des hommes*, *la totalité d'homme*, *non un d'entre les hommes*, *la totalité d'un d'entre les hommes*, *une portion des hommes*, *quoi d'homme est cela ?* Les Adjectifs latins *multus*, *tot*, *quot*, *quotus*, *pauci*, etc., ne peuvent être rendus en françois que par les noms *beaucoup*, *autant*, *tant*, *combien*, *peu* qu'on lie avec le Nom que les Adjectifs qualifient en latin, par la Préposition *de*.

mais si je joins ces Adjectifs à un Nom, et que je dise *vin blanc, homme courageux, soleil éclatant, animal raisonnable,* il résultera de la réunion du Nom et de l'Adjectif, l'idée d'un être indiqué par sa nature, et considéré comme possédant une certaine qualité.

Si je disois : *Les noirs sont plus communs en France que les blancs,* on ne sauroit pas ce que je veux dire, on ne pourroit pas distinguer si ce que je veux exprimer est vrai ou faux, et on pourroit avec raison me demander de quoi je parle. La raison en est que n'ayant point employé de Nom, je n'aurois rappelé l'idée d'aucun être, et que les qualités de *noirs* et de *blancs* pouvant s'appliquer à une multitude d'êtres de différentes natures, ne peuvent suffire pour en déterminer aucun.

Mais si je disois : *Les chevaux noirs sont plus communs en France que les chevaux blancs*, on m'entendroit parfaitement, et on pourroit juger que ce que je dis est vrai.

Les Adjectifs sont plus ordinairement employés avec les Noms appellatifs ou abstraits qu'avec les Noms propres, parce que les Noms propres désignant les individus d'une manière qui n'appartient qu'à eux, il n'est pas besoin d'exprimer leurs qualités pour les faire reconnoître. Les Noms appellatifs, au contraire, s'appliquant à tous les individus d'une même espèce, lorsqu'on veut en borner la signification à une partie des individus de l'espèce, on fait usage pour cela des Adjectifs.

Ainsi si je dis : *Les chevaux sont des animaux très-utiles ;* le Nom appellatif *chevaux* comprend tous les

individus de cette espèce; mais si je ne voulois parler que des chevaux d'une certaine couleur, d'un certain âge, ou d'un certain pays, je pourrois restreindre la signification du Nom appellatif en y ajoutant un Adjectif, comme dans ces propositions: *Les chevaux blancs sont rares; les vieux chevaux ne sont pas capables d'un travail fatigant; les chevaux françois sont robustes et agiles.*

Il en est de même des Noms abstraits qui désignent une qualité ou une action considérée d'une manière générale. Cette idée est susceptible d'être restreinte ou modifiée, et c'est ce que l'on peut faire souvent au moyen d'un Adjectif.

Ainsi le mot *amour*, qui signifie en général l'inclination du cœur vers un objet quelconque, peut être modifié en mille manières par des Ad-

jectifs, et l'on peut dire : *l'amour divin, l'amour profane, un amour vif, ardent, céleste, timide, réservé,* etc.

Les Noms propres sont plus rarement joints à des Adjectifs, par la raison que j'ai dite. Cela arrive néanmoins assez souvent. Par exemple, on joint un Adjectif à un Nom propre, quand le même Nom est commun à plusieurs individus, pour les distinguer l'un de l'autre, et alors cet Adjectif devient en quelque sorte partie du Nom propre. Ainsi on dit : *Charles le chauve, Charles le grand, Louis le juste, Louis le débonnaire,* pour distinguer ces princes des autres princes qui ont porté les Noms de Charles ou de Louis.

On joint encore un Adjectif à un Nom propre, pour indiquer une certaine qualité de l'individu désigné par le Nom propre, à laquelle seule

on fait attention en ce moment. En disant par exemple : *Le modeste Fénélon*, j'indique que je ne considère en ce moment Fénélon ni comme un homme savant, ni comme un homme éloquent, pieux, bienfaisant, mais seulement comme un homme modeste. C'est comme si je disois : *Fénélon qui étoit un homme modeste.*

[Les Adjectifs peuvent être employés dans le discours à deux fonctions différentes : tantôt l'Adjectif forme à lui seul l'attribut d'une proposition, comme dans cet exemple, *Néron étoit cruel ;* tantôt il entre soit dans le sujet, ou dans l'attribut, soit dans quelque autre partie accessoire de la Proposition pour qualifier le Nom auquel il est joint. C'est ainsi qu'il paroît dans ces Propositions : *L'enfant* OBÉISSANT *est la joie de son père. Salomon fut un roi* JUSTE. *L'in-*

nocence est une consolation PUISSANTE *au milieu de l'adversité la plus* AFFREUSE.

Quand l'Adjectif forme l'attribut d'une Proposition, il se rapporte au Nom qui sert de sujet à cette Proposition, et ne doit point être joint à un autre Nom, puisque c'est du sujet même que l'on affirme la qualité exprimée par cet Attribut.

Partout ailleurs l'Adjectif ne faisant que la fonction de qualificatif, doit nécessairement être joint à un nom, et si quelquefois on supprime le nom, ce n'est que parce que ceux à qui l'on parle peuvent facilement le suppléer.

Ainsi dans cette Proposition : *les chevaux noirs sont plus communs en France que les blancs,* il y a trois Adjectifs qui sont les mots *noirs, communs*, et *blancs;* le premier qualifie

le Nom *chevaux* qui exprime le Sujet : l'Adjectif *communs* formant l'Attribut ne doit point être uni à un Nom : quant au dernier, qui est le mot *blancs*, il devroit être joint à un Nom. Ce Nom est sous-entendu, mais il n'est personne qui ne puisse facilement le suppléer : car c'est le Nom *chevaux* qui doit être répété devant cet adjectif, et cette phrase n'est que l'abrégé de celle-ci : *les chevaux noirs sont plus communs en France, que les chevaux blancs ne sont communs en France.*

Dans cette autre phrase : *les justes seront éternellement heureux, et les impies éternellement malheureux,* il se trouve quatre Adjectifs sans aucun Nom : ces Adjectifs sont les mots *justes, impies, heureux* et *malheureux*. Les deux derniers formant les Attributs des deux Propositions dont

cette phrase est composée, n'ont pas besoin d'être réunis à des Noms. Les deux autres, *justes* et *impies,* ne peuvent il est vrai indiquer des êtres déterminés que par leur réunion avec un Nom; mais si ce Nom n'est pas exprimé, c'est que tout le monde voit qu'il ne peut être question ici que des hommes, et que cette phrase est équivalente à celle-ci : *les hommes justes seront éternellement heureux, et les hommes injustes seront éternellement malheureux.*

Les Adjectifs, à raison de l'influence qu'ils ont sur les Noms qu'ils qualifient, peuvent être divisés en deux classes. Les uns qualifient le Nom auquel ils sont joints par une circonstance qui est entièrement hors du Sujet exprimé par ce Nom; tels sont les Adjectifs *tout, chaque, aucun, nul, quelque, un, deux, trois, quatre,* etc.:

je nomme ceux-ci *Adjectifs circonstanciels*. Les autres déterminent le Nom auquel ils s'unissent par une qualité qui se trouve dans le sujet exprimé par ce Nom ; tels sont les Adjectifs *bon, beau, rouge, royal, mon, ton, notre, premier, second, troisième, quatrième* : je nomme les Adjectifs de cette seconde classe, *Adjectifs qualificatifs*. Ces deux sortes d'Adjectifs ont entre eux à peu près les mêmes rapports qu'il y a entre l'Article déterminatif et l'Article démonstratif. Les Adjectifs circonstanciels, ainsi que l'Article déterminatif, n'affectent que l'étendue des Noms appellatifs, sans influer aucunement sur leur compréhension. Les Adjectifs qualificatifs, de même que l'Article démonstratif, affectent en même temps l'étendue et la compréhension : ils diminuent la première et augmentent

la seconde. Rendons ceci sensible par quelques exemples.

Quand je dis : *ce drap est fin, le drap bleu est cher, mon drap est excellent, le premier drap est meilleur*, j'ajoute aux idées comprises dans le Nom appellatif *drap* celles d'être présent aux yeux de celui à qui je parle, ou d'être de couleur bleue, ou d'être en ma possession, ou enfin de tenir le premier rang entre plusieurs draps ; et par là je diminue beaucoup l'étendue du mot *drap*, puisque j'exclus tous les draps qui sont hors de ma vue, ou d'une couleur autre que le bleu, ou dans la possession de tout autre que moi, ou enfin qui occupent un rang autre que le premier.

Lorsqu'au contraire je dis : *le vin est le produit de la vigne, chaque vin a son goût particulier, tout vin perd avec le temps une partie de sa force*,

quelques vins durent à peine trois ans, il y a deux vins que je préfère à tous les autres, je restreins, il est vrai, l'étendue du mot *vin*, ou j'indique au contraire que je le prends dans toute son étendue, mais je n'ajoute aucune idée partielle à celles que comprend le mot *vin* et je n'en retranche aucune.

C'est parce que l'étendue et la compréhension d'un Nom propre ne peuvent être ni diminuées, ni augmentées, que ces Noms ne semblent devoir, par leur nature même, recevoir ni Articles, ni Adjectifs. Cependant ils prennent quelquefois l'un et l'autre, comme je l'ai déjà dit. Quand ils sont communs à plusieurs individus, l'addition de l'Article et de l'Adjectif sert à diminuer leur étendue en augmentant leur compréhension, et à les rendre ainsi individuels, ce qu'ils

doivent être par leur nature. C'est ce qui arrive dans les exemples que j'ai donnés, *Louis le débonnaire, Louis le juste, Charles le grand, Charles le chauve.*

Quand le Nom propre ne peut désigner qu'un seul individu, comme dans l'exemple que j'ai donné, *le modeste Fénélon*, ou dans celui-ci, *le cruel Caligula*, l'addition de l'Article et de l'Adjectif a encore le même but. Le nom de Fénélon semble effectivement renfermer les idées d'homme *éloquent, savant, sensible*, etc., et celui de Caligula, au contraire, comprendre les idées d'homme *débauché, imbécille, abruti*, comme si c'étoient autant de personnages différens renfermés sous un seul Nom. En ajoutant à ces Noms un Adjectif j'augmente leur compréhension, et je diminue leur étendue. J'exclus par

une abstraction purement spirituelle, le *Fénélon éloquent*, le *Fénélon savant*, le *Fénélon sensible*, pour ne parler que du *Fenélon modeste*. Par la même opération de l'esprit, j'exclus le *Caligula imbécille*, le *Caligula débauché*, le *Caligula abruti*, pour ne voir que le *Caligula cruel*, le seul dont je veux occuper ceux qui m'entendent.]

CHAPITRE VIII.

Des Numératifs.

Les Noms appellatifs sont applicables de leur nature à tous les individus d'une même espèce. Nous avons fait voir que par le moyen des Articles et des Adjectifs on peut les restreindre à une partie de ces individus, ou même à un seul. Si le nombre des individus auxquels on veut les restreindre n'est pas déterminé d'une manière précise, on peut se servir soit d'Adjectifs, comme *plusieurs, quelques;* soit de Noms, comme *une portion, peu, beaucoup*, etc. Si ce nombre est déterminé, on emploie dans toutes les langues des mots destinés précisément à la numération, comme

en françois *un*, *deux*, *quatre*, *cent*, *mille*. J'appelle les mots destinés à cet usage *Numératifs*. Ces mots peuvent être ou des Noms ou des Adjectifs. En françois ce sont de véritables Adjectifs du nombre de ceux que j'ai nommés *Adjectifs circonstanciels* (1). Nous avons cependant

(1) On ne m'objectera pas, sans doute, qu'ils ne varient ni de nombre ni de genre. Quant au nombre, l'idée de singularité est tellement attachée à *un* employé comme Numératif, et l'idée de pluralité à tous les autres, qu'elle ne peut souffrir aucune modification. Quant au genre, le Numératif *un* a la variété des genres. Les autres ne l'ont pas, il est vrai; mais cette faculté de concorder avec le Nom au moyen d'une variation de genres, n'est pas essentielle à la nature de l'Adjectif, comme je le dirai dans la seconde partie, et même elle n'existe pas dans les Adjectifs françois qui se terminent par un *e muet*, comme *juste*, *fidèle*. Il est vrai que nous employons souvent nos Numératifs comme des Noms, par exemple, quand nous disons *j'ai vu tous les cinq*; mais il y a alors

des Noms qui servent aussi à la numération, mais d'une manière collective, c'est-à-dire, comme si tous le individus nombrés ne formoient qu'une seule masse. C'est ainsi que nous disons *une couple, une dixaine, une vingtaine, deux centaines, un mille, trois milliers, un million,* etc.

Dans d'autres langues les Numératifs sont des Noms. En arabe, le nombre *un* est Adjectif, tous les autres sont des Noms (1).

---

ellipse du Nom, comme lorsqu'on dit : *le sage est toujours content; les riches méprisent les pauvres.* Enfin, il me semble que la construction des Numératifs est toujours, ou du moins le plus souvent, en grec, en latin et en françois la même que celle des Adjectifs πολύς, *multi, plures, plusieurs, quelques,* qu'on ne fait pas difficulté de regarder comme des Adjectifs.

(1) Leur rapport avec la chose nombrée s'indique d'une manière analogue à celle qu'on emploie pour indiquer le rapport qui est entre deux

[Il suit, de tout ce qui vient d'être dit, que les Numératifs ne forment pas par eux-mêmes une classe de mots particulière ; mais que, suivant le génie des différentes langues, ils appartiennent à la classe des Noms ou à celle des Adjectifs.]

Noms ; et cependant, par une singularité assez remarquable, il y a entre eux et la chose nombrée une concordance de genres pareille à celle qui est entre le Nom et l'Adjectif, en sorte qu'ils varient de forme suivant que la chose nombrée est du masculin ou du féminin. C'est comme si l'on disoit en françois *un douzain de poulets, une douzaine de poules.*

CHAPITRE

CHAPITRE IX.

De la Préposition.

Distinction des mots employés d'une manière absolue ou d'une manière relative.

Ce que c'est qu'un rapport composé d'un antécédent et d'un conséquent. Exposant d'un rapport. Idée abrégée des Cas. Plusieurs rapports consécutifs. Le terme conséquent est aussi nommé Complément.

Nous sommes souvent obligés de réunir plusieurs mots pour exprimer complétement l'idée de la chose dont nous parlons. Si je dis : *Donnez-moi un cheval*, le mot *cheval* exprime

complétement à lui seul la chose dont je parle ; mais si je dis : *Donnez-moi un cheval de carton*, je réunis l'idée de *cheval* à celle de *carton*, pour en faire le tableau complet de la chose dont je parle. Si quelqu'un me demandoit : *Que faites-vous ?* je pourrois lui répondre : *J'écris*, et ce seul mot lui donneroit l'idée de l'action à laquelle je m'occupe : mais si je voulois lui donner une connoissance plus distincte de ce que je fais, je lui dirois : *J'écris une leçon de Grammaire* : il sauroit alors non-seulement que j'écris, mais encore que ce que j'écris est une leçon, et que cette leçon est une leçon de Grammaire. Dans le premier cas, quand je n'emploie qu'un seul mot pour peindre l'idée d'une chose ou d'une action, ce mot est employé d'une manière absolue : quand le mot principal, qui

caractérise la chose ou l'action est suivi d'un ou de plusieurs Noms qui sont en rapport avec lui, et qui modifient l'idée principale, ce mot est employé d'une manière relative. Dans l'exemple : *Donnez-moi un cheval*, le Nom *cheval* est employé d'une manière absolue. Dans l'exemple : *Donnez-moi un cheval de carton*, le même Nom *cheval* est employé d'une manière relative, et le Nom avec lequel il est en rapport, est *carton*. Dans l'exemple *J'écris*, le Verbe *écrire* est employé d'une manière absolue : dans l'autre exemple : *J'écris une leçon de Grammaire*, le même Verbe *écrire* est employé d'une manière relative, et le Nom avec lequel il est en rapport, est *leçon* : mais ce Nom lui-même est employé d'une manière relative, et le Nom avec lequel il est en rapport, est *Grammaire*.

Le rapport qui est entre deux mots, n'est pas toujours le même. Ainsi entre ces mots *Je suis* et *l'eau*, il peut y avoir une multitude de rapports, comme *Je suis dans l'eau, je suis sur l'eau, je suis sous l'eau, je suis devant l'eau, je suis derrière l'eau, je suis contre l'eau.* Pour exprimer ces différens rapports, il faut employer dans le discours des signes différens.

Tantôt on indique ces rapports par la place seule que les mots occupent dans la Proposition, tantôt par différentes terminaisons que l'on donne au même mot, tantôt enfin par des mots que l'on place entre le mot employé d'une manière relative, et celui qui est en rapport avec lui. Ces mots se nomment *Prépositions* d'un mot latin qui signifie *mettre devant*, parce qu'en latin comme en

françois, ils se placent devant le Nom qui est en rapport. (1)

Dans ces mots : *un cheval de carton*, les Noms *cheval* et *carton* sont en rapport l'un avec l'autre, et la nature de ce rapport est déterminée par la Préposition *de*. Dans cet autre exemple, *J'écris une leçon de Grammaire*, le Verbe *J'écris* et le Nom *une leçon* sont en rapport, et ce rapport est indiqué par la place qu'occupe le Nom *une leçon* immédiatement après le Verbe. Le Nom *leçon* est encore en rapport avec le Nom *Grammaire*, et la nature de ce rapport est déterminée par la Préposition *de*. Enfin dans tous les exemples, *Je suis dans l'eau, je suis sur l'eau*,

(1) Dans d'autres langues, en turc, par exemple, en basque, en groënlandois, ces mots se placent après le terme conséquent; ainsi on ne devroit pas leur donner le nom de *Prépositions*.

je suis sous l'eau, je suis devant l'eau, je suis derrière l'eau, je suis contre l'eau ; le Verbe *Je suis* et le Nom *l'eau* sont en rapport, mais la nature de ces différens rapports est déterminée par les Prépositions, *dans, sur, sous, devant, derrière, contre.*

Un rapport suppose toujours deux choses : on nomme ces deux choses les *deux termes du rapport :* le premier se nomme *Antécédent,* le second *Conséquent.* Dans ces mots *un cheval de carton,* les deux termes du rapport sont *cheval* et *carton : cheval* est l'antécédent, et *carton* le conséquent. La préposition qui sert à faire connoître la nature du rapport qui est entre les deux termes, se nomme *l'Exposant.*

Dans cette phrase : *Moyse donna la loi de Dieu au peuple Juif,* il y a trois rapports. Le premier a pour

terme antécédent *donna*, et pour terme conséquent *la loi.*

Le second a pour antécédent *la loi*, et pour conséquent *Dieu.* (1).

Le troisième a pour antécédent *donna* et pour conséquent le *peuple Juif.*

Dans le premier rapport il n'y a point d'exposant.

Dans le second l'exposant est la Préposition *de.*

---

(1) En françois le rapport entre deux Noms a presque toujours pour exposant la Préposition *de*, et ce n'est que quand un même Nom sert d'antécédent à deux rapports, que le second a pour exposant la Préposition *à*, comme : *le rapport des actions à Dieu.* Au lieu de l'exposant *de*, le peuple emploie souvent l'exposant *à* : *C'est la servante à notre curé : C'est le jardinier à M. le Bailli :* anciennement on supprimoit l'exposant, et on disoit : *l'host le Roi : la bannière M. S. Denys.* C'est ce qui se voit encore aujourd'hui dans beaucoup de Noms propres : *la Ville l'Évêque, la rue des Fossés M. le Prince, Villeneuve le Comte*, etc.

Dans le troisième, l'exposant est la Préposition *à* : car *au* est un mot composé pour *à le*.

Le même mot qui sert de terme conséquent à un rapport peut servir en même temps d'antécédent à un autre rapport. On en a vu un exemple dans cette proposition *J'écris une leçon de Grammaire*, où le mot *leçon* sert en même temps de conséquent à *J'écris* et d'antécédent à *Grammaire*. Dans cet autre exemple : *J'ai acheté une table de bois d'acajou*, on trouve les trois rapports suivans : premier rapport : antécédent *J'ai acheté*; conséquent *une table*; second rapport : antécédent *une table*; conséquent *bois*; troisième rapport : antécédent *bois*; conséquent *acajou*; et on voit que le mot *table* sert en même temps de conséquent au premier rapport et d'antécédent au second; et que le

mot *bois* sert pareillement de conséquent au second rapport, et d'antécédent au troisième.

[Si l'exemple donné précédemment *Moyse donna la loi de Dieu au peuple Juif* étoit mis en latin, on diroit : *Moyses dedit legem Dei populo judaïco.*

Le premier rapport a pour terme antécédent *dedit*, et pour conséquent *legem*.

Le second a pour antécédent *legem*, et pour conséquent *Dei*.

Le troisième a pour antécédent *dedit*, et pour conséquent *populo judaïco*.

Chacun de ces rapports a son exposant, mais cet exposant n'est point comme en françois un mot séparé ; c'est dans le premier la finale *em* du mot *legem*, dans le second la finale *i* du mot *Dei*, dans le troisième la

finale *o* des mots *populo judaïco*.

Ces terminaisons sont ce qu'on appelle des *Cas*. Nous reviendrons sur cet objet.

Dans un grand nombre de langues, tant de celles qui admettent des cas comme le turc, le basque, etc., que de celles qui n'en admettent pas, comme le persan, le rapport entre deux noms s'indique en plaçant le terme conséquent immédiatement avant l'antécédent et n'en faisant, pour ainsi dire, qu'un seul mot : cela même peut aussi avoir lieu entre plusieurs noms qui forment divers rapports successifs. Ainsi en basque au lieu de dire : *les ornemens des autels des églises des Indes*, on s'exprime d'une manière qui revient à peu près à celle-ci : *Indes - églises - autels - ornemens*.]

Le terme conséquent d'un rapport

se nomme aussi *Complément*. Si la nature du rapport est déterminée par une Préposition, le terme conséquent de ce rapport est le complément de la Préposition ; si il n'y a point de Préposition, le terme conséquent est le complément immédiat de l'antécédent.

CHAPITRE X.

De l'Adverbe.

Il n'y a point de rapport qui ne puisse être exprimé par une Préposition suivie de son complément, ou par un complément immédiat : mais il arrive souvent qu'au lieu d'employer une Préposition et son complément, on emploie un seul mot qui réunit le sens de l'un et de l'autre mot. Ainsi au lieu de dire : *Vivre dans la tranquillité, marcher avec lenteur, écrire avec vîtesse, parler d'une manière hardie, être riche avec excès;* on peut dire : *Vivre tranquillement, marcher lentement, écrire vîte, parler hardiment, être trop riche;* ces mots sont nommés *Adverbes.*

Tout Adverbe est équivalent à une Préposition suivie de son complément : mais toute Préposition suivie de son complément, ne peut pas dans toutes les langues être remplacée par un Adverbe (1) : car il y

(1) Gebelin veut que l'Adverbe ne modifie jamais que l'action ou la manière d'être comprise dans le Verbe, et il dit que dans ces phrases *il est extrêmement beau, il est véritablement Roi*, c'est le Verbe et non l'Attribut qui est modifié par l'Adverbe. Je crois cela faux : le Verbe abstrait n'indiquant que l'existence du Sujet, avec relation à un Attribut indéterminé, n'est susceptible d'aucune modification, à moins que ce ne soient des modifications circonstancielles de temps ou de durée, comme sont en arabe les Verbes qui signifient *être au matin, être avec continuité, être le soir.*

Gebelin dit encore que les Adverbes, dans leur sens absolu, ne s'emploient jamais qu'avec les Verbes. Mais il en est de même de tous les termes circonstanciels : ils modifient toujours un Verbe. Et si les Adverbes s'emploient avec les Verbes dans un sens absolu, c'est que ces Verbes renferment un Attribut que l'Adverbe mo-

a dans chaque langue des Adverbes qui n'ont point de mot équivalent dans les autres langues. Ainsi les Adverbes latins *sursùm*, *deorsùm*, *dextrorsùm*, *sinistrorsùm* ne peuvent se rendre en françois que par ces ex-

---

difie, *Il peint supérieurement*, c'est-à-dire, *Il est peignant supérieurement*: l'Adverbe ne modifie donc jamais le Verbe, mais toujours l'Attribut, et s'il paroît modifier les Verbes concrets, c'est qu'ils renferment un Attribut. Quelle différence y a-t-il donc entre un Adverbe et une Préposition suivie d'un complément? Aucune: car dans les langues qui n'ont point de Prépositions, et qui ont pour y suppléer une multitude de Cas, tous ces Cas peuvent être regardés comme des Adverbes. D'un autre côté, il est certain qu'une langue pourroit se passer absolument d'Adverbes; mais la réunion d'une Préposition et de son complément en un Adverbe, n'a lieu en général que lorsque le Nom qui sert de complément, exprime une idée vague ou abstraite, ou une qualité: elle a lieu rarement quand le Nom est appellatif (on dit cependant *pédestrement*, mais on ne dit pas *cavalièrement* ni *équestrement* pour *à cheval*), et ne se rencontre jamais, dans

pressions, *en haut, en bas, à droite, à gauche,* qui renferment des Prépositions suivies de leurs complémens. En arabe, au contraire, il n'est aucun Nom, aucun Verbe, aucun Adjectif qui ne puisse devenir Adverbe. C'est ainsi qu'en grec, au moyen d'une

---

la plupart des langues; quand le complément est un Nom propre. En grec il y a une exception pour les Noms de lieux.

De ce que je dis, qu'il n'y a point dans le principe de différence entre une Préposition suivie de son complément et un Adverbe, on ne doit pas conclure que dans une langue quelconque on puisse toujours employer indifféremment la Préposition suivie de son complément ou l'Adverbe équivalent. L'usage peut à cet égard avoir introduit des nuances délicates, auxquelles il est essentiel de se conformer: en françois, par exemple, *malignement* peut se prendre quelquefois en bonne part d'une espiéglerie ou d'un badinage innocent, ce qu'on ne pourroit pas faire de l'expression *avec malignité*. Mais ces nuances introduites par l'usage ne nuisent pas au principe, qui est confirmé par la comparaison de diverses langues.

terminaison particulière, tous les Noms propres de lieux peuvent devenir Adverbes, et que l'on dit en un seul mot : *d'Athènes*, *à Athènes*, dans ces phrases : *Venir d'Athènes*, *aller à Athènes*.

Les Adverbes servent à exprimer les circonstances qui accompagnent l'action, telles que circonstances de temps, de lieu, d'instrument, de manière. Ces circonstances se trouvent réunies dans l'exemple suivant : *Hier je suis revenu ici, pédestrement, très-vîte.* Ils servent encore à modifier l'Attribut compris dans le Verbe, et l'Adjectif qui est de sa nature Attribut : Ainsi on dit : *Il écrit passablement, il est mort courageusement, il a été battu rudement, il est extrêmement sage, il est puissamment riche.* Plusieurs Adverbes sont susceptibles eux-mêmes d'être modifiés par d'au-

tres Adverbes. Les Adverbes qui peuvent être modifiés par d'autres Adverbes sont ceux qui expriment une qualité susceptible de plus ou de moins. Les Adverbes qui servent à en modifier d'autres sont ceux qui expriment la quantité comme *plus*, *moins*, *très*, *peu*, *trop*, *fort*, *extrêmement*, *aussi*, etc. Ainsi on dit : *plus longuement*; *très-sagement* ; mais on ne peut pas dire *plus* ou *très-premièrement*.

Ces Adverbes de quantité qui servent à modifier les Adverbes de qualité, peuvent aussi se modifier les uns les autres. On dit fort bien, par exemple : *Il est infiniment plus sage, il se conduit très-peu sagement.*

Certains Adverbes, et spécialement ceux qui indiquent des circonstances de lieu, peuvent servir de complémens aux Prépositions. C'est ainsi qu'on dit :

Allez d'ici à Rome, il est venu de là en peu de temps; par où avez-vous passé; d'où venez-vous? à quand me remettez-vous (1)?

(1) Nous avons dit précédemment que les Adverbes équivalent à une Préposition et à son complément : il pourroit paroître extraordinaire par cette raison, que les Adverbes servissent de complémens à des Prépositions. Mais on cessera de s'en étonner, si l'on fait attention qu'il n'est pas rare qu'une Préposition ait pour complément une autre Préposition suivie d'un complément. C'est ainsi qu'on dit : *Il sort de chez le roi; la foudre descend quelquefois d'en haut, et quelquefois elle s'élève d'en bas; je passerai par chez vous pour me rendre au palais; de par le roi et justice.*

La manière d'analyser ces sortes de constructions est de ne considérer dans ce cas la seconde Préposition avec son complément que comme formant un seul tout; et effectivement ces complémens composés *chez le roi, en haut; en bas, chez vous, par le roi*, équivalent à *la demeure royale, le lieu haut, le lieu bas, votre logis, l'autorité royale*: de même les Adverbes *ici, là, où, quand* peuvent être considérés comme des Noms, et équivalent à *ce lieu-ci, ce lieu-là, quel lieu? quel temps?*

On a des exemples pareils en latin, comme *dehinc, exindè, desursùm*, etc.

CHAPITRE XI.

De la Conjonction.

Les différentes sortes de mots que nous avons fait connoître jusqu'ici, les Verbes, les Noms, les Articles, les Adjectifs, les Pronoms, les Prépositions et les Adverbes, concourent à former les Propositions et à déterminer les rapports qui se trouvent entre les différens termes d'une même Proposition. Mais de même que les différens termes d'une Proposition sont en rapport les uns avec les autres, il arrive aussi que diverses Propositions ont entre elles des rapports qu'il est nécessaire de rendre dans le discours.

Tantôt une Proposition est oppo-

sée à celle qui la précède, tantôt elle en dépend comme d'une condition nécessaire, tantôt elle lui sert de complément. Chacun de ces caractères doit être exprimé par un signe particulier, qui indique la dépendance mutuelle de ces Propositions, et la nature de leurs rapports. Éclaircissons cela par des exemples: *Dieu a parlé et tout a été fait; il a commandé et tout a été créé. Dieu a parlé,* voilà une Proposition complète; *tout a été fait,* en voilà une autre tout aussi complète. Le mot *et* qui les joint n'appartient ni à l'une ni à l'autre, il ne sert qu'à les lier, et à indiquer que la production de toutes choses a été une suite de la parole de Dieu. Il en faut dire autant des deux Propositions suivantes: *il a commandé, tout a été créé.* Chacune d'elles isolée forme un sens par-

fait : le mot *et* qui les unit, indique que l'effet exprimé par la seconde a eu pour cause le commandement de Dieu que la première exprime.

Autre exemple : *Cicéron dans sa jeunesse fut couvert de gloire ; mais sa vieillesse fut troublée par les malheurs de la République.* Il y a ici deux Propositions complètes : le mot *mais* n'appartient ni à l'une ni à l'autre : il indique l'opposition qui existe entre la pensée exprimée par la première Proposition, et celle que contient la seconde.

Vous viendrez dîner ici demain, si vous voulez me faire plaisir. Il y a encore ici deux Propositions : l'une est : *vous viendrez dîner ici demain ;* l'autre : *vous voulez me faire plaisir :* le mot *si* qui joint ces deux Propositions, fait connoître le rapport conditionnel qui est entre elles.

Dieu veut que nous aimions notre prochain. La première Proposition est *Dieu veut*; la seconde, *nous aimions notre prochain.* En effet, on pourroit exprimer le même sens en disant : *Aimons notre prochain, Dieu veut cela*; où l'on sent facilement la distinction des deux Propositions. Le mot *que* qui lie ces deux Propositions, indique que la seconde est le complément de la première.

Il pleuvra demain, ou il fera un grand vent; car le baromètre descend. Voilà trois Propositions : les deux premières sont liées par le mot *ou* qui indique le doute et l'alternative : elles sont liées l'une et l'autre avec la troisième par le mot *car* qui indique que les deux premières sont une conséquence de la troisième, que l'abaissement du mercure dans le baromètre est le motif qui me fait

juger qu'il pleuvra demain, ou qu'il fera grand vent.

Quoique ces mots *et, ou, si, que, car, mais* aient des significations bien différentes, ils ont tous néanmoins un usage commun, c'est de lier diverses Propositions, et d'indiquer qu'elles ont un rapport entre elles (1) : c'est pour cela qu'on les nomme *Conjonctions* : mais les Conjonctions ne se bornent pas à cette indication vague d'un rapport, elles déterminent aussi la nature de ce rapport.

On peut souvent au moyen d'une Conjonction réunir plusieurs Propo-

(1) Les Conjonctions *et* et *ni* sont aussi employées à lier les parties d'un Sujet ou d'un Attribut simple complexe. Exemples : *Aimer Dieu et vivre suivant ses passions, c'est une chimère. Ne craindre ni Dieu, ni les hommes, ni le témoignage de sa conscience, c'est le caractère d'un scélérat, qui doit être proscrit de la société.*

sitions en une seule : ainsi l'on dit : *Dieu nous a faits pour l'adorer et le servir*, ce qui équivaut à ces deux Propositions : *Dieu nous a faits pour l'adorer, et il nous a faits pour le servir. Ne soyez ni avares ni prodigues*, équivaut à ces deux Propositions : *Ne soyez point avares et ne soyez point prodigues. Ce n'est pas l'homme qu'il faut craindre, mais Dieu*, équivaut à celles-ci : *Ce n'est pas l'homme qu'il faut craindre, mais c'est Dieu qu'il faut craindre.*

[Les Conjonctions ne se bornent pas à indiquer les rapports qui sont entre diverses Propositions; elles déterminent de plus, comme nous l'avons dit, la nature de ces rapports; elles sont donc les exposans des rapports établis entre deux Propositions qui en sont les termes, l'antécédent et le conséquent, de même que les

Prépositions

Prépositions sont les exposans des rapports qui existent entre deux Noms, ou entre un Verbe et un Nom.

Mais ce rapport est encore indiqué assez fréquemment par une variation dans la forme du Verbe de la Proposition qui sert de terme conséquent, ou même des deux Propositions.

La même chose a lieu, comme nous l'avons déjà insinué, dans le rapport entre un Verbe et un Nom. Dans certaines langues, ce rapport déterminé par la Préposition est encore indiqué par le Cas auquel se met le conséquent ou complément de la Préposition. Ainsi, en latin on dit : *Eo ad urbem*, je vais à la ville. *Venio ab urbe*, je viens de la ville. La nature du rapport qui est entre *eo*, je vais, et *urbs*, la ville, est déterminée, et par la Préposition *ad*, et par la

finale *em* du mot *urbem*. La nature du rapport qui est entre *venio*, je viens et *urbs* la ville, est déterminée, et par la Préposition *ab* de, et par la finale *e* du mot *urbe*.

Il en est de même entre deux Propositions formant les deux termes d'un rapport dont la Conjonction est l'exposant. Ainsi l'on dit : *Je veux que tu saches ta leçon* : il y a ici deux Propositions en rapport : l'antécédent est *Je veux*, le conséquent *tu saches ta leçon*. L'exposant est *que* : il détermine la nature du rapport qui est un rapport de subordination ; mais elle est encore indiquée par la forme du Verbe *tu saches*.

On dit de même : *Les hommes seroient heureux, s'ils étoient vertueux*. La Conjonction *si* détermine la nature du rapport qui est entre ces deux Propositions et qui est un rap-

port de supposition, mais outre cela elle est encore indiquée par la forme du Verbe *seroient*. Ces variations dans la forme des Verbes, sont ce qu'on appelle des *Modes*. Nous en parlerons ailleurs.]

CHAPITRE XII.

De l'Interjection.

Toutes les espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici, concourent à former le tableau de nos pensées. Il y a une autre espèce de mots qui n'expriment point nos pensées, mais nos sensations. Ainsi un homme qui souffre s'écrie *Ai ! Ouf !* Un homme, dans un moment d'étonnement, exprime sa surprise par ces mots : *Eh ! Oh !* Celui qui est occupé d'un sentiment douloureux, l'exprime par *Hélas !* Ces mots s'appellent *Interjections*.

CHAPITRE XIII.

Mots Mixtes.

Adjectifs pronominaux. Adjectifs conjonctifs. Autres mots conjonctifs; Adverbes négatifs, affirmatifs, prohibitifs.

On pourroit être embarrassé à quelle classe il convient de rapporter certains mots qui paroissent ou n'appartenir à aucune de celles que j'ai nommées, ou appartenir à plusieurs d'entre elles en même temps.

Je commence par faire quelques observations sur les mots *mon, ton, son, notre,* etc., *mien, tien, sien, nôtre,* etc., que l'on nomme communément, mais d'une manière peu exacte, *Pronoms possessifs.* Si l'on fait attention à la définition que nous avons

donnée des *Pronoms*, on sentira facilement que ce ne sont pas ici des Pronoms, mais des Adjectifs qui ont avec les Pronoms le même rapport que les Adjectifs *royal*, *national*, *céleste*, *infernal* ont avec les Noms *roi*, *nation*, *ciel*, *enfer*. On pourroit, à raison des Pronoms dont ils dérivent, les nommer *Adjectifs pronominaux*. Nous avons en françois deux sortes d'Adjectifs pronominaux. Les premiers *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur* ne prennent jamais d'Articles, parce qu'ils restreignent tellement le Nom appellatif auquel ils sont joints, que l'Article seroit sans aucune utilité. Ils équivalent donc à l'Article déterminatif *le*, *la*, *les* et de plus à la Préposition *de* ayant pour complément les Pronoms personnels *moi*, *toi*, *lui*, *soi*, *nous*, *vous*, *eux*, *elles*. *Mon livre* est la même

chose que *le mien livre*, ou *le livre de moi : notre livre* est la même chose que *le notre livre*, ou *le livre de nous.*

Les Adjectifs pronominaux de la seconde espèce, *mien, tien, sien, nôtre, vôtre, leur*, s'emploient toujours dans l'usage actuel avec l'Article déterminatif, mais sans aucun Nom. On ne peut pas dire *un mien frère*, comme on le disoit autrefois, ni *le sien livre.* Ces mots n'en sont pas moins des Adjectifs, et s'ils ne sont jamais joints à un Nom, c'est que l'usage ne permet de les employer que quand la chose à laquelle ils se rapportent, vient d'être nommée. Si donc on dit, par exemple : *Voilà deux écus, l'un à moi, l'autre à vous ; le mien est neuf, et le vôtre vieux ;* c'est parce qu'on diroit de même avec tout autre Adjectif : *voilà deux écus, l'un blanc, l'autre noir ; le blanc est neuf, et le*

noir, vieux. Dans la plupart des langues il n'y a qu'une seule espèce d'Adjectifs pronominaux. Beaucoup de langues aussi n'en ont point et y suppléent par les Pronoms mis en rapport avec les Noms, et formant le terme conséquent de ces rapports. On dit alors : *le livre de moi, la vie de nous.*

[Passons à une autre espèce de mots que l'on a souvent comptés parmi les Pronoms : je veux dire les mots *celui, celle, ce, celui-là, cela* et tous ceux qui, dans d'autres langues, correspondent plus ou moins parfaitement à ces mots françois.

On ne peut pas nier que ces mots n'aient quelque rapport avec les Pronoms, du moins en françois, puisque le Pronom de la troisième personne entre dans la formation de quelques-uns d'entre eux; mais si on fait atten-

tion à leur signification, on reconnoîtra qu'ils sont synonymes de ces expressions *cette personne* ou *cette chose,* et que par conséquent ils renferment la valeur de l'Article démonstratif et d'un Nom. Ce sont donc en françois de véritables Noms, qui indiquent les êtres par une idée très-générale, restreinte seulement par la valeur de l'Article démonstratif qu'ils renferment. Je ne m'étendrai pas davantage sur ces mots, parce que j'en ai déjà parlé.

On a encore compris parmi les Pronoms des mots d'une nature fort différente, dont il faut d'abord expliquer l'usage, pour voir dans quelle classe il convient de leur assigner une place.

Il arrive souvent que pour développer, restreindre ou modifier l'idée exprimée par un Nom, ou un Pro-

nom, on emploie une Proposition qui se lie à la Proposition principale. Cette Proposition se nomme *conjonctive*. C'est ainsi que je dis : *Dieu qui sait tout, connoît nos pensées les plus secrètes*. Ces mots : *qui sait tout*, forment une Proposition conjonctive qui modifie l'idée de *Dieu*, qui est le Sujet de la Proposition principale, *Dieu connoît nos pensées les plus secrètes*. Je dis de même : *Les hommes de bien, auxquels je désire de plaire, sauront apprécier mon travail.* Ces mots *auxquels Je désire de plaire*, forment une Proposition conjonctive qui modifie l'idée exprimée par ceux-ci : *Les hommes de bien*, qui sont le Sujet de la Proposition principale, *Les hommes de bien sauront apprécier mon travail.* Il en est encore de même dans cette phrase : *La personne que vous aimez, méprise l'attachement*

que vous avez pour elle. Il y a ici deux Propositions conjonctives; la première formée des mots *que vous aimez*, modifie l'idée exprimée par *la personne* qui est le Sujet de la Proposition principale, *la personne méprise l'attachement;* la seconde formée des mots *que vous avez pour elle*, modifie l'idée exprimée par le mot *l'attachement* qui sert de complément au Verbe de la Proposition principale.

Ces mots *qui, que, lequel*, appelés, par la plupart des Grammairiens, *Pronoms relatifs*, font évidemment la fonction d'une Conjonction. Ils servent à lier la Proposition conjonctive à la Proposition principale. Souvent même il est possible de donner une autre tournure à l'expression, en sorte que l'on substitue à ces mots *qui, que* une Conjonction : ainsi, lorsque j'ai dit : *Dieu qui sait tout*,

connoît nos pensées les plus secrètes; j'aurois exprimé la même pensée en disant : *Dieu connoît nos pensées les plus secrètes, car il sait tout.* Si je dis : *Vous qui désapprouvez cette action, vous l'imitez,* j'aurois pu dire également : *vous imitez cette action, quoique vous la désapprouviez.*

Mais ces mots *qui, que,* ne font pas seulement la fonction d'une Conjonction; ils rappellent encore l'idée exprimée par un mot qui les a précédés. Dans certaines langues, comme en françois et en latin, ils indiquent par leur forme si ce mot qui appartient en même temps à la Proposition principale et à la Proposition conjonctive, fait dans cette dernière la fonction de Sujet, ou celle de complément d'un Verbe ou d'une Préposition. En françois, par exemple, s'il fait la fonction de Sujet, on em-

ploie le mot *qui*; s'il sert de complément au Verbe de la Proposition conjonctive, ou d'Attribut au Verbe *être*, on emploie le mot *que*; s'il sert de complément à une Préposition, c'est toujours *qui*. Éclaircissons ceci par des exemples. *Homère qui a servi de modèle à tous les grands poëtes, est une source inépuisable de beautés et de richesses : qui* sert de Sujet à la Proposition conjonctive : il la lie à la Proposition principale, et en même temps, il rappelle l'idée d'*Homère*. Si je dis : *Homère que les grands poëtes ont pris pour modèle, est une source inépuisable de beautés et de richesses; que* sert de complément au Verbe *ont pris* de la Proposition conjonctive : il lie cette Proposition à la Proposition principale, et en même temps il rappelle l'idée d'*Homère*. *Nous ne savons ce que nous serons un jour*;

que lie la Proposition conjonctive avec la Proposition principale, et il sert en même temps d'Attribut au Verbe abstrait *nous serons.* (1)

Le Sujet d'une Proposition, le complément d'un Verbe, et le complément d'une Préposition, étant toujours un Nom (2), ou un Pronom, les mots *qui* et *que*, outre leur va-

(1) Observez que *qui* sert quelquefois de complément à un Verbe : c'est lorsqu'il signifie, *quel est celui que.* Car soit que l'on veuille dire : *quel est celui qui*, soit que le sens soit *quel est celui que*, dans l'un comme dans l'autre cas, on emploie *qui.* Exemple du premier : *je voudrois savoir qui vous a dit cela*, c'est-à-dire, *quel est celui qui vous a dit cela.* Exemple du second : [redacted] *moi qui vous avez vu*, c'est-à-dire, *quel est celui que vous avez vu.* Il en est de même quand on interroge : *qui vous punira?* c'est-à-dire, *quel est celui qui vous punira? qui punirez-vous?* c'est-à-dire, *quel est celui que vous punirez?*

(2) Je comprends sous les Noms, les infinitifs des Verbes.

leur conjonctive, représentent donc encore les êtres d'une manière vague et indéterminée qui n'exprime ni leur nature, ni leurs qualités, ni la personne sous laquelle on les envisage dans le discours. Ce ne sont donc, à proprement parler, ni des Noms, ni des Pronoms, ni des Adjectifs purs et sans aucun mélange.

Mais comme ces mots font, de la Proposition conjonctive totale, une sorte d'Adjectif qui qualifie un être indiqué par un Nom ou par un Pronom dans la Proposition principale; je crois plus à propos de leur donner le Nom d'*Adjectifs conjonctifs*. Que je dise : *Un Roi juste fait le bonheur du peuple*, ou : *Un Roi qui est juste, fait le bonheur du peuple*, le sens est le même.

Au reste, cette considération sur les mots *qui* et *que*, appartient plu-

tôt à la Grammaire de la langue françoise et des langues qui ont soumis ce Conjonctif aux règles de la concordance, comme le grec, le latin, l'allemand, etc., qu'à la Grammaire générale. En effet, au lieu de ce Conjonctif on pourroit n'employer qu'une simple Conjonction : elle ne serviroit alors qu'à lier la Proposition conjonctive à la Proposition principale, et le Sujet ou le complément de la Proposition conjonctive, pourroit être exprimé par un mot indépendant de la Conjonction. C'est ainsi qu'en italien *che* est indéclinable ; il répond également au *qui* et au *que* des François : *Dio che à creato il mondo, à fatto tutto di niente : Tutte le cose che vediamo, sono l'opra di Dio.* Il y a, dans la première de ces phrases, ellipse du Pronom *egli*, Sujet du Verbe *à creato*, mais la troisième

personne du Verbe y supplée. Dans la seconde, il y a ellipse du Pronom *le*, complément du Verbe, parce que la forme conjonctive de la Proposition y supplée.

Il y a d'autres langues où la Conjonction n'empêche pas qu'on n'exprime le Sujet de la Proposition conjonctive, ou le complément de son Verbe par un Pronom. C'est ainsi qu'en arabe on dit : *L'homme que il est foible, a besoin du secours de Dieu : L'homme que je vois lui, est un de mes amis : L'homme que je travaille pour lui, ne reconnoît pas génereusement mes peines.* Cette Conjonction a cependant en arabe la variété des Genres et des Nombres, ce qui en fait un Adjectif.

On voit quelque chose de semblable en allemand, où, quand le Sujet de la Proposition principale est un

Pronom personnel, et qu'il sert aussi de Sujet à la Proposition conjonctive, on le répète après l'Adjectif conjonctif, quoique celui-ci se décline par Genres, Nombres et Cas. Exemple : *Ich der ich meinen Vater liebe, kann sein Elend nicht ansehen* : *Moi qui aime mon père, je ne puis voir son malheur*, à la lettre : *Je qui j'aime*, etc. Nous nous contentons, en pareil cas, que le Sujet de la Proposition conjonctive soit indiqué par la personne du Verbe : *Moi qui suis, toi qui es, nous qui sommes* (1). En hébreu, la Conjonction n'a aucune variation de Genres, de Nombres, ni de Cas.

Les mots *qui, que, lequel*, ne sont

(1) Gebelin et d'autres grammairiens croient que *qui* est formé de *que il*. Comment, en ce cas, tiendroit-il lieu de *que je, que tu, que nous ?*

pas les seuls qui joignent la fonction de Conjonction à une autre destination. Il y a des Noms, des Adverbes, des Adjectifs conjonctifs; et tous ces mots se reconnoissent parce qu'on peut leur substituer une autre expression dans laquelle se trouvent les mots *qui, que, lequel.*

Ainsi *combien, quand, où, quoi, comment, comme* et plusieurs autres, sont des mots conjonctifs. *J'ignore combien de maisons il possède*, c'est-à-dire, *J'ignore la quantité de maisons qu'il possède; Je finirai quand il me plaira*, c'est-à-dire, *Je finirai à tel moment qu'il me plaira; Je ne sais où je suis*, c'est-à-dire, *Je ne sais pas le lieu dans lequel je suis; Je ne sais quoi faire*, c'est-à-dire, *Je ne sais pas la chose que je dois faire; Je voudrois savoir comment on se fait aimer*, c'est-à-dire, *Je voudrois*

savoir le moyen par lequel on se fait aimer ; Il fait comme il dit, c'est-à-dire, *Il fait de la même manière qu'il dit.*

Notre langue offre encore un petit nombre de mots mixtes dont l'usage est très-fréquent, et dont j'ai déjà eu occasion de faire remarquer la composition. Je parle des mots *du*, *des*, *au*, *aux*, qui sont composés primitivement d'une Préposition et d'un Article déterminatif. *Du* et *des* renferment la Préposition *de* et équivalent à *de le*, *de les* : *au* et *aux* renferment la Préposition *à* et tiennent lieu des mots *à le*, *à les*. Cette même composition se retrouve dans l'Adjectif conjonctif *lequel*, et on dit *duquel*, *auquel*, *desquels*, *auxquels* pour *de lequel*, *à lequel*, *de lesquels*, *à lesquels*. Ces mots n'étant réellement qu'une réunion accidentelle de deux mots

différens, sont en même temps Prépositions et Articles, ou Préposition et Adjectifs conjonctifs.

Quant à *dont* signifiant *duquel, de laquelle, desquels* ou *desquelles, en* signifiant *de lui, d'elle, d'eux, d'elles,* et *y* signifiant *à lui, à elle,* etc., ce sont de véritables Adverbes.

Le mot Affirmatif, *oui*; les Négatifs, *non, ne;* le Prohibitif *ne*, sont-ils des Adverbes? On pourroit le nier, et en faire des classes particulières de mots : cependant il ne paroît pas absolument nécessaire de prendre ce parti. *Oui* est équivalent d'*avec vérité;* on peut donc le regarder comme Adverbe. *Non* est plus éloigné de la nature de l'Adverbe : on peut cependant le résoudre par *avec négation.* J'en dis autant de *ne* servant simplement à nier comme dans cet exemple : *Je ne le crois pas. Ne* fai-

sant fonction de Prohibitif, c'est-à-dire, servant à faire une défense, comme quand on dit : *Ne me touchez pas*, ne diffère pas essentiellement de *ne* Négatif : la différence du sens est bien moins dans l'Adverbe que dans le mode du Verbe, qui dans l'expression prohibitive est l'impératif.]

PRINCIPES
DE
GRAMMAIRE GÉNÉRALE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.

DES NOMBRES.

Nombres Singulier, Pluriel et Duel. Nombres des Pronoms, des Adjectifs et des Verbes.

LES Noms propres, comme nous l'avons vu dans la première partie de la Grammaire, désignent les êtres par l'idée de leur nature individuelle;

chacun d'eux ne désigne qu'un seul être. Il n'en est pas de même des Noms appellatifs ; ils ne désignent pas par eux-mêmes des individus, mais la nature commune à tous les individus d'une même espèce ; et ils sont aussi propres à désigner la totalité des êtres d'une même espèce, qu'à en désigner seulement un certain nombre, ou même un seul. Ainsi le mot *homme* se retrouve également dans ces trois Propositions : *Tous les hommes sont destinés à mourir : Plusieurs hommes ont vu ce prodige ; Un homme que je ne connois pas, m'a volé ma bourse,* quoique dans la première de ces Propositions, il s'agisse de la totalité de l'espèce humaine, dans la seconde, de quelques individus seulement de cette espèce, et dans la troisième, d'un seul individu. Suivant que le nombre des

individus

individus que l'on considère est déterminé ou indéterminé, on se sert pour l'indiquer des Numératifs *un*, *deux*, *trois*, *dix*, *vingt*, *cent*, etc., ou des mots qui indiquent un nombre au-dessus de l'unité, mais indéterminé, tels que, *plusieurs*, *quelques*.

Il en est de même des Noms abstraits. Les qualités ou les actions qu'ils expriment, peuvent être considérées comme réunies, ou comme séparées. Ainsi le mot *vertu* indique par une idée commune toutes les qualités louables du cœur, comme le mot *vice* indique toutes ses mauvaises inclinations. De là il résulte qu'on peut dire également *toutes les vertus*, *plusieurs vertus*, *quelques vertus*, *une vertu*.

Dans presque toutes les langues, les Noms éprouvent, soit dans leur forme, soit dans leur terminaison, des variations auxquelles on recon-

noît s'ils s'appliquent à un seul individu ou à plusieurs (1).

La forme destinée à indiquer un seul individu, s'appelle *Singulier;* celle qui indique plusieurs individus, se nomme *Pluriel.* Quelquefois il y a une forme particulière pour indiquer que l'on ne considère que deux individus, elle se nomme *Duel.* Enfin il y a des langues où certaines formes de pluriel indiquent un grand nombre, et d'autres indiquent un petit nombre.

Ces formes sont ce qu'on appelle *Nombre.* En françois, nous n'en avons

(1) La diversité des Nombres peut aussi être indiquée par un mot particulier, et non par un changement dans la forme du Nom, c'est ce qui a lieu en chinois et en japonois. En malai on se contente, pour exprimer le pluriel, quand il n'est pas d'ailleurs indiqué par quelque Numératif, de répéter deux fois le Nom. Ainsi pour dire *des chevaux*, on dit, *cheval cheval.*

que deux, le singulier et le pluriel.

Nous disons un *cheval* au singulier, et des *chevaux* au pluriel.

[Outre la différence des terminaisons qui distinguent les Nombres, on emploie encore à cet usage, dans plusieurs langues, certains mots qui précèdent les Noms et qui déterminent la singularité ou la pluralité. C'est ainsi qu'en françois le singulier est presque toujours précédé du Numératif *un, une,* ou des Articles *le, la, ce, cette;* le pluriel aussi est presque toujours précédé du mot *des* ou des Articles *les, ces.* Le mot *des*, comme je l'ai dit (1), est une expression abrégée, pour *quelques-uns de les, une portion de les. Il y a des hommes qui ne croient pas en Dieu* : c'est comme si je disois : *Il y a quelques-*

(1) *Voyez* ci-devant p. 40, note (1).

uns d'entre les hommes qui ne croient pas en Dieu.

Ces sortes de mots qui, pour la plupart, font aussi la fonction d'Articles, sont plus nécessaires pour la distinction des Nombres, dans les langues où le pluriel diffère peu du singulier. Telle est la langue françoise, où la plupart des pluriels ne diffèrent des singuliers que par une *s* ajoutée à la fin du mot, et qui souvent même est muette dans la prononciation. Quelle différence y auroit-il entre la *vertu* et les *vertus*, le *vice* et les *vices*, le *vin* et les *vins*, une *vie* et des *vies*, si le singulier et le pluriel n'étoient distingués l'un de l'autre par l'emploi des mots *le, la, les, un, des?* Au contraire, dans quelques langues où les formes du pluriel sont plus distinguées de celles du singulier, l'Article est le même pour tous les Nombres.

Tel est l'article invariable des Arabes, *al,* et celui des Anglois, *the.*]

Les Pronoms, aussi bien que les Noms appellatifs, désignent les êtres; ils doivent donc aussi être susceptibles de réunir à l'idée qu'ils présentent, celle du Nombre. Aussi leurs formes sont-elles différentes pour le singulier et le pluriel. Dans la plupart des langues même, les Pronoms singuliers sont des mots absolument différens de ceux qui expriment le pluriel. En françois, *je,* Pronom singulier de la première personne, n'a aucune ressemblance avec *nous,* Pronom pluriel de la même personne; *tu,* Pronom singulier de la seconde personne, ne ressemble pas davantage à *vous,* Pronom pluriel de la même personne. Quant au Pronom pluriel de la troisième personne, *ils, elles,* il est formé du singulier, par l'addi-

tion d'une *s* à la manière du pluriel de la plupart des Noms.

Les Adjectifs prennent aussi différentes terminaisons pour distinguer les Nombres. Ce n'est pas que par eux-mêmes ils soient susceptibles de réunir à l'idée qu'ils expriment celle du Nombre ; car ils ne signifient point par eux-mêmes des êtres, et l'on ne peut compter que les êtres ; mais leur destination étant de se joindre aux Noms pour en modifier la signification, les différentes formes dont ils sont susceptibles, ne sont que des signes, qui servent à faire reconnoître plus facilement les Noms auxquels on doit les rapporter. C'est ainsi que l'on dit au singulier *royal* et au pluriel *royaux ;* par exemple , *le sceptre royal* et *les ornemens royaux*.

Cependant il y a des langues, telles que l'anglois, le persan, le turc, où

les Adjectifs ne changent point de terminaison, soit qu'ils se rapportent à un Nom singulier ou à un Nom pluriel.

Il en faut dire autant du Verbe. Si l'on y distingue ordinairement le pluriel du singulier, et si, dans quelques langues, il a aussi le Nombre duel, ce n'est pas que cette distinction de Nombres appartienne proprement au Verbe, qui ne signifie rien que l'on puisse nombrer. Mais le Verbe devant servir à lier le Sujet avec l'Attribut par l'idée de l'existence, ces différences de Nombres dont le Verbe est susceptible, servent comme de signes pour reconnoître le Sujet et le Verbe qui sont en rapport l'un avec l'autre. Ainsi je dis en françois : *Mon cheval est jeune*, et *mes chevaux sont jeunes*.

CHAPITRE II.

Des Genres.

Genres Masculin, Féminin, Neutre et Commun. Genres des Pronoms, des Adjectifs et des Verbes.

LA nature a établi dans les animaux d'une même espèce la distinction des deux sexes, du mâle et de la femelle. Cette distinction doit nécessairement être exprimée par le langage, mais il y a diverses manières de le faire. L'une consiste à ajouter au nom de l'animal un mot qui exprime son sexe, comme quand nous disons, *le perroquet mâle, le perroquet femelle.* Une autre manière est de donner au mâle et à la femelle de la même espèce

des Noms différens, comme *le taureau* et *la vache*, *le belier* et *la brebis*. La troisième manière consiste en un changement dans la forme ou dans la terminaison du Nom, au moyen duquel le Nom du mâle devient celui de la femelle, comme dans les mots *loup*, *louve*; *chien*, *chienne*; *chat*, *chatte*; *lion*, *lionne*. C'est proprement cette dernière manière de distinguer les sexes, que l'on appelle *Genre*. Les mots qui désignent le sexe mâle sont du *Genre masculin*, ceux qui désignent le sexe femelle sont du *Genre féminin*.

Un grand nombre d'êtres n'ont aucune différence de sexe; tels sont les pierres, les métaux, les astres, etc. Il peut donc y avoir un Genre destiné à caractériser les êtres qui n'ont point de sexe. Ce Genre existe effectivement dans quelques langues, et on le

nomme *Neutre*, mot qui dans sa signification propre désigne ce qui n'est ni masculin ni féminin.

Enfin les êtres qui se distinguent par le sexe, peuvent être envisagés d'une manière générale, sans égard à cette différence, comme quand nous disons : *Tous les hommes sont égaux ; Les chevaux servent au labour et à traîner des fardeaux.* Il pourroit donc y avoir un Genre destiné à caractériser cette manière d'envisager les êtres dans lesquels la différence des sexes a lieu, mais abstraction faite de la différence des sexes. On pourroit le nommer *Genre commun.*

[En persan, en chinois, et dans d'autres langues, le sexe s'exprime toujours par un mot séparé. Il n'y a donc aucune distinction de Genres; et la distinction grammaticale des sexes n'a lieu que pour les êtres dans les-

quels la nature a effectivement établi cette différence.

En anglois, il en est de même, excepté pour le Pronom de la troisième personne, qui a trois Genres, le masculin, le féminin et le neutre, qui servent à le mettre en rapport, le premier avec les Noms des êtres qui sont du sexe mâle, le second avec ceux des êtres qui sont du sexe femelle, et le troisième avec les Noms des choses qui n'ont point de sexe, ou qui sont considérées avec abstraction de leur sexe.

En latin et en grec, les quatres genres ont lieu; mais le genre commun n'a lieu en latin que dans les Pronoms de la première et de la seconde personne, et en grec, dans ces mêmes Pronoms et dans certains Adjectifs.

En françois, nous n'avons point de genre neutre, Le genre commun n'a

lieu, comme en latin, que dans les Pronoms de la première et de la seconde personne.]

L'usage des Genres devroit être borné, comme nous l'avons indiqué, à exprimer la distinction des sexes, ou leur abstraction, ou l'absence totale de cette distinction; mais il s'en faut de beaucoup que cela ne soit ainsi. Dans les langues qui n'admettent que deux Genres pour les Noms, tous les Noms sont du masculin ou du féminin, lors même qu'ils expriment des êtres qui ne sont ni mâles ni femelles; et il est souvent impossible de deviner la raison qui a déterminé à leur assigner un Genre plutôt que l'autre. Dans plusieurs des langues qui n'ont que deux Genres, le Genre féminin est souvent employé au lieu du neutre. Dans les langues même qui admettent un Genre neutre ou un

Genre commun, et dans lesquelles il semble qu'il étoit facile de rapporter au Genre neutre tous les êtres qui n'ont point de sexe, ou dont le sexe ne frappe point les yeux, on n'a pas suivi cette méthode que l'analogie auroit dû, ce semble, suggérer; et les êtres de cette nature se trouvent distribués sous les Genres masculin et féminin, comme sous les Genres neutre et commun. Telle est même la bizarrerie de quelques langues, que le mot allemand *Weib*, qui signifie *femme*, n'est pas du Genre féminin, mais du neutre. Aussi, dans presque toutes les langues qui admettent la distinction des Genres, n'y a-t-il que l'usage qui puisse servir de règle pour distinguer les mots qui appartiennent à chaque Genre.

[Dans les langues même où la distinction des Genres est admise, on

emploie, pour distinguer les sexes, les trois manières dont nous avons parlé.

Pour les animaux qui sont liés de plus près aux besoins de l'homme et à ses travaux, on caractérise souvent chaque sexe par un Nom absolument différent. C'est ainsi qu'en françois nous disons, *un cheval* et *une jument*, *un taureau* et *une vache*, *un belier* et *une brebis*, *un bouc*, et *une chèvre*, *un cerf* et *une biche*, *un coq* et *une poule*. Souvent on fait éprouver au Nom du mâle une légère variation pour en former celui de la femelle. Nous disons ainsi, *un chien* et *une chienne*, *un chat* et *une chatte*, *un mulet* et *une mule*, *un âne* et *une ânesse*.

Quant aux animaux dont l'usage est moins ordinaire, qui, à raison des lieux qu'ils habitent, tombent moins

sous nos yeux, comme les poissons et les oiseaux, ou que leur petitesse dérobe davantage à nos observations, nous leur donnons invariablement un des deux Genres; et quand nous voulons distinguer leur sexe, nous sommes obligés d'ajouter les mots *mâle* ou *femelle*. Ainsi *un merlan, un brochet, un rossignol, un héron, un chardonneret, un chameau, un éléphant, un moucheron, un cousin, un papillon,* sont invariablement du Genre masculin. Au contraire, *une raie, une morue, une limande, une perdrix, une alouette, une fauvette, une caille, une giraffe, une puce, une mouche, une chenille,* sont invariablement du Genre féminin. Voulons-nous distinguer les sexes? nous disons, *l'éléphant mâle, l'éléphant femelle; le merlan mâle, la femelle du merlan; le mâle de la raie, la raie femelle.*

La distinction des Genres, dans plusieurs langues, est moins indiquée par la forme ou la terminaison des Noms, que par les Articles et par les mots qui caractérisent le Nombre. En françois, par exemple, nous avons pour le masculin les Articles *le*, *ce* ou *cet*, et pour le féminin, *la*, *cette*. Au pluriel, nos Articles *les*, *ces* et le mot *des* sont communs aux deux Genres].

Les Pronoms désignant les êtres sont, comme les Noms, susceptibles de la distinction des Genres.

[Dans toutes les langues que je connois, le Pronom de la première personne est du Genre commun; celui de la seconde personne est du même Genre dans le plus grand nombre des langues. Mais la plupart admettent deux Genres distincts, ou même trois, pour le Pronom de la troisième personne.]

Les Adjectifs et les Verbes n'exprimant point des êtres, ne sont point par eux-mêmes susceptibles de la distinction des Genres. Ils peuvent néanmoins admettre différens Genres, comme ils admettent différens Nombres. Cette différence de Genres dans les Adjectifs et les Verbes sert à faire reconnoître plus aisément les Noms auxquels ils se rapportent.

[Dans quelques langues, il n'y a que les Adjectifs qui soient susceptibles de différens Genres, et les Verbes ne le sont point; dans d'autres, cette diversité de Genres a lieu aussi-bien dans les Verbes que dans les Adjectifs : quelques langues ne l'admettent ni dans les Verbes, ni dans les Adjectifs, quoiqu'elles la reçoivent dans les Noms.

En françois, par exemple, comme en latin et en grec, les Adjectifs ont

différens Genres, les Verbes n'en ont point. Nous disons : *Cet homme est laid, cette femme est laide.* En anglois, en persan, en turc, en chinois, etc., les Noms même n'étant point distingués en différens Genres, les Adjectifs et les Verbes n'en sont pas non plus susceptibles.]

CHAPITRE III.

Des Cas.

Ce que c'est que décliner et déclinaison.

Nous avons déja vu (1) précédemment qu'un Nom peut être en rapport avec un autre Nom ou avec un Verbe ou un Adjectif. Nous avons vu aussi que la nature de ce rapport peut être déterminée de plusieurs manières. Tantôt elle l'est par une Préposition, comme dans ces exemples: *l'amour de la patrie; venir à Rome; fidèle à Dieu.* Tantôt elle l'est par la place que les deux mots en rapport occupent dans la Proposition, comme dans celles-ci : *Paul aime Sophie;*

(1) *Voyez* ci-devant première partie, chap. IX.

Sophie aime Paul., Tantôt enfin ce rapport est déterminé par une variation dans la terminaison du Nom qui sert de terme conséquent au rapport, ou de celui qui sert d'antécédent, ou même de tous les deux. Quelquefois aussi plusieurs de ces moyens sont employés en même temps.

Prenons pour exemple ces deux Noms, *le livre* et *Dieu*. Je veux indiquer un rapport dont le terme antécédent est *le livre*, et le terme conséquent est *Dieu*, et la nature de ce rapport est un rapport de *propriété*. Je l'exprimerai en françois, en employant la Préposition *de*, que je placerai entre les deux termes du rapport, et je dirai, *le livre de Dieu*. En latin, le *livre* se dit *liber*, et *Dieu*, *Deus*; mais pour exprimer ce rapport, je changerai la terminaison du mot *Deus*, et je dirai *Dei*. Je dirai donc, *liber*

Dei ou *Dei liber* indifféremment : la terminaison suffisant pour distinguer entre les deux termes du rapport l'antécédent du conséquent, je serai libre de les disposer de l'une ou de l'autre manière, sans qu'il en résulte aucune différence dans le sens.

Si au lieu d'un rapport de propriété, qui s'exprime en françois par la Préposition *de*, je voulois exprimer un rapport qui indiquât le terme d'une action, j'emploierois en françois la Préposition *à*, comme dans ces phrases, *être fidèle à ses amis ; donner l'aumône à un pauvre*. En latin, *fidèle* se dit *fidelis*, et *amis*, *amici*. Pour indiquer que le mot *amis* est ici le terme conséquent d'un rapport dont *fidèle* est l'antécédent, et indiquer en même temps la nature de ce rapport, on change la terminaison *i* de *amici* en *is*, et on dit, *fidelis amicis*. Dans

l'autre exemple, *donner l'aumône à un pauvre*, le Verbe *donner* est le terme antécédent de deux rapports, dont le premier a pour terme conséquent l'*aumône*, et le second a pareillement pour terme conséquent *un pauvre*. *Aumône* se dit *eleemosyna*, et *pauvre*, *egenus*; mais pour indiquer que le mot *aumône* est ici le terme conséquent d'un rapport dont *donner* est le terme antécédent, on change la terminaison *a* d'*eleemosyna* en *am*; et pour indiquer qu'*un pauvre* est le terme conséquent d'un autre rapport dont *donner* est aussi l'antécédent, on change la finale *us* d'*egenus* en *o*, et on dit : *Dare eleemosynam egeno*. Ces terminaisons expriment en même temps la nature du rapport; et au lieu qu'en françois les deux termes conséquens doivent être placés après leurs antécédens, en la-

tin, où leurs terminaisons empêchent qu'on ne confonde les conséquens avec les antécédens, on peut mettre indifféremment les deux conséquens, ou l'un d'eux, avant l'antécédent. On peut donc dire : *Eleemosynam egeno dare*, ou *egeno dare eleemosynam.*

Ces sortes de variations dans la terminaison des Noms, sont nommées *cas*, d'un mot latin qui signifie *chute, désinence,* parce qu'en latin, c'est sur la finale des Noms que tombent ces variations.

L'usage des Cas n'est point absolument nécessaire. On peut s'en passer tout à fait, comme nous le voyons en françois et dans beaucoup d'autres langues; et alors on emploie pour indiquer et déterminer les rapports, des Prépositions, ou d'autres moyens, tels que la disposition des mots dans la phrase.

Les langues qui admettent des Cas, n'en ont pas toutes le même nombre. Les Latins en ont six, les Grecs n'en ont que cinq; les Arabes n'en ont que trois. En suédois, au contraire, en lapon, en hongrois, en groënlandois, en basque, il y en a un plus grand nombre.

[Si le nombre des Cas étoit égal à celui des rapports qui peuvent exister entre les Noms et les diverses parties du discours auxquelles les Noms peuvent servir de complément, les Prépositions ne seroient d'aucune utilité; et, sans doute, les langues qui admettroient cette abondance de Cas, n'auroient point de Prépositions. Chaque Cas alors, en même temps qu'il indiqueroit le terme conséquent d'un rapport, rempliroit la fonction d'exposant, et détermineroit d'une manière précise la nature de ce rapport:

port : tous les Cas seroient donc de véritables Adverbes.

Le nombre des Cas au contraire étant fort au dessous de celui de tous les rapports possibles, un même Cas est nécessairement employé pour indiquer les termes conséquens de différens rapports ; d'où il résulte que, pour déterminer la nature des rapports, il faut encore des exposans, qui sont les Prépositions. Ainsi, en latin, le Cas nommé *Accusatif*, sert de terme conséquent à plusieurs rapports, dont les exposans sont les Prépositions *ad*, *in*, *per*, etc.

Un même Cas peut aussi être employé tantôt avec une Préposition, tantôt sans Préposition. L'Accusatif latin en fournit encore un exemple.

Ce que je viens de dire ne concerne que les Cas qui servent à indiquer les termes conséquens des rapports. Les Noms étant souvent employés sans au-

cune dépendance avec ce qui précède, comme Sujets d'une Proposition, comme termes antécédens d'un rapport, ou comme Compellatifs; il doit aussi y avoir des inflexions destinées à indiquer ces diverses destinations.

D'après ces observations, je crois que l'on peut diviser les Cas d'une manière génerale en *Cas adverbiaux*, *complémentaires* et *absolus*.

J'appelle *Cas adverbiaux*, ceux qui ne servant jamais de complément à une Préposition, renferment toujours l'exposant du rapport dont ils forment le terme conséquent : tel est en latin et en allemand le Génitif, et en latin seulement le Datif.

Je nomme *Cas complémentaires*, ceux qui admettent soit nécessairement, soit seulement dans certaines circonstances, l'emploi d'un exposant pour déterminer la nature du rapport

dont ils forment le terme conséquent. L'Accusatif et l'Ablatif en latin sont des Cas complémentaires.

Enfin, je donne le nom de *Cas absolus* à ceux qui servent uniquement à caractériser les circonstances où les Noms sont exempts de toute dépendance antécédente : tels sont le Nominatif et le Vocatif en latin.

Dans la langue arabe il n'y a que trois Cas, l'un absolu, le second complémentaire, le troisième adverbial.

Les Cas absolus ne sont pas nécessairement bornés à deux. Il peut y avoir, et il y a réellement dans quelques langues plusieurs formes de Nominatifs et de Vocatifs, soit pour distinguer le rang et la qualité des personnes de qui on parle, ou auxquelles on adresse la parole, soit pour caractériser les diverses natures de Propositions actives, passives et neutres,

indicatives, interrogatives, impératives, suppositives, conditionnelles, etc. Le Sujet pourroit être aussi indiqué par des Cas différens dans les Propositions, principales, subordonnées, complémentaires ou incidentes. Ce seroient de vrais Modes dans les Noms, comme on le verra quand nous définirons la nature et l'usage des Modes dans les Verbes. C'est ainsi qu'en latin, dans les Propositions directes, soit principales, soit subjonctives, ou simplement conjonctives, le Verbe étant à un des Modes personnels, le Sujet se met au Nominatif; que dans les Propositions complémentaires, le Verbe étant à l'Infinitif, le sujet se met à l'Accusatif; et qu'enfin dans les Propositions que l'on nomme ordinairement *absolues*, et que j'aime mieux nommer *adverbiales*, le Verbe (s'il y en a un) est toujours au Mode participe, et

le Sujet, toujours à l'ablatif, ainsi que l'Attribut, soit qu'il soit Verbe ou non.

Pour me faire mieux comprendre, je vais donner des exemples de ces diverses Propositions en latin.

Propositions directes. *DEUS nobis hæc otia FECIT. Sic tibi, cum fluctus subterlabère Sicanos, DORIS AMARA suam non INTERMISCEAT undam.*

Proposition complémentaire. *Spero TE ESSE VENTURUM.*

Propositions adverbiales. *HIS AUDITIS, tacuêre omnes. Eo CONSULE, bellum cum Samnitibus gestum est.*

En grec, dans les propositions adverbiales, le Sujet et l'Attribut sont au Génitif.]

Les Noms et les Pronoms sont les seuls mots qui puissent servir de terme conséquent à un rapport. Eux seuls sont donc, par leur nature, susceptibles de Cas. Les Adjectifs peu-

vent néanmoins admettre ces variations, comme ils admettent celles des Genres et des Nombres. Elles servent toutes de signes pour faire reconnoître à quels Noms ils se rapportent.

La réunion de toutes les variations dont un Nom, un Pronom, ou un Adjectif, est susceptible pour indiquer les Genres, les Nombres et les Cas, se nomme *Déclinaison;* et réciter un Nom, un Pronom ou un Adjectif, en le faisant passer successivement par toutes ces variations, c'est ce qu'on appelle le *décliner*.

CHAPITRE IV.

Augmentatifs et Diminutifs.

Les individus d'une même espèce peuvent être comparés entre eux relativement à leur grandeur, leur étendue, leur âge, leur beauté, leur laideur, etc. Ces qualités accessoires qui ne changent rien à l'idée de la nature commune à tous les individus, peuvent être, et sont le plus souvent, exprimées par des Adjectifs.

Cependant, dans quelques langues, tous les Noms, dans d'autres, certains Noms seulement, au moyen d'une addition de quelques syllabes, ou d'un changement quelconque dans leur forme, ajoutent à l'idée exprimée par le Nom primitif celles de grandeur ou

de petitesse, de laideur ou de beauté. Ces sortes de formations ne sont pas très-communes en françois. Nous disons cependant *agneau* et *agnelet*, *maison* et *maisonnette*, *herbe* et *herbette*, *fille* et *fillette*. Nous disons de même, *villace*, pour une grande ville mal bâtie : ces terminaisons sont empruntées de l'italien, où tous les Noms peuvent former des Augmentatifs ou des Diminutifs qui renferment, en outre, l'idée de la beauté ou de la laideur, celle de l'estime ou du mépris.

Cette faculté de former des Diminutifs ou des Augmentatifs, peut aussi s'étendre aux Adjectifs et aux Adverbes ; et même aux Verbes attributifs; car tous ces mots renferment l'idée d'une qualité ou manière d'être qui, sans changer de nature, peut être susceptible de modifications. De *joli*, nous formons en françois le Diminutif

joliet, joliette : de *grand*, nous formons *grandelet.*

En arabe, tous les Noms, tous les Adjectifs, les Articles démonstratifs, l'Adjectif conjonctif, plusieurs Verbes même, forment des Diminutifs; et il est possible que, dans certaines langues, cette faculté soit générale pour toutes les parties du Discours, autres que les Prépositions et les Conjonctions.

CHAPITRE V.

Des Degrés de Comparaison.

Positif, Comparatif, Superlatif, Ampliatif.

Les Adjectifs expriment des qualités. Ces qualités sont susceptibles de plus ou de moins, comme *plus grand, moins grand.* Elles peuvent être considérées ou simplement, sans aucun égard à leur intensité, comme *grand,* ou en comparant le degré d'intensité qu'elles ont dans un sujet, avec celui qu'elles ont dans un autre, comme *Alexandre fut plus heureux qu'Annibal;* ou en comparant le degré d'intensité de deux qualités différentes dans un même sujet, comme *cette femme est plus belle que sage;*

ou comme atteignant un grand degré d'intensité, mais sans comparaison, comme *il est très-sage;* ou enfin comme surpassant dans un sujet le degré d'intensité qu'elles ont dans tous les autres, comme *Socrate fut le plus sage de tous les Grecs.* C'est ce qu'on nomme *Degrés de Comparaison.* Chacun de ces degrés peut être en plus ou en moins : car on peut dire, *plus sage, moins sage; très-sage, peu sage; le plus sage, le moins sage.*

Quelquefois ces Degrés de Comparaison ne s'expriment pas par un Adverbe, comme *plus, moins, très,* mais par un simple changement dans la forme de l'Adjectif. Ainsi, en latin, *sage* se dit *SAPIENS; plus sage, SAPIENTIOR; très-sage* et *le plus sage, SAPIENTISSIMUS.*

Quelquefois aussi la qualité, jointe à l'idée de comparaison ou d'intensité,

s'exprime par un mot absolument différent de celui qui sert à exprimer la même qualité, dépouillée de ces idées accessoires. Ainsi on dit, *bon, meilleur, excellent*, ce qui est la même chose que *bon, plus bon, très-bon; mauvais, pire*, ce qui vaut autant que *mauvais, plus mauvais*.

On appelle *Positif* la qualité énoncée sans comparaison et sans aucun égard au plus ou moins d'intensité; *Comparatif*, la même qualité énoncée avec comparaison entre divers degrés d'intensité; *Superlatif*, la même qualité énoncée avec une intensité supérieure à celle qu'elle a dans tout autre sujet. On peut nommer *Ampliatif* le mot qui indique un haut degré d'intensité, sans comparaison.

[On sent bien que l'on pourroit aussi distinguer un degré *Diminutif*, *Comparatif - Minoratif*, etc. Mais

l'usage n'ayant point introduit dans les langues, du moins dans celles que nous connoissons, de formes particulières, pour exprimer ces degrés inv[illegible] d'intensité dans les Adjectifs, on ne les a pas compris dans les Degrés de Comparaison, et on ne leur a pas donné de Noms.]

Les Adverbes admettent, aussi bien que les Adjectifs, les Degrés de Comparaison.

Les Verbes, et surtout les Verbes neutres, qui expriment de simples qualités ou manières d'être, pourroient aussi admettre les mêmes Degrés.

CHAPITRE VI.

Des Temps.

Temps Indéfinis et Définis ; Présent, Passé et Futur ; Passés et Futurs prochains et éloignés, antérieurs et postérieurs, absolus et relatifs.

Tous les jugemens que nous portons des choses qui sont l'objet de nos pensées, se rapportent à un temps présent, passé ou futur. Nous considérons les qualités que nous leur attribuons comme leur appartenant présentement, ou leur ayant appartenu, ou devant un jour leur appartenir. Cette circonstance de temps ne change rien à la nature du Sujet, ni à celle de l'Attribut ; elle ne modifie que

l'idée de l'existence du Sujet, et de sa relation à l'Attribut.

Puisque l'existence du Sujet et sa relation sont exprimées par le Verbe, c'est donc en modifiant le Verbe, et en lui donnant des formes différentes, que l'on peut exprimer ces diverses circonstances du temps. Aussi est-ce ce qui a lieu dans la plupart des langues. Ainsi nous disons en françois, *il plut*, s'il s'agit d'un temps passé; *il pleut*, s'il s'agit d'un temps présent; *il pleuvra*, s'il s'agit d'un temps futur.

Ces formes destinées à indiquer les circonstances de temps, se nomment elles-mêmes des *Temps*.

Il faut cependant avouer que ces modifications ne sont pas essentiellement attachées au Verbe. Le Verbe pourroit être invariable, et les circonstances du temps pourroient être exprimées par des Adverbes, ou de

quelque autre manière, ou même simplement indiquées par l'ordre de la narration. C'est ce qui arrive dans diverses langues où le Verbe reste invariable, et c'est aussi de cette manière que s'expriment souvent les gens qui ne savent qu'imparfaitement le françois. Si un Nègre, par exemple, disoit : *Hier moi aller à la rivière pour chercher de l'eau, moi trouver l'eau gelée, pas pouvoir casser la glace ; aujourd'hui moi y aller, trouver de petits endroits la glace être cassée ; demain peut-être dégeler tout-à-fait, nous plus faire de feu*, on l'entendroit aussi bien que s'il eût dit : *Hier je suis allé à la rivière pour chercher de l'eau, j'ai trouvé l'eau gelée, et je n'ai pas pu casser la glace ; aujourd'hui j'y vais, je trouve de petits endroits où la glace est cassée ; demain il dégélera peut-être tout à fait, et nous ne ferons plus de feu.*

Observons encore que nous portons quelquefois, sur la relation de certains Sujets avec certains Attributs, des jugemens généraux qui sont indépendans du temps, et que nous reconnoissons pour vrais au passé, comme au présent et au futur. Si nous disons: *L'Univers est l'ouvrage de Dieu ; Antoine est frère de Félix ;* ces jugemens que nous portons sont indépendans de toute circonstance de temps.

De là naissent dans les Verbes deux sortes de Temps, les uns *indéfinis*, qui expriment l'existence du Sujet et sa relation à un Attribut, d'une manière indéfinie, c'est-à-dire, sans indiquer aucun temps; les autres *définis*, qui expriment l'existence du Sujet et sa relation à l'Attribut, avec détermination d'une époque passée, présente ou future.

Il ne suit pas de là que, dans toutes

les langues, il y ait des formes particulières pour les Temps indéfinis, et d'autres pour les Temps définis. Au contraire, on emploie souvent un Temps défini pour exprimer un Temps indéfini, et la nature seule de la Proposition détermine si la même forme est employée d'une manière définie ou indéfinie.

Que l'on demande, par exemple, *Que fait Victor ?* et que l'on réponde, *Il mange sa soupe*, nous concevons que, dans le moment présent, Victor mange sa soupe. Que l'on demande, au contraire, *Victor aime-t-il les navets ?* et que l'on réponde, *Il mange indifféremment toutes sortes de légumes*, il est clair que cela ne veut pas dire que, dans le moment actuel, il mange toutes sortes de légumes, mais que son goût et son habitude sont tels, que toutes sortes de légumes lui

plaisent également. Cependant, dans l'une et l'autre phrase, on a employé également la forme *il mange :* le mot seul de la phrase a déterminé si cette forme indiquoit ou n'indiquoit pas un Temps déterminé.

Toutes les circonstances de temps se réduisent au passé, au présent et au futur. Il est impossible qu'une chose qui est ne soit dans le moment actuel, ou dans un temps antérieur, ou dans un temps qui n'est pas encore arrivé. Mais tout ce qui est passé, et tout ce qui est futur n'est pas également éloigné du temps présent. Si je dis : *Victor est né en* 1791, *il a commencé à apprendre à lire en* 1796, *il a appris à écrire en* 1798, *il vient d'étudier la grammaire générale, à présent il étudie la grammaire Latine, il va commencer l'étude de la langue Grecque, et ensuite on lui apprendra les*

mathématiques, on voit dans cette phrase plusieurs événemens passés, qui sont plus anciens l'un que l'autre, et plusieurs événemens futurs, qui sont plus ou moins éloignés du moment actuel.

Ces différens degrés d'antériorité et de postériorité peuvent être exprimés par différentes formes. Ainsi l'on dit en françois : *Je viens de lire l'histoire de César, j'ai lu il y a long-temps celle de Pompée, je lis actuellement celle de Cicéron, et je vais lire incessamment celle de Caton d'Utique, après quoi je dois lire les vies des empereurs jusqu'à la fondation de Constantinople.*

Je viens de lire exprime un *Passé prochain ; j'ai lu*, un *Passé plus éloigné. Je vais lire*, exprime un *Futur prochain ; je dois lire*, un *Futur plus éloigné.*

Ce n'est pas seulement parce que les événemens passés ou futurs sont plus ou moins éloignés du moment actuel, qu'il peut y avoir dans les Verbes diverses formes de Temps Passés et Futurs. C'est encore parce que l'on peut envisager les événemens passés et futurs sous un double rapport de temps. Le premier de ces rapports a toujours pour terme le présent, le moment même où l'on parle, et les événemens sont passés, ou présens, ou futurs par rapport à cette époque, comme quand on dit simplement, *j'ai soupé*, *je soupe*, *je souperai*. Le second rapport a pour terme une époque différente de celle à laquelle on parle, et qui est elle-même passée ou future. Dans ce cas on exprime toujours plusieurs événemens passés, ou plusieurs événemens futurs, et l'un de ces événemens passés ou futurs forme une nouvelle époque,

par rapport à laquelle les autres événemens sont considérés comme passés, présens ou futurs. Ceci a besoin d'être développé et rendu sensible par plusieurs exemples.

Exemples pour le passé.

Pierre soupoit, quand Paul dînoit. Les deux événemens, le souper de Pierre, et le dîner de Paul, sont passés par rapport au moment où je parle; mais ils sont considérés, outre cela, comme présens par rapport l'un à l'autre, parce qu'ils sont arrivés en même temps.

Pierre soupoit, quand Paul entra. Il y a encore ici deux événemens passés sous le premier rapport, mais présens sous le second, c'est-à-dire, eu égard à la relation qu'ils ont l'un avec l'autre; mais une circonstance particulière à observer, c'est que l'un des deux événemens, le souper de

Pierre, étoit commencé avant l'entrée de Paul, que ce premier événement étoit déjà passé en partie, quand l'autre fut présent.

Pierre alloit souper, quand Paul entra. Considérés sous le premier rapport, les deux événemens sont passés: envisagés sous le rapport qu'ils ont entre eux, le premier, le souper de Pierre, étoit encore futur, quand le second, l'entrée de Paul, étoit présent.

Pierre avoit soupé, quand Paul entra. Les deux événemens sont passés, comme dans l'exemple précédent, sous le premier rapport; mais sous le second, ils ont une relation toute contraire. Le souper de Pierre étoit entièrement passé, quand l'entrée de Paul fut présente.

Exemples pour le futur.

Pierre soupera, quand Paul dînera.

Par rapport au moment où je parle, le souper de Pierre et le dîner de Paul sont deux événemens futurs; mais je les envisage, outre cela, sous la relation qu'ils auront entre eux, comme présens l'un par rapport à l'autre, parce qu'ils arriveront simultanément.

Pierre sera à souper, quand Paul entrera. Les deux événemens considérés simplement sous le premier rapport, sont futurs : envisagés sous le second, ils sont présens, mais avec cette circonstance qui distingue cet exemple du précédent, que le souper de Pierre sera en partie futur et en partie présent, quand l'entrée de Paul sera présente.

Pierre sera près de souper, quand Paul dînera. Sous le premier rapport, le souper de Pierre et le dîner de Paul sont futurs; mais en les envisageant

sous

sous la relation qu'ils auront l'un par rapport à l'autre, on voit que le souper de Pierre sera encore futur, quand le dîner de Paul sera déjà présent.

Pierre aura soupé, quand Paul dînera. C'est ici tout le contraire : les deux événemens sont, il est vrai, futurs sous le premier rapport; mais considérés sous le second, le souper de Pierre sera déjà passé, quand le dîner de Paul sera présent.

J'appelle *Temps absolu* tout Temps passé ou futur qui n'indique que le simple rapport avec l'époque de la parole; et *Temps relatif*, tout Temps passé ou futur qui, outre ce rapport général, exprime un autre rapport avec un événement quelconque, soit passé, soit futur.

Le *Passé absolu*, est en même temps *indéfini*, s'il ne détermine point le degré d'éloignement qui sépare l'événe-

ment passé du moment où je parle, comme quand je dis : *J'ai lu Virgile.*

Il est *défini*, s'il détermine ce degré d'éloignement, et alors il est ou *prochain*, comme, *Je viens de lire Homère*; ou *éloigné*, comme, *J'ai vu jadis Fontainebleau*,

Le *Passé relatif* est ou *antérieur*, comme, *J'AVOIS SOUPÉ quand il entra*; ou *simultané*, comme, *JE SOUPOIS, quand il dînoit*; ou *postérieur*, comme, *J'ALLOIS SOUPER, quand il revint de la chasse*.

Le *Passé relatif simultané* seroit aussi bien nommé *Présent antérieur*.

Le *Futur absolu* est en même temps *indéfini*, s'il n'exprime point le degré d'éloignement qui sépare le moment où je parle, de l'événement futur, comme quand on dit : *J'irai en Angleterre*.

Il est *défini*, s'il exprime ce degré d'éloignement; et alors il est ou *pro-*

chain, comme, *Je vais souper*, ou *éloigné*, comme, *Je saurai cela, quand je serai vieux.*

Le *Futur relatif* est ou *antérieur*, comme, *J'AURAI SOUPÉ, quand il dînera ;* ou *simultané*, comme, *J'IRAI en Italie, quand nous serons en paix ;* ou *postérieur*, comme, *JE SERAI SUR LE POINT DE PARTIR, quand mon frère arrivera.*

Le *Futur relatif simultané* pourroit être désigné sous la dénomination de *Prêsent postérieur.*

Les *Passés* et les *Futurs relatifs antérieurs* et *postérieurs* pourroient encore être multipliés : il pourroit y en avoir de *prochains* et d'*éloignés ;* mais faute de formes particulières dans la conjugaison du Verbe, pour exprimer ces nuances dans les rapports qu'ont entre eux les événemens, on les exprime par des périphrases.

Passé relatif antérieur prochain.

Je venois de souper, quand il se mit à table.

Passé relatif antérieur éloigné.

J'avois soupé depuis long-temps, quand il rentra.

Passé relatif postérieur prochain.

J'allois souper, quand le feu prit à la maison,

Passé relatif postérieur éloigné.

J'étois encore loin de me coucher, quand il s'endormit,

Futur relatif antérieur prochain.

Il viendra de souper, quand vous vous mettrez à table.

Futur relatif antérieur éloigné.

J'aurai soupé depuis long-temps, quand il rentrera.

Futur relatif postérieur prochain.

JE SERAI PRÈS DE SOUPER, quand le spectacle finira.

Futur relatif postérieur éloigné.

JE SERAI BIEN LOIN DE ME COUCHER, quand je souperai.

Il s'en faut de beaucoup que nous n'ayons en françois une forme particulière pour chacune de ces circonstances de temps : il n'est même vraisemblablement aucune langue qui multiplie les formes à ce point ; mais il est nécessaire d'envisager toutes ces nuances comme possibles, pour classer les différentes formes de Passés et de Futurs que chaque langue offre. Rien n'est plus varié que le nombre des Temps dans différentes langues comparées : la manière dont ces Temps se forment est aussi très-

variée. Tantôt c'est par un changement léger dans la finale, ou dans quelque autre partie du Verbe; tantôt c'est par l'union de deux ou de plusieurs Verbes. Nous trouvons des exemples de l'une et de l'autre manière de former des Temps, en françois. Du Verbe *lire*, par un changement dans la terminaison, se forment les Temps *je lis, je lisois, je lus, je lirai*, etc. Par l'union du Verbe *avoir* avec le mot *lu*, se forment les Temps *j'avois lu, j'ai lu, j'aurai lu, j'ai eu lu.*

Quand il s'agit d'exprimer quelque circonstance de temps, pour laquelle une langue ne fournit pas de forme particulière, on a recours à des Adverbes, ou à quelque autre forme d'expression, comme on l'a vu dans les exemples que j'ai donnés précédemment.

CHAPITRE VII.

DES PERSONNES DES VERBES.

LE Verbe indique l'existence du Sujet et sa relation à un Attribut. Pour que l'on reconnoisse plus facilement dans le discours le Sujet et le Verbe qui sont en relation l'un avec l'autre, le Verbe, dans beaucoup de langues, admet la distinction des Genres et des Nombres. Il prend alors dans une Proposition, le même Genre et le même Nombre que le Nom auquel il se rapporte; et ce caractère facilite l'intelligence du discours, et donne plus de liberté à la construction et plus de ressources à l'harmonie. Mais outre cette distinction de Genres et de Nombres, il en est une

autre plus généralement reçue, et qui contribue encore davantage à la clarté du discours.

Le Sujet d'une Proposition est toujours, ou la personne qui parle, ou celle à qui l'on parle, ou bien une chose ou une personne différente de l'une et de l'autre. Dans le premier cas, le Sujet s'exprime par *je*, Pronom de la première Personne; dans le second, par *tu*, Pronom de la seconde Personne; dans le troisième, par le nom même de la chose, ou si on ne la nomme pas, par *il*, *elle*, Pronom de la troisième Personne.

Le Verbe prend aussi des formes différentes, suivant que le Sujet est de la première, de la seconde, ou de la troisième Personne. Ces différences sont plus ou moins fortement marquées. En françois, elles sont souvent peu sensibles. Ainsi, dans ces mots,

je lis, tu lis, il lit, la différence est presque insensible. Au pluriel, elle est bien marquée : *nous lisons, vous lisez, ils lisent.* En latin, en grec et dans beaucoup d'autres langues, elle est infiniment plus marquée, comme dans *lego, legis, legit ; legimus, legitis, legunt.* Ces différentes terminaisons suffisant en latin pour distinguer si le Sujet est de la première, de la seconde ou de la troisième Personne, il est presque toujours inutile d'exprimer le Sujet, quand il n'est qu'un Pronom. Ainsi, au lieu de dire comme en françois, *je lis, tu lis ;* EGO LEGO, TU LEGIS, on dit ordinairement LEGO, LEGIS.

[Il ne faut pas croire néanmoins qu'il soit absolument indispensable de varier ainsi les terminaisons du Verbe, pour distinguer les Personnes. Le Sujet étant exprimé, on peut se passer

de cette distinction. C'est comme si l'on disoit en françois : *Si toi vivre avec moi, moi vivre volontiers avec toi*, au lieu de : *Si tu vis avec moi, je vis aussi volontiers avec toi*; et encore : *Si les femmes aimer les hommes, nous aussi aimer les femmes*, au lieu de : *Si les femmes aiment les hommes, nous aimons aussi les femmes.*]

CHAPITRE VIII.

DES MODES DES VERBES.

Différentes sortes de Propositions. Elles sont divisées en trois classes principales, suivant qu'elles expriment un doute, un jugement ou une volonté; subdivisions de ces trois classes. Rapports que les diverses Propositions ont entre elles dans le discours. Modes des Verbes. Modes personnels. Modes impersonnels. Modes absolus. Modes relatifs.

TOUTES les opérations de notre esprit ont pour objet les rapports entre les choses et leurs qualités. Nous ne considérons jamais les choses qui tombent sous nos sens, et nous ne réfléchissons

sur les idées que nous en avons conçues, que pour reconnoître les qualités qui leur conviennent; et cet usage que nous faisons de nos facultés, a toujours pour but de nous mettre en état de porter un jugement. Avons-nous une fois porté ce jugement, l'opération de notre esprit est terminée, et là commence l'action de notre volonté, dont les mouvemens sont déterminés par nos jugemens, vrais ou faux. Ainsi l'exercice de nos facultés morales commence par le doute, et se termine par le vouloir; et ces deux termes extrêmes sont liés par le jugement.

On me présente un bijou d'or orné de perles et de diamans, que l'on offre de me céder pour un prix modéré. Je commence par examiner si le métal est effectivement de l'or, si les pierres dont il est enrichi, sont vraies ou contrefaites, d'une belle qualité ou

de rebut, si le travail de l'artiste répond au prix de la matière, si enfin il y a quelque proportion entre la valeur réelle du bijou et le prix qu'on en demande. Si, d'après cet examen, je juge que le bijou est réellement précieux, et que le prix auquel on me l'offre n'a rien que de modéré, ce jugement est suivi du désir de le posséder et de la détermination que je prends de l'acquérir.

Nous avons dit précédemment que tout assemblage de mots composé d'un Sujet, d'un Verbe et d'un Attribut, forme une Proposition. Il est temps d'observer qu'il y a diverses sortes de Propositions qui répondent aux différens états par lesquels nous passons successivement, dans l'usage de nos facultés intellectuelles. Nous commençons par douter; du doute nous passons au jugement, et le jugement

nous conduit au vouloir. Ces trois états doivent être peints par la parole : aussi donnent-ils naissance à trois sortes de Propositions que l'on pourroit nommer *délibératives*, *affirmatives* et *volitives*.

Ces trois classes primitives de Propositions se partagent en plusieurs subdivisions.

A la classe des Propositions *délibératives* appartiennent les Propositions *interrogatives*, *interrogatives-hypothétiques*, *conditionnelles* et *suppositives*.

Les Propositions *affirmatives* peuvent être *positives* ou *hypothétiques*.

Enfin les Propositions *volitives* sont ou *impératives*, ou *optatives*, ou *concessives* (1).

---

(1) Je ne distingue point les Propositions *affirmatives* en *positives*, comme *J'aime*, et *négatives*, comme *Je n'aime pas*; 1°. parce que les Propo-

Parmi ces Propositions, il y en a qui sont *corrélatives*; c'est-à-dire, qu'elles ne peuvent jamais aller seules, et qu'elles sont toujours dans une relation réciproque et immédiate avec une autre Proposition. Ce caractère distingue essentiellement les Propositions *hypothétiques*, qui sont toujours en rapport avec une Proposition *conditionnelle* ou *suppositive*.

Proposition interrogative : *Aimez-vous l'étude?*

---

sitions négatives sont de véritables affirmations d'un Attribut négatif; 2°. parce que toutes les espèces de Propositions peuvent devenir négatives, que par conséquent la négation ne forme point un Mode du Verbe, et que dans les langues où le Verbe a une forme négative, comme en turc, cela constitue un *Verbe dérivé*, comme je le dirai plus loin, et non un *Mode*. Par la même raison je n'admets ni un Mode *prohibitif* ni un Mode *déprécatif*. Ces deux formes ne seroient que l'*impératif* et l'*optatif* de la Voix négative.

Proposition interrogative-hypothétique : *Aimeriez-vous l'étude, si . . . . ?*

Proposition conditionnelle : *Si vous aimez l'étude, ...*

Proposition suppositive : *Si vous aimiez l'étude, ...*

Propositions positives : *J'aime l'étude ; Je n'aime pas l'oisiveté.*

Proposition affirmative-hypothétique : *J'aimerois l'étude, si . . . .*

Proposition impérative : *Etudiez votre leçon.*

Proposition optative : *Puisse cet enfant aimer l'étude !*

Proposition concessive : *Soit la chose telle que vous le pensez.*

Observons, 1°. que ce qui distingue essentiellement la Proposition conditionnelle de la Proposition suppositive, c'est que la condition exprimée par la Proposition suppositive est en-

visagée comme ne devant vraisemblablement point exister, au lieu que la Proposition conditionnelle n'exprime que la simple incertitude. Qu'on m'entende dire à quelqu'un : *Si vous m'aimez, je serai content*, on sera comme moi dans l'incertitude, si je suis aimé de celui à qui je parle; mais si je disois : *Si vous m'aimiez, je serois content*, on comprendroit que je crois n'être point aimé. Quoique cette distinction ne soit pas toujours scrupuleusement observée, elle n'en est pas moins vraie.

2°. On voit que le sens des Propositions conditionnelles et suppositives, telles que, *Si vous aimez l'étude*, . . . *Si vous aimiez l'étude*, . . . n'est pas complet, tant que la Proposition hypothétique corrélative n'est point exprimée. Qu'on l'exprime en disant : *Si vous aimez l'étude, je suis con-*

tent; Si vous aimiez l'étude, je serois content; l'esprit sera pleinement satisfait.

3°. Les Propositions interrogatives, positives, impératives, optatives et concessives peuvent devenir hypothétiques, par leur relation avec une Proposition conditionnelle, comme: *Aimerez-vous vos enfans, si vous en avez? J'aimerai Victor, s'il est docile et studieux. Etudiez, si vous voulez devenir savant*, etc.

Jusqu'ici je n'ai considéré les Propositions que par rapport à l'état de nos facultés intellectuelles, état dont elles sont le tableau et l'expression; et cela suffiroit, si, dans le discours, chaque Proposition, sans liaison immédiate avec aucune autre, formoit un tout isolé. Mais il n'en est pas ainsi. Le plus souvent même il se trouve plusieurs Propositions tellement en-

chaînées ensemble, que leur sens dépend en grande partie de leur union, et qu'on ne pourroit les séparer sans anéantir le tableau qui résulte de leur combinaison intime. On en a déjà vu des exemples dans les Propositions conditionnelles et suppositives qui sont de leur nature corrélatives.

A raison de ces rapports que les Propositions ont les unes avec les autres, on peut les diviser encore en différentes classes, telles que Propositions *principales*, *complémentaires*, *complémentaires-subjonctives*, *incidentes*, *adverbiales*, *conjonctives*, et *subjonctives*. Ces distinctions ne tiennent pas comme les précédentes, à la nature des Propositions; mais elles sont accidentelles, et ne tiennent qu'à leur disposition dans le discours.

Donnons des exemples de ces diverses sortes de Propositions.

Proposition principale et Proposition complémentaire-subjonctive : *Je veux que vous appreniez votre leçon.*

Proposition principale et Proposition complémentaire : *Je crois que Félicité aime le travail.*

Proposition incidente : *Je sais, dit le roi, les services que vous avez rendus à l'Etat. Un prince, si puissant soit-il, doit se souvenir qu'il est homme.*

Proposition adverbiale : *Je viendrai, Dieu aidant, passer l'été à Paris. Je demande, cela posé, quel parti je dois prendre dans cette affaire.*

Proposition conjonctive : *Sophie, qui apprend à écrire, commence à employer son temps utilement. Ustazade, que sa mère vient de sevrer, ne parle pas encore distinctement. J'ai écrit ceci pour l'utilité de mes en-*

fans QUI EN RETIRERONT DU PROFIT, comme JE L'ESPÈRE.

Proposition subjonctive : *Il pourroit se faire QUE J'EUSSE OUBLIÉ QUELQUES OBSERVATIONS ESSENTIELLES.*

Il est bon de remarquer que ce qui distingue essentiellement du moins en françois (1), les Propositions complémentaires-subjonctives des Propositions simplement complémentaires, c'est que les premières renferment toujours l'idée d'un Temps futur, et un degré plus ou moins grand d'incertitude.

(1) En latin, les Propositions simplement complémentaires s'expriment ordinairement par l'Infinitif; mais ce mode sert fréquemment à exprimer des Propositions dont le sens est réellement subjonctif. C'est alors le sens du Verbe de la Proposition principale qui détermine le vrai caractère de la Proposition complémentaire, comme dans ces phrases : *Dico Ciceronem fuisse bonum civem. Volo, fili mi, te esse Dei et Patriæ religiosum cultorem.* Il en est alors du latin, comme des langues qui n'ont point de mode subjonctif.

Les propositions simplement complémentaires expriment toujours au contraire une vraie affirmation. La même différence a lieu entre les Propositions conjonctives, et les Propositions subjonctives.

Puisque le discours doit être le tableau exact des opérations de notre esprit, il faut que les langues aient quelque moyen pour imprimer à chaque Proposition un caractère qui fasse connoître si elle exprime un doute, une affirmation ou une volonté.

Il n'est pas moins nécessaire que des formes variées dans l'expression indiquent la nature des rapports qu'ont entre elles les diverses Propositions dont la réunion doit former un tout uni, mais sans confusion.

Ces différentes sortes de Propositions sont effectivement distinguées, tantôt par l'ordre que l'on observe

dans la disposition du Sujet, du Verbe et de l'Attribut, tantôt par des Conjonctions, tantôt enfin par diverses formes que le Verbe prend, suivant la nature de la Proposition. Ces formes, qui sont le principal objet de ce chapitre, sont ce qu'on appelle des *Modes*. L'exemple suivant fera sentir de quelle importance est la distinction des Modes, et combien ils contribuent à la clarté du discours.

Qu'au lieu de dire : *Je voulois, dit-il, que mon frère qui connoît les Lois mieux que moi, se trouvât à cette conférence, afin qu'en discutant cette affaire avec lui, vous pussiez, s'il eût plu à Dieu, concilier les intérêts des deux parties, et que nous n'eussions pas le regret de porter cette contestation en justice*, je dise : *Je voudrois, il dit, que mon frère, qui connoisse les loix mieux que moi, se trouvera*

à cette conférence, afin qu'en discuter cette affaire avec lui, vous pourriez, s'il aura plu à Dieu, conciliant les intérêts des deux parties, et que nous n'aurons pas le regret que nous porterions cette contestation en justice; je ne parviendrai pas à me faire comprendre. La raison en est que j'ai détruit toute l'économie de ce discours, en n'employant point la forme ou le Mode convenable pour chacun des Verbes qui caractérisent les diverses Propositions qui entrent dans sa composition.

Il pourroit y avoir autant de Modes qu'il y a de différentes sortes de Propositions. Mais peut-être n'est-il aucune langue qui multiplie les Modes à ce point. Le nombre des Modes varie beaucoup dans les diverses langues; il y a même des langues où les Verbes n'ont point de Modes. Le Mode impératif

pératif diffère rarement en françois du Mode indicatif par une variation dans la forme du Verbe, mais il en diffère toujours par la suppression du Pronom qui devroit indiquer le Sujet du Verbe (1).

Les Modes dont l'usage est commun à un plus grand nombre de langues, sont l'Indicatif, l'Impératif et le Subjonctif.

Chaque Mode peut avoir tous les Temps dont nous avons parlé précédemment.

Tous les Modes dont nous venons de parler, supposent un Sujet lié par le Verbe exprimé ou sous-entendu, à un Attribut; aussi sont-ils tous suscep-

(1) On emploie souvent en françois le Mode impératif comme concessif, ainsi que dans ces exemples : *Aimez-moi ou ne m'aimez point, cela m'est absolument indifférent. Ayez fini votre tâche à l'heure indiquée, ou ne l'ayez point finie, on ne vous en témoignera ni plus ni moins de satisfaction.*

tibles de la différence des Personnes; et à raison de cela, je les nomme *Modes personnels*.

Mais outre ces Modes, il en est d'autres dans lesquels le Verbe cesse en quelque sorte d'être Verbe, ou, pour parler plus exactement, dans lesquels il perd une partie des qualités du Verbe, et joint à ce qu'il en conserve, les qualités du Nom ou de l'Adjectif.

Le Verbe signifie l'existence d'un Sujet avec relation à un Attribut. Cette destination du Verbe suppose toujours un Sujet, et c'est pour cette raison que, dans tous les Modes dont nous avons parlé, le Verbe peut admettre des distinctions de Genres, de Nombres et de Personnes, qui servent à le faire concorder avec son Sujet déterminé; mais on peut aussi employer le Verbe comme liant l'idée de l'existence avec un Attribut, sans déter-

miner le Sujet dans lequel se trouve l'existence. L'idée de l'existence est donc considérée alors avec abstraction du Sujet : ce Mode s'appelle *Infinitif.* Tels sont en françois les mots *être, lire, devenir.* L'Infinitif participe du Verbe en ce qu'il contient toujours l'idée de l'existence comme se trouvant dans un Sujet, et à raison de cela il peut avoir différens Temps, comme *lire, avoir lu, devoir lire.* Il n'a ni Genres, ni Nombres, ni Personnes, parce qu'il ne se rapporte pas à un Sujet déterminé, dont on puisse dire qu'il est de tel Genre, de tel Nombre ou de telle Personne (1). Il

(1) Il y a des langues dans lesquelles le Mode infinitif fait souvent la fonction d'un Mode personnel, le Sujet étant déterminé, comme en latin, dans ces phrases : *Credo Deum esse omnipotentem; volo vos esse justos;* et on pourroit croire, à raison de cela, que l'Infinitif seroit susceptible de Nom-

s'assimile aux Noms abstraits, puisqu'il désigne toujours une action ou une manière d'être; mais il y a cette différence, que le Nom abstrait désigne l'action ou la manière d'être, sans aucune idée accessoire, et que l'Infinitif la désigne comme existant dans un Sujet quelconque. On sentira la différence qu'il y a entre le Nom abstrait et l'Infinitif en comparant les significations des mots *amour* et *aimer*. Ils expriment l'un et l'autre la même manière d'être, la même disposition du cœur. Dans le mot *amour*, elle est con-

---

bres, de Genres et de Personnes. Mais ce n'est qu'accidentellement, et par une sorte d'abus, qu'on le substitue aux Modes personnels, ce qui arrive aussi quand on le construit avec un Sujet au Nominatif. Si l'Infinitif admettoit la distinction des Genres, des Nombres et des Personnes, il ne seroit plus propre à remplir sa destination principale et primitive.

sidérée avec une abstraction parfaite, sans rapport à aucun Sujet, et ne fait nullement la fonction d'Attribut. Dans l'Infinitif *aimer,* qui est synonyme d'*être aimant,* cette qualité devient attributive, parce qu'elle est liée à l'idée de l'existence, et par conséquent elle suppose nécessairement un Sujet, quoiqu'il n'y en ait aucun d'exprimé.

Les rapports qui se trouvent entre l'Infinitif et le Nom abstrait sont tels, que dans plusieurs langues, comme le grec vulgaire (1), les Verbes n'ont point de Mode infinitif; c'est le Nom abstrait qui en tient lieu.

---

(1) Il en est de même en arabe. Il n'y a réellement point de Mode infinitif. Le Nom abstrait qui en fait la fonction reçoit indifféremment le sens actif et le sens passif. Cette vérité, méconnue jusqu'à présent des grammairiens qui nous ont donné des élémens de cette langue, sera mise dans tout son jour dans ma Grammaire Arabe.

Il faut observer néanmoins un caractère qui distingue ces deux espèces de mots, et qui est propre à en faire sentir la différence réelle. C'est que le Nom abstrait désigne l'action sans distinction de sens actif ou passif, au lieu que l'Infinitif est déterminé à l'un de ces deux points de vue exclusivement. *L'amour de Dieu*, par exemple, peut, suivant les circonstances, s'entendre de l'amour que Dieu a pour les hommes, ou de celui que les hommes doivent au Créateur. C'est dans le premier sens que l'on dit : *L'amour de Dieu est gratuit, il n'ajoute rien à sa félicité*; on dit dans le sens opposé : *L'amour de Dieu n'exclud pas la crainte.* Je peux dire de même : *L'education est un devoir pour les pères et mères*, et alors le Nom abstrait *éducation* est pris dans le sens actif, et signifie prendre les soins convenables pour former

le corps, l'esprit et le cœur des enfans; dans cette autre Proposition, *L'éducation est le premier des biens*; ce même Nom est pris dans le sens passif, et signifie recevoir les soins dont nous venons de parler.

A raison des rapports qui existent entre le Mode infinitif et le Nom, ce Mode peut prendre des Articles; il peut servir de Sujet à une Proposition, et de Complément à un Verbe et à une Préposition. Ainsi l'on dit : *Juger les autres est une chose aisée; je veux* LIRE; *je prends ce livre pour* LIRE.

Puisque l'Infinitif peut servir de Complément à un Nom, à un Verbe et à une Préposition, il doit être susceptible de la variation des Cas, dans les langues où les Noms en admettent. Les Cas de l'Infinitif se nomment *Gérondifs*. Chaque Temps de l'Infinitif pourroit avoir des Gérondifs.

Je trouve en françois un Gérondif, il se termine en *ant; en lisant, en venant.* C'est l'Infinitif servant de Complément à une Préposition, et prenant, à cause de cette circonstance, une terminaison particulière.

L'Infinitif, considéré comme un Nom, devient, à raison de cela, Complément d'une Préposition. Or, une Préposition et son Complément peuvent être rendus d'une manière équivalente par un Adverbe, comme nous l'avons fait voir précédemment. Il est donc possible qu'une Préposition et l'Infinitif qui lui sert de Complément, soient remplacés par un seul mot qui fasse la fonction d'Adverbe. Cette espèce de mots existe dans quelques langues, comme en latin. On la nomme *Supin.* Le Supin des Latins ne peut être rendu, le plus souvent, dans les autres langues, que par une Prépo-

sition, suivie d'un Temps de l'Infinitif (1).

Il y a encore un autre Mode du Verbe qui l'assimile à l'Adjectif. Dans ce Mode, qu'on nomme *Participe,* le Verbe exprime en même temps le Sujet, mais d'une manière indéterminée et conjonctive, et son existence avec relation à un Attribut déterminé ou indéterminé (2). Ce Mode participe donc

(1) *Venit CŒNATUM*, il est venu POUR SOUPER; *Horribile est VISU*, cela est horrible A ÊTRE VU: *CŒNATUM, pour souper, VISUM, à être vu*, sont des Supins, l'un actif, l'autre passif.

Quintilien a observé le rapport que j'établis ici entre les Supins et les Adverbes. Parlant des Verbes passifs, il dit: *Quædam simile quiddam patiuntur vocabulis in adverbium transeuntibus. Nam ut NOCTU et DIU, ita DICTU et FACTU. Sunt enim hæc quoque verba participalia quædam; non tamen qualia DICTO FACTOque.* Voyez *Instit. Orat.*, liv. I, ch. 4.

(2) Pour bien juger de la nature du Participe, il ne faut pas le considérer dans les Verbes at-

du Verbe, en ce qu'il exprime l'existence, et par cette raison il peut avoir différens Temps; mais il participe aussi de l'Adjectif, en ce que, comme l'Adjectif, il contient toujours l'ellipse du Conjonctif *qui*.

EXEMPLES.

Un animal cornu blessa de quelques coups
Le lion qui, plein de courroux,
Pour ne plus tomber en la peine,
Bannit des lieux de son domaine
Toute béte PORTANT *des cornes à son front.*

Toute bête PORTANT, c'est-à-dire, *qui porte des cornes.*

Quels traits me présentent vos fastes,
Impitoyables conquérans?
. . . . . .

---

tributifs, mais dans le Verbe abstrait; on verra alors qu'il ne contient pas essentiellement un Attribut, mais seulement le Conjonctif *qui* et le Verbe abstrait : dans les Verbes attributifs, il contient, outre cela, un Attribut; mais il a cela de commun avec tous les autres Modes du Verbe.

Un peuple aux fers ABANDONNÉ ;
Des mères pâles et sanglantes,
ARRACHANT *leurs filles tremblantes*
Des bras d'un soldat effréné.

Un peuple aux fers ABANDONNÉ, c'est-à-dire, *qui est abandonné aux fers : des mères* ARRACHANT, c'est-à-dire, *qui arrachent leurs filles*, etc.

Le Participe renfermant toujours la valeur d'un Adjectif conjonctif, peut avoir, comme les Adjectifs, des Genres, des Nombres et des Cas : renfermant toujours l'idée de l'existence, il peut avoir des Temps.

L'Infinitif et le Participe peuvent être nommés *Modes impersonnels*, par opposition aux *Modes personnels*.

[On doit observer que les Modes dans les Verbes ont une destination analogue à celle qu'ont les Cas dans les Noms. Les Cas indiquent les rapports que les Noms ont dans une Propos-

tion avec les autres mots qui la composent : les Modes déterminent de même dans quels rapports sont entre elles les Propositions qui forment une phrase ou une période. Comme les Cas sont souvent aidés dans leurs fonctions par les Prépositions, les Modes aussi ne remplissent, dans bien des occasions, leur destination, qu'à l'aide des Conjonctions (1). Enfin, par un dernier trait de ressemblance, les Prépositions suppléent aux Cas dans les langues qui n'en admettent point, et les Conjonctions peuvent aussi remplacer les Modes.

Par une suite de cette observation, on pourroit appliquer aux Modes la distinction de *Modes absolus* et *Modes relatifs*, comme je l'ai appliquée aux Cas. Il y a des Modes qui sont néces-

(1) *Voy.* ci-devant, p. 96.

sairement relatifs, comme les Modes Conditionnel, Suppositif, etc. Il y en a d'autres qui sont tantôt absolus, tantôt relatifs (1).

Enfin, il n'est pas inutile de remarquer qu'une même forme sert souvent pour plusieurs Modes : l'Optatif en françois ne diffère point du Subjonctif. Alors ces Modes prennent leur dénomination de leur usage le plus fréquent, sans que cela exclue les autres usages auxquels ils sont employés (2).]

---

(1) *Voy.* ci-devant, p. 183 et 186.

(2) On peut appliquer aux Modes ce que Priscien a dit des Cas : *Multas et diversas unusquisque casus habet significationes; sed à notioribus et frequentioribus acceperunt nominationem.* Prisc., l. V, *de Casu.*

CHAPITRE IX.

Voix des Verbes.

Voix subjective, objective et neutre. Verbes absolus, relatifs et doublement relatifs. Verbes transitifs et intransitifs. Verbes réfléchis. Formes dérivées des Verbes. Verbes dont le Sujet est exprimé d'une manière indéterminée.

Le Verbe attributif, outre l'idée de l'existence avec relation à un Attribut, renferme encore l'Attribut. Cet Attribut exprime toujours, ou une *action* ou une *qualité*. Dans l'Attribut qui exprime l'idée d'une action, cette action peut être considérée par rapport au Sujet qui agit, et comme produite par lui, et alors l'Attribut

se nomme *actif;* ou par rapport à la personne ou à la chose sur laquelle tombe l'action, et comme faite sur cette personne ou cette chose, abstraction faite de l'Agent et sans son concours, et alors l'Attribut se nomme *passif.* Si l'Attribut n'exprime qu'une qualité, une manière d'être qui appartient au Sujet, on l'appelle *neutre,* mot qui signifie qu'il n'est ni actif, ni passif. Dans cet exemple, *Je lirai ce livre,* ce qui équivaut à, *je serai lisant,* l'Attribut est actif : car *lire* est ici une action du Sujet. Dans cet autre exemple, *Ce livre sera lu,* l'Attribut est passif: car *lire* est ici une action dont le livre est l'objet, et qui sera faite sur le livre par un autre Agent. Si je dis, *Ce livre vaut* 6 *francs,* l'Attribut est neutre : car *vaut* signifie *est valant,* et *valant* n'est ni actif ni passif.

Des deux points de vue différens sous lesquels on peut envisager la même action, naissent naturellement deux formes nommées *Voix*, l'une *active*, l'autre *passive*. Les Attributs neutres pourroient produire une troisième Voix consacrée aux Verbes neutres.

Cependant, il n'y a à cet égard aucune uniformité dans les langues. Les unes, comme le Copte, n'ont qu'une seule Voix ; d'autres en ont deux, ou même trois, sans qu'aucune de ces Voix soit exclusivement affectée à la signification active, passive ou neutre. En latin, par exemple, on appelle communément *Verbes actifs*, tous ceux dont l'Infinitif se termine en *re*, comme *amare* aimer, *legere* lire, *docere* enseigner. Cependant, *vapulare* est un Verbe passif : car il signifie *être battu*, ce qui n'est

assurément pas une action du Sujet : *constare* coûter, *valere* pouvoir, sont des Verbes neutres ; *præstare*, signifiant *être supérieur en prix*, est neutre ; signifiant *payer*, il est actif. Les Verbes dont l'Infinitif se termine en *i*, sont nommés communément *passifs*, comme *amari* être aimé, *legi* être lu, *doceri* être enseigné : cependant, *sequi* suivre, *hortari* exhorter, sont certainement actifs : *lætari* se réjouir, est un Verbe neutre (1).

Il faut donc bien distinguer la Voix d'un Verbe, de sa signification. Pour faciliter cette distinction, je nomme

(1) On a, il est vrai, distingué ces derniers sous le nom de *Verbes déponens*. Mais il valoit mieux généraliser l'observation, et faire remarquer qu'il se trouve des Verbes passifs et neutres sous chacune de ces deux formes ; et, au lieu de nommer ces formes *active* et *passive*, on auroit pu les nommer *formes en O* et *en OR*.

Verbe actif, tout Verbe qui contient un Attribut dans lequel l'action est considérée comme faite par le Sujet, et *Verbe passif*, tout Verbe qui contient un Attribut dans lequel l'action est considérée comme soufferte par le Sujet, et produite sur lui par un autre Agent. J'appelle *Voix subjective*, celle qui est le plus ordinairement affectée au Verbe actif, et *Voix objective*, celle qui est le plus ordinairement affectée au Verbe passif. Quant aux Verbes neutres, s'ils ont une forme particulière, je la nomme *Voix neutre.*

Un Verbe qui est actif dans une langue, ne peut avoir pour correspondant exact, dans toute autre langue, qu'un Verbe actif. Un Verbe qui est passif dans une langue, ne peut de même avoir pour correspondant exact, dans toute autre langue,

qu'un Verbe passif. Mais un Verbe dont la forme est subjective dans une langue, peut avoir pour correspondant, dans une autre langue, un Verbe à forme objective, et un Verbe dont la forme est objective, peut répondre à un Verbe dont la forme soit subjective. Ainsi *sequi*, Verbe actif, a en latin la forme objective, et il répond en françois au Verbe *suivre*, qui a la forme subjective.

Dans quelques langues, la Voix objective se dérive de la Voix subjective, par une variation dans la terminaison, comme en latin, *lego*, je lis, *legor*, je suis lu; ou dans la forme même du Verbe, comme en turc, *sevmek* aimer, *sevilmek* être aimé: dans d'autres langues, elle se forme par la réunion du Verbe *être* et de l'Attribut passif, comme en françois, *être lu*.

[Le changement de l'Attribut actif en un Attribut passif, est d'une grande utilité dans le discours. L'usage du Passif peut être réduit à trois objets.

Le premier et le principal emploi de la Voix passive, est d'exprimer une action sans exprimer le Sujet qui agit, ce qu'on est souvent obligé de faire, soit parce qu'on ne connoît pas le Sujet qui agit, soit parce qu'on ne veut pas le faire connoître à ceux à qui l'on parle. Ainsi je dirai : *Stéphanie a été contrariée, car elle pleure*, parce que je m'aperçois à ses pleurs qu'elle a éprouvé quelque contradiction, sans que je sache quelle est la personne qui l'a contrariée. Je dirai de même : *On assure que Ganganelli a été empoisonné*, soit parce que j'ignore à qui l'on attribue ce crime, soit parce que je ne juge pas à propos de le faire connoître.

Quelquefois on emploie le Passif, quoique l'on exprime en même temps le Sujet par lequel l'action a été faite, et c'est le second usage du Passif. On a recours à cette forme de Proposition, principalement lorsqu'on veut fixer l'attention de ceux à qui l'on parle, sur la personne ou la chose qui est l'objet de l'action, plutôt que sur le Sujet qui agit. Alors le Sujet n'est exprimé que comme une circonstance de l'action, au moyen d'une Préposition à laquelle il sert de Complément. Que je raconte l'histoire de la vie de Britannicus, je la terminerai en disant : *Britannicus fut empoisonné à la table de Néron, et par Néron lui-même.* Mon objet principal est Britannicus, et c'est pour cela que je me sers du Passif, et que j'exprime le Sujet comme un terme circonstanciel, en disant : *par Néron lui-même.*

Si ; au contraire, j'avois pour but de faire le détail des crimes de Néron, je dirois : *Néron empoisonna Britannicus*, parce que je m'occuperois moins de faire connoître la cause de la mort de Britannicus, que le crime de Néron.

Ce second usage du Passif a surtout lieu dans les langues où la construction est fixe et admet peu d'inversions.

Troisièmement enfin, on emploie le Passif pour varier l'expression et donner plus de grâce au discours.

L'usage du Passif n'est pas cependant d'une absolue nécessité. Il y a des langues, telles que le Copte, qui n'ont point de Voix passive. Dans ce cas, quand le Sujet qui agit est inconnu, ou qu'on ne veut pas l'exprimer, on se sert d'un Sujet vague et indéterminé. Ce Sujet est ordinaire-

ment le pluriel du Pronom de la troisième Personne. Ainsi, au lieu de dire : *Stéphanie a été contrariée, car elle pleure*, on diroit : *Ils ont contrarié Stéphanie, car elle pleure.*

Cette forme d'expression est aussi usitée dans les langues mêmes qui admettent une Voix passive. Ainsi, on dit en latin, *ferunt*, ils rapportent, quoique l'on puisse dire, *fertur*, il est rapporté.

Quelques langues ont des mots destinés à exprimer le Sujet d'une manière vague et indéterminée. Tels sont les mots *on* en françois, et *man* en allemand. Par le secours de ces expressions, on peut employer la Voix active, sans déterminer le Sujet.]

La réunion de toutes les variations dont un même Verbe est susceptible, pour indiquer les Voix, les Temps, les Modes, les Genres, les Nombres

et les Personnes, se nomme *Conjugaison ;* et réciter un Verbe, en le faisant passer successivement par toutes ces variations, c'est ce qu'on appelle le *conjuguer.*

Parmi les Verbes, il y en a qui sont absolus, d'autres qui sont relatifs. On appelle *absolus* ceux qui renferment en eux-mêmes un sens complet, comme : *Je dors, je veille.* On nomme *relatifs*, ceux qui exigent un Complément, comme : *Je possède, je vois, je regarde :* car, pour la plénitude du sens, il est nécessaire d'ajouter quelle est la chose que l'on possède, que l'on voit, que l'on regarde ; et si on en supprime quelquefois le nom, ce n'est que parce que ceux à qui l'on parle, peuvent le suppléer.

Les mêmes Verbes sont souvent employés, tantôt dans un sens absolu, tantôt dans un sens relatif. Ainsi, on dit :

dit: *Je veille depuis hier matin,* sens absolu ; *Je veille ce jeune homme, de peur qu'il ne fasse des sottises,* sens relatif.

Plusieurs Verbes exigent deux Complémens. Tel est le Verbe *donner,* qui suppose nécessairement une chose que l'on donne, et une personne à qui on la donne. On pourroit appeler ces Verbes *doublement relatifs.*

Les Verbes relatifs se joignent à leurs Complémens, ou immédiatement, ou médiatement. Ceux qui se joignent à leurs Complémens immédiatement, sont nommés *transitifs,* les autres *intransitifs.* En françois, *lire* est un Verbe *transitif,* car il prend son Complément immédiatement : *Je lis le Cid : venir* est un Verbe *intransitif,* car il prend son Complément par l'intermède d'une Préposition : *Je viens de Rome, je viens de Paris* (1).

(1) La relation qui est entre un Verbe et son

Un Verbe peut donc être transitif dans une langue, et avoir pour correspondant, dans une autre langue, un Verbe intransitif : car ces deux dénominations ne tiennent pas à la signification du Verbe, mais à la manière dont il se joint avec ses Complémens. *Venir* est intransitif en françois, en arabe il est transitif; *saluer* est transitif en françois, intransitif en arabe.

Dans les Verbes transitifs, le Verbe, qui est le terme antécédent d'un rapport, détermine en même temps la nature de ce rapport, ou, ce qui est la même chose, fait en même temps la fonction d'exposant. Si le Complément du verbe est indiqué par une de ces

---

Complément, peut être envisagée comme une sorte de domination que le Verbe exerce sur son Complément; et par cette raison on donne aussi au Complément le nom de *Régime*, et on dit que le Verbe *gouverne* ou *régit* son Complément, du mot latin *regere*, gouverner.

inflexions dans la forme des Noms, que l'on nomme Cas, c'est cette inflexion qui remplit véritablement la fonction d'exposant. Dans les Verbes intransitifs, la nature du rapport est déterminée par une Préposition.

Un Verbe qui a deux Complémens, est le plus souvent transitif, par rapport à l'un, et intransitif, par rapport à l'autre. Ainsi, en françois, *donner* est transitif, par rapport à la chose que l'on donne, et intransitif, par rapport à la personne à laquelle on donne. Exemple : *J'ai donné un soufflet à cet insolent.* Dans d'autres langues, le Verbe qui répond à *donner* est transitif, par rapport à la personne à laquelle on donne, et intransitif, par rapport à la chose donnée. Au surplus, ces différences tiennent le plus souvent à quelques nuances différentes dans la signification. C'est ainsi

que l'on dit en latin : *Dare poculum Tityro*, et *donare Tityrum poculo*, phrases qui reviennent à peu près au même, sans que néanmoins le Verbe *dare* soit le synonyme de *donare*. La première expression signifie *donner un vase à Tityre ;* la seconde, *gratifier Tityre d'un vase.*

La personne qui est le Sujet d'un Verbe peut aussi être en même temps son Complément, comme, *je me brûle, tu te trompes, il se tue :* le Verbe est alors *réfléchi.* Le Verbe réfléchi peut prendre une forme particulière, il peut aussi prendre la forme subjective.

[On peut ajouter à la signification principale du Verbe une multitude de significations accessoires, au moyen de quelque changement, addition ou suppression dans la forme du Verbe. Ainsi, le même Verbe peut avoir une forme affirmative et une forme néga-

tive, des formes qui signifient l'émulation ou la réciprocité d'action entre deux Sujets, le désir de faire l'action signifiée par le Verbe, ou une action simplement commencée; d'autres qui expriment la fréquente répétition de l'action, ou son intensité; d'autres enfin qui indiquent que le Sujet qui agit produit l'action par le moyen d'un autre qu'il fait agir, ou qu'il n'agit que sous l'influence d'un autre, qui est le principe primitif de son action, ou qu'il feint une action ou une qualité qu'il n'a pas: *Je bats; je ne bats pas; je m'efforce de battre plus fort qu'un autre; je bats quelqu'un qui me bat; je voudrois battre; je commence à battre; je suis dans l'habitude de battre; je bats avec vigueur; je fais battre mon fils par sa mère; je suis contraint par Pierre de battre Paul; je fais semblant de battre.*

Il n'est aucune de ces significations accessoires qui ne produise dans quelques langues des formes particulières, et ces formes sont très-souvent susceptibles d'Actif et de Passif (1). Dans les langues qui n'ont point de formes pour joindre ces idées accessoires aux idées principales, on les exprime par des circonlocutions, et, à dire vrai, toutes ces formes ne sont que des expressions elliptiques.

Nous devons dire la même chose des langues dans lesquelles le Verbe prend un grand nombre de formes

(1) La langue latine fournit des exemples de ces formes dérivées d'un Verbe primitif. Il y a des Verbes à forme fréquentative, comme *dictito*, *lectito*, *factito*; d'autres à forme inchoative, comme *lucesco*, *ardesco*, *obdormisco*, ou intensitive, comme *capesso*, *incesso*, ou désidérative, comme *parturio*, *mincturio*, *esurio*, ou fréquentative et diminutive en même temps, comme *cantillo*, *sorbillo*, etc.

différentes, parce qu'il renferme en lui-même son Complément, ou même ses deux Complémens, lorsque ce sont des Pronoms. Je ne connois que la langue basque qui incorpore ainsi dans le corps même du Verbe, les Pronoms qui servent de Complémens; mais peut-être y a-t-il d'autres langues qui possèdent un système semblable de conjugaison. Dans le Basque, le Verbe a des formes ou conjugaisons différentes pour dire : *Je me rends, je te rends, je le rends, je vous rends, je les rends,* etc.; *je m'abandonne à moi-même, à toi, à lui,* etc.

Tout Verbe employé à un Mode personnel, a nécessairement un Sujet. Mais il arrive très-souvent que nous sommes témoins d'une multitude d'effets dont les causes nous sont inconnues, ou que nous voulons exprimer ces effets, sans en indiquer la cause

autrement que d'une manière vague. Alors on emploie communément pour Sujet le Pronom de la troisième Personne, et, dans les langues où ce Pronom a trois Genres, on choisit ordinairement le Neutre. Ainsi quand nous disons en françois, *Il tonne, il pleut, il fait du vent,* il est certain que le Pronom *il* indique d'une manière vague et indéterminée, le Sujet dont l'Attribut est *tonnant, pleuvant, faisant du vent.* C'est comme si nous disions, *La cause qui produit le tonnerre* ou *la pluie, tonne* ou *pleut.*

Il arrive aussi très-souvent que nous substituons le Pronom de la troisième Personne au Sujet véritable de la Proposition, et que nous exprimons ensuite le Sujet sous la forme d'un Complément, ou du moins, que nous lui donnons une place différente de celle que le Sujet devroit occuper

dans la Proposition. Au lieu de dire ; *Un Dieu est dans le ciel* ; nous disons, *Il est un Dieu dans le ciel*, et, *Il y a un Dieu dans le ciel.*

Remarquons qu'en général, dans la langue françoise, toutes les fois que le Sujet n'est pas à la place qu'il devroit occuper, par la nature de la Proposition, nous y mettons le Pronom de la troisième Personne.

Dans une Proposition affirmative, le Sujet doit précéder le Verbe. Si on le déplace, on met avant le Verbe le Pronom de la troisième Personne. Exemple : *Il est sans doute parmi les hommes les plus corrompus, quelques cœurs qui n'ont pas encore perdu entièrement l'amour de la justice.* Le vrai Sujet est *quelques cœurs*, etc., et la construction naturelle de la Proposition seroit : *Quelques cœurs qui n'ont pas encore perdu entièrement l'amour*

de la justice, sont sans doute parmi les hommes les plus corrompus.

Dans la plupart des Propositions interrogatives, le Sujet doit être mis après le Verbe. Mais si ce Sujet n'est pas un Pronom, on le met avant le Verbe, et on place immédiatement après le Verbe le Pronom de la troisième Personne. Exemple : *Dieu est-il sujet à l'erreur ?* pour, *Est Dieu sujet à l'erreur ?* (1)

---

(1) La raison de cette construction de nos Propositions interrogatives ne doit pas être tirée de la réunion de deux Propositions, l'une négative, l'autre positive, dont la première n'a conservé que son Sujet, et la seconde a conservé son Sujet, son Verbe et son Attribut. Suivant cette théorie, cette Proposition interrogative, *Dieu est-il sujet à l'erreur ?* est formée des débris de ces deux Propositions opposées : *Dieu n'est pas sujet à l'erreur ; Dieu est sujet à l'erreur* (Cours d'Instruction d'un Sourd-Muet de naissance, p. 150). Je demande d'abord comment on appliqueroit cette analyse à ces Propositions interrogatives, *Êtes-vous con-*

Lorsque l'on veut exprimer en françois, et dans plusieurs autres langues,

tens? Suis-je aimable? Sommes-nous tous ici? En second lieu, j'observe que ce double Sujet se trouve dans des Propositions qui ne sont point interrogatives, comme celle-ci : *Je ne crois pas que la vertu demeurât jamais sans récompense, DIEU FUT-IL AUSSI INJUSTE qu'il est juste.* Cherchons donc ailleurs la raison de cette construction, qui n'est pas commune à toutes les langues.

Je crois l'avoir trouvée dans l'ellipse d'un Conjonctif, ou d'une Conjonction. Observons premièrement que l'on interroge quelquefois sous la forme affirmative. C'est ainsi que La Fontaine a dit :

Vous ne courez donc pas toujours où vous voulez?

Secondement, remarquons que la forme interrogative peut toujours être rappelée à la forme affirmative ou hypothétique par le rétablissement d'un Conjonctif et d'un Antécédent.

Que faites vous? Dites-moi ce que vous faites.

Comment vous portez-vous? Dites-moi la manière dont vous vous portez.

Est-il sujet à l'erreur? Dites-moi s'il est sujet à l'erreur?

Quand le roi viendra-t-il? Dites-moi le temps auquel le roi viendra.

En troisième lieu, la même transposition d n

le Sujet, d'une manière vague et indéterminée, on emploie, comme nous

---

Sujet a lieu dans les Propositions optatives, comme, *Fasse le Ciel que nous soyons heureux! Puisse le Seigneur vous bénir!* suppositives, comme, *L'homme vertueux, fût-il malheureux, n'a pas moins de droit à notre estime;* ou concessives, comme, *Soit une ligne droite tirée du Palais du Luxembourg au Collège Mazarin.* Dans toutes ces Propositions il y a ellipse d'un Conjonctif et de son Antécédent. En restituant les Antécédens qui sont sous-entendus, on aura les phrases suivantes: *Je souhaite que le Ciel fasse que nous soyons heureux; Je souhaite que le Seigneur puisse vous bénir; L'homme vertueux, en supposant même qu'il fût malheureux, n'a pas moins de droit à notre estime; Supposons qu'une ligne droite soit tirée*, etc.

Observons en passant que quand on dit, *Dieu veuille, que . . . ., Dieu vous bénisse, Dieu vous le rende,* quoique le sens soit optatif, la Proposition a une forme purement subjonctive, et il y a de même ellipse de l'Antécédent et du Conjonctif, *Je souhaite que . . .*

Parmi les Propositions qui exigent cette inversion du Sujet et du Verbe, à cause de leur forme elliptique, il y en a dans lesquelles elle ne peut

venons de le dire, le Pronom de la troisième Personne; mais dans les langues où les inflexions du Verbe sont assez sonores, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'exprimer le Pronom, on se contente, en pareil cas, d'employer la troisième Personne du Verbe. Ainsi on dit en latin, *pluit*, *grandi-*

---

avoir lieu, quand le Sujet n'est pas un Pronom; telles sont les Propositions interrogatives. Dans ce cas là, le Sujet étant un Nom, on le place avant le Verbe; mais on conserve le Pronom immédiatement après le Verbe. C'est ainsi qu'on dit: *Votre père est-il vivant?* On peut observer la même construction dans certaines Propositions optatives, comme, *Ce projet puisse-t-il vous réussir!* et on l'observe toujours dans celles qui sont suppositives, comme, *Vous ne devriez pas, votre père fût-il mort, vous permettre de révéler ses fautes.*

Dans quelques Propositions incidentes et conjonctives, on observe la même inversion: *Je veux, dit le prince, vous faire du bien. C'est ainsi qu'agit un homme d'honneur;* mais je crois que ces inversions tiennent à d'autres causes.

nat; il pleut, il grêle; *ventum est*, il a été venu, pour, on est venu; *itum est*, *pugnatum est*; il a été allé, il a été combattu, pour, on est allé, on a combattu.

On appelle communément cette forme *impersonnelle*: mais cette dénomination est fausse et inadmissible, puisque ces Verbes sont réellement à la troisième Personne. Il vaudroit mieux nommer les Verbes qui ne sont usités que sous cette forme, *Verbes de la troisième Personne.*]

PRINCIPES
DE
GRAMMAIRE GÉNÉRALE.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE I.

De la Syntaxe.

Différence de la Syntaxe et de la Construction. De la Syntaxe proprement dite. Règles de Concordance. Règles de Dépendance.

IL ne suffit pas, pour parler, de connoître les différentes formes dont un mot est susceptible; il faut encore connoître quel usage on doit faire de

ces différentes formes, pour lier ensemble les diverses parties qui composent le discours, et dans quel ordre on doit disposer ces diverses parties. Les règles que l'on doit suivre pour ces deux objets, sont ce qu'on appelle *Syntaxe*. Cependant, la première de ces deux parties de la Grammaire, s'appelle plus ordinairement *Syntaxe*, et la seconde, *Construction*, quoique ces deux mots, dont l'un est grec, et l'autre latin, signifient proprement la même chose, *l'art de disposer* et *de coordonner les différentes parties du discours*.

Toutes les règles de la Syntaxe se rapportent à deux objets, *la Concordance* et *la Dépendance*. Les Noms qui désignent les êtres par l'idée de leur nature, sont susceptibles de divers Nombres et de divers Genres; les Adjectifs, les Articles, les Pro-

noms et les Verbes, peuvent admettre aussi les mêmes variations de Nombres et de Genres; et comme ces variations ne sont destinées qu'à indiquer leurs rapports avec les Noms, les règles de la Concordance ont pour objet d'enseigner dans quels cas les Articles, les Adjectifs, les Pronoms et les Verbes, doivent prendre le même Genre et le même Nombre que les Noms auxquels ils se rapportent.

Dans les langues où les Noms admettent des Cas, les Adjectifs en admettent aussi, et c'est encore un nouvel objet de Concordance.

Les Noms, les Adjectifs et les Verbes, ont souvent des Noms ou des Verbes pour Complémens. Les règles de la Dépendance enseignent de quelle manière le rapport, entre le terme antécédent et le terme conséquent, doit être indiqué. Elles enseignent

encore quelle forme convient aux mots qui servent de Complémens aux Prépositions.

Les Propositions ont aussi entre elles des rapports de Dépendance : les unes sont principales, les autres subordonnées ; les unes indicatives, les autres subjonctives ; les unes suppositives, les autres conditionnelles : leurs rapports s'expriment par les Conjonctions et par les Modes des Verbes. Les règles qui déterminent l'emploi des Modes, font encore partie des règles de Dépendance.

Aucune de ces règles n'appartient proprement à la Grammaire générale, chaque langue suivant dans les règles de Concordance et de Dépendance, une marche qui lui est particulière.

CHAPITRE II.

De la Construction.

Construction naturelle. Inversion.

IL en est de la Construction comme de la Syntaxe : elle ne suit aucune règle commune à toutes les langues. On peut cependant dans toutes les langues ramener le discours à une Construction qui semble conforme, sinon à l'effet de nos sensations, du moins à la marche des opérations de notre esprit.

Dans cette Construction, le Sujet se présente toujours le premier, ensuite le Verbe, puis l'Attribut.

Dans le Sujet et dans l'Attribut, l'Article précède ou suit immédiatement le Nom; l'Adjectif, ou la Proposition conjonctive qui modifie le Nom, vient immédiatement après lui; le Complément d'un Nom, d'un Verbe, d'un

Adjectif ou d'une Préposition, suit, sans intervalle, le mot auquel il sert de Complément, et la Préposition doit être placée entre les deux mots qui forment les termes du rapport auquel elle sert d'exposant; enfin, les Adverbes exprimant des circonstances, doivent être considérés comme des Prépositions suivies de leurs Complémens.

Quant à la manière d'ordonner les différens Complémens d'un même mot, cela est beaucoup plus arbitraire. Prenons un exemple françois:

Par ce moyen, vous vous mettrez en état d'attendre que le ciel vous soit favorable, et qu'il dissipe le nuage de mauvaise fortune qui traverse le bonheur de votre vie et vous oblige à cacher votre naissance.

Construisons cette phrase suivant l'ordre naturel.

Vous mettrez-vous, par ce moyen, en état d'attendre que le ciel soit favorable à vous, et qu'il dissipe le nuage de fortune mauvaise qui traverse le bonheur de la vie de vous, et qui oblige vous à cacher la naissance de vous.

La Construction, en françois, s'éloigne peu de la Construction naturelle. Il arrive cependant assez souvent, et surtout dans la poésie, qu'on place le Complément avant le Nom ou le Verbe duquel il dépend. Cette espèce de renversement de l'ordre commun se nomme *Inversion*. On en trouve plusieurs exemples dans ces vers :

Peuple, DE QUI l'appui SUR SA BONTÉ se fonde,
Allez dans tous les coins du monde,
A SON NOM glorieux élever des autels :
Les siècles à venir béniront votre zèle,
Et DE SES BIENFAITS immortels
L'Éternel comblera votre race fidèle.

Dans les langues où les formes des Noms et des Verbes varient davantage, et où les terminaisons finales, qui forment ces variations, sont plus sonores, on s'éloigne bien plus de la Construction naturelle, et on emploie plus fréquemment l'Inversion, sans qu'il en résulte aucune obscurité; parce que les formes des mots indiquent suffisamment les rapports de Concordance ou de Dépendance qui les lient les uns avec les autres.

Quel que soit néanmoins le penchant de notre langue pour la Construction naturelle, elle permet souvent à l'orateur des Inversions qui ne le cèdent point à celles qu'autorisent les langues qui possèdent plus de ressources pour remédier au dérangement de la Construction. On peut en juger par l'exemple suivant, dans lequel le célèbre d'Olivet a su imiter

une Inversion qui fait toute la force d'un magnifique mouvement de l'orateur Romain.

« Que faites-vous, Cicéron? Un » homme qui vous est connu pour » l'ennemi de l'État, qui va se mettre » contre nous à la tête d'une armée, » qui déjà est attendu dans le camp » ennemi, qui est l'auteur et le chef » d'une conspiration, qui soulève, » enrôle esclaves et citoyens : vous, » instruit de tout cela, vous souf- » frirez qu'il se retire tranquillement, » et de manière à faire dire, non » que vous l'avez chassé de Rome, » mais que vous lui avez donné les » moyens de s'y introduire plus su- » rement? (1) »

(1) *M. Tulli, quid agis? Tune eum, quem esse hostem comperisti, quem ducem belli futurum vides, quem expectari imperatorem in castris hostium sentis; autorem sceleris, principem conjurationis, evocatorem*

La Construction naturelle auroit été: *Vous souffrirez qu'un homme qui est connu pour ennemi de l'État, qui va se mettre à la tête d'une armée contre nous, qui est attendu déjà dans le camp ennemi..... se retire tranquillement*, etc.

De semblables Inversions caractérisent encore le morceau suivant, qui perdroit tout son effet, si on le rendoit à la Construction naturelle.

« Si les jugemens du public vous » épouvantent, croyez-vous qu'à » être ferme et sévère vous risquiez » plus qu'à prévariquer par foiblesse » et par lâcheté? Quand la guerre » désolera l'Italie, quand nos villes » seront au pillage, quand le feu » consumera nos maisons, est-ce

servorum, et civium perditorum, exire patieris, ut abs te non emissus ex urbe, sed immissus in urbem esse videatur?

» qu'alors

» qu'alors vous ne serez pas la vic-
» time d'un ressentiment général ?

» A ces plaintes sacrées de la Ré-
» publique et à tous ceux qui pen-
» sent ainsi, je réponds en peu de
» mots, etc. (1) »

Ces Inversions au surplus ne sont pas du style ordinaire, et les considérations auxquelles elles donnent lieu, appartiennent plutôt à l'art oratoire qu'à la Grammaire.

---

(1) *Sed, si quis est invidiæ metus, num est vehementius severitatis ac fortitudinis invidia, quàm inertiæ ac nequitiæ pertimescenda ? An, cum bello vastabitur Italia, vexabuntur urbes, tecta ardebunt ; tum te non existimas invidiæ incendio conflagraturum ?*

His ego sanctissimis Reipublicæ vocibus, et eorum hominum, qui idem sentiunt, mentibus pauca respondebo.

CHAPITRE III.

De l'Ellipse.

LE Discours n'a pour but que de communiquer aux autres nos connoissances. Comme notre pensée est très-rapide, il est naturel que nous cherchions à l'exprimer le plus brièvement possible. Pour atteindre ce but, nous retranchons souvent une partie des mots qui seroient nécessaires pour peindre notre pensée toute entière, sans que le Discours perde rien de sa clarté, parce que le ton, le geste, la tournure de la phrase, suppléent à ce retranchement. C'est ce qu'on appelle *Ellipse*, ou *phrase elliptique*.

Ces vers de La Fontaine offrent des exemples de l'Ellipse :

Moi! des tanches, dit-il, moi! Héron, que je fasse
Une si pauvre chère! Et pour qui me prend-on?

C'est-à-dire, *Convient-il à moi de manger des tanches? convient-il que moi, qui suis un Héron, je fasse une si pauvre chère?*

Il en est de même de ceux-ci :

Du goujon! c'est bien là le dîner d'un Héron! J'ouvrirois pour si peu le bec!

C'est-à-dire, *Du goujon convient-il pour moi? c'est bien là le dîner d'un Heron? Conviendroit-il que j'ouvrisse le bec pour si peu de chose?*

L'Ellipse est d'un usage très-fréquent dans le Discours; et pour s'en convaincre, il ne faut que se rappeler ce que nous avons dit en parlant des Prépositions, que les Prépositions ne sont que les exposans des rapports qui existent entre un an-

técédent et un conséquent (1). Pour peu néanmoins qu'on veuille analyser quelques-unes des phrases les plus communes, on y trouvera fréquemment des Prépositions qui ont bien, à la vérité, un Complément, mais qui ne paroissent point avoir d'antécédent. Nous avons déjà fait remarquer ailleurs que cela a lieu souvent avec le mot *des*, qui équivaut à *de les*; et suppose dans un grand nombre de rencontres l'Ellipse de l'antécédent, *une portion* ou *quelques-uns* (2). C'est ainsi qu'on dit : *Des gens mal-intentionnés m'ont calomnié auprès du roi; j'ai été rencontré par des voleurs; je l'ai dit à des gens de la gendarmerie.* Dans toutes ces Propositions le mot

(1) *Voy.* ci-devant Ire. partie, chap. IX, p. 78.

(2) *Voy.* ci-devant Ire. partie, chap. V, p. 40, note (1).

des exige qu'on supplée auparavant les mots *une portion.*

Il en est de même du mot *du*, comme dans ces Propositions : *Donnez-moi du vin ; du pain et de l'eau suffisent pour appaiser la faim et la soif.* Mais voici d'autres exemples où de semblables Ellipses ont lieu devant d'autres Prépositions.

Que je lise à la tête d'un livre, *A Paris, chez Barbou*, ces mots ne signifieront rien pour moi, si je ne restitue l'antécédent du rapport dont *Paris* et *Barbou* sont les conséquens : *Ce livre se vend à Paris ; il se vend chez Barbou.*

Si je lisois ces mêmes mots *A Paris* sur l'adresse d'une lettre, je suppléerois l'Ellipse par ces mots : *Cette lettre doit être portée à Paris.*

Enfin, si je voyois sur un monument funèbre : *A la mémoire de Tu-*

renne, je n'hésiterois pas à suppléer l'Ellipse en cette manière : *Ce monument est consacré à la mémoire de Turenne.*

Dans tous ces exemples il y a Ellipse de toutes les parties qui constituent essentiellement la Proposition, du Sujet, du Verbe et de l'Attribut; on n'a exprimé qu'un seul terme circonstanciel, qui peut appartenir à plusieurs Propositions différentes : il n'en résulte néanmoins aucune obscurité, parce que les circonstances qui accompagnent ces fragmens de Propositions, en déterminent le sens.

Il en est de même dans une multitude d'autres circonstances; et toutes les fois qu'une Proposition paroît manquer d'un de ses termes essentiels, c'est à l'Ellipse qu'il faut avoir recours, pour en compléter l'analyse. En quittant un ami, je lui dis : *Adieu.* Dans l'usage actuel, *adieu* est un seul

mot, c'est un Nom; il faut donc, pour compléter la Proposition à laquelle ce mot appartient, rétablir le Sujet *je*, le Verbe attributif *dis*, et le Complément indirect *vous* pour à *vous*; car le sens est : *Je vous dis adieu*. Mais si l'on veut remonter à l'origine du mot *adieu*, on verra qu'il est composé de la Préposition *à* et du Nom *Dieu*. Le sens exigeoit donc primitivement un Verbe comme antécédent d'un rapport qui eut pour conséquent *Dieu* et pour exposant *à* : et en effet, le sens primitif de cette expression elliptique étoit : *Je vous recommande à Dieu. Bon jour, bon soir, au revoir* ne sont que des fragmens de ces Propositions : *Je vous souhaite un bon jour; je vous souhaite un bon soir; je remets notre conversation au revoir.*

Quelquefois on fait ellipse d'un mot dont le sens se trouve compris dans

celui d'un autre mot qui précède, et qui a une signification à peu près semblable, ou une signification entièrement contraire. Les vers suivans de La Fontaine nous offriront deux Ellipses, dont la dernière appartient à l'espèce dont nous parlons.

La belle se sut gré de tous ces sentimens.
L'âge la fit décheoir : adieu tous les amans.
Un an se passe, et deux avec inquiétude ;
Le chagrin vient ensuite : elle sent chaque jour
Déloger quelques jeux, quelques ris, puis l'amour ;
Puis ses traits choquer et déplaire ;
Puis cent sortes de fards. . . . . .

On sent facilement que pour rétablir la Proposition à laquelle appartiennent ces mots : *adieu tous les amans*, il faut suppléer le Verbe *dirent*, et construire le tout ainsi : *Tous les amans dirent adieu ;* mais on ne sent pas aussi aisément quel est le Verbe

qu'il faut suppléer dans ces mots : *Puis cent sortes de fards*. Les mots précédens : *Puis ses traits choquer et déplaire*, sont le Complément du Verbe *elle sent*, car le sens est : *Puis elle sent ses traits choquer et déplaire ;* mais on ne peut pas dire, *Puis elle sent cent sortes de fards* : il faut donc avoir recours à un autre Verbe, et le sens permet également de supposer que le poëte a voulu dire : *Puis cent sortes de fards vinrent*, c'est-à-dire, furent employés, ou, *Puis elle employa cent sortes de fards.*

S. Paul, parlant de certaines gens dit, pour les caractériser, qu'ils sont du nombre de ceux *qui défendent le mariage, l'abstinence de certaines viandes*, etc. (1) ; le sens est, *qui défendent le mariage, prescrivent l'absti-*

(1) I. Tim., ch. IV, v. 3.

nence de certaines viandes, etc. Cette Ellipse est fondée sur ce que toute défense est un commandement négatif, et que par conséquent le Verbe *défendre* renferme essentiellement l'idée d'*ordonner* (1).

On fait encore fréquemment Ellipse du Verbe *être :* il y a même des langues, comme l'arabe et le hongrois, où cette Ellipse est souvent prescrite par la Syntaxe. En françois nous ne la faisons que pour donner plus de vivacité au Discours, comme dans ces vers, qui renferment en même temps des exemples de l'Inversion dont nous avons parlé dans le chapitre précédent :

---

(1) Une pareille Ellipse se trouve dans ces vers de Virgile, (*Æn.*, l. VIII, v. 143.)

His fretus, non legatos, neque prima per artem
Tentamenta tui pepigi; ....

Il faut suppléer *misi*, pour antécédent de *legatos*.

Par ce trait de magnificence
Le prince à ses sujets étaloit sa puissance.
En son louvre il les invita.
Quel louvre! Un vrai charnier, dont l'odeur se porta
D'abord au nez des gens.....

Quel louvre! c'est-à-dire, Quel louvre étoit celui-là! *Un vrai charnier*, c'est-à-dire, C'étoit un vrai charnier.

Quelquefois on retranche le Verbe qui devoit servir d'antécédent à un autre Verbe, et on se contente d'exprimer ce dernier sous la forme d'un Complément, c'est-à-dire, par l'Infinitif.

L'autre aussitôt de s'excuser.

C'est-à-dire, commença, ou se mit en devoir de s'excuser (1).

(1) La même Ellipse a lieu en latin toutes les fois qu'on met le Sujet au Nominatif et le Verbe à l'Infinitif, comme dans ces vers de Virgile (*Æn.*, l. II, v. 132 et 133).

Jamque dies infanda aderat; mihi sacra parari,
Et salsæ fruges, et circum tempora vittæ.

C'est, je crois, faute de faire attention aux Ellipses si fréquentes dans le Discours, qu'on regarde ordinairement comme autant de négations, ou de mots négatifs, un grand nombre de Noms ou d'Adverbes qui ont très-réellement la signification positive, comme *rien, pas, point, mie, guères, jamais, onques, aucun,* etc. Quoique cette opinion soit presque généralement adoptée, et qu'elle ait même en sa faveur des autorités respectables, elle n'en est pas mieux fondée, et on peut poser comme un principe certain, que tous ces mots ont primitivement une signification positive : *Rien, pas, point, mie*, signifient une chose de peu de volume, ou d'une petite étendue que l'on peut comparer à un pas, à un point, à une mie de pain : on emploie le mot *goutte* dans le même sens, quand on dit : *Je n'y vois goutte.*

Aucun signifie absolument la même chose que *quelqu'un : Guères* est synonyme de *beaucoup : Jamais, onques* signifient *en quelque temps que ce soit* (1).

Aussi ces mots ne paroissent-ils négatifs que parce qu'ils sont presque toujours joints à une négation à laquelle ils donnent de l'énergie. *Je n'en sais rien ; Je ne veux point*, ou *pas*, ou *mie de vos dons*, c'est-à-dire, Je ne sais de cela pas même un rien, une petite chose (2) ; Je ne veux

(1) Cela est sensible du mot *onques*, qui est le mot latin *unquàm*. *Rien* vient pareillement de *res*, chose, ou, si l'on veut, de *recula*, une petite chose. Il est remarquable que dans le langage vulgaire, les Arabes emploient de même le mot *chose* pour fortifier la négation.

(2) Je ne nie pas que le mot *rien* ne soit pris quelquefois dans un sens absolument négatif, comme dans cet exemple : *Dieu a fait le monde de rien ;* mais outre que les cas où il n'y a réellement pas

de vos dons pas même autant qu'un point, un pas ou une mie de pain. *Aucun roi n'a été si puissant que Charlemagne*, c'est-à-dire; Quelqu'un d'entre les rois n'a pas été, etc. *Je n'ai guères d'argent*, c'est-à-dire, Je n'ai pas beaucoup d'argent : on disoit autrefois *n'aguères*, pour Il n'y a pas long-temps. *Je n'ai jamais* ou *oncques vu un homme si méchant*, c'est-à-dire, Je n'ai vu en quelque temps que ce soit, etc.

Pour revenir maintenant aux Ellipses dont nous nous occupons, il faut observer que lorsque l'on répond négativement à une question, on se

---

Ellipse de la négation, sont fort rares, j'ose dire que c'est un véritable abus consacré par l'usage. Il n'en est pas de même quand on dit : *Avez-vous reçu quelque chose de Rome? Rien;* ou, *Avez-vous reçu des lettres de Londres? Aucune* : il y a alors Ellipse, et la Proposition entière est : *Je n'ai rien reçu; Je n'en ai reçu aucune.*

contente très-souvent des mots *rien*, *pas*, *point*, *jamais*, *aucun*. En voici des exemples dans les vers suivans :

Chemin faisant il vit le cou du chien pelé :
Qu'est-ce là ? lui dit-il. RIEN. *Quoi*
RIEN ? Peu de chose.
Mais encor ? Le collier dont je suis attaché,
De ce que vous voyez est peut-être la cause.
Attaché ! dit le loup : vous ne courez donc pas
Où vous voulez ? PAS *toujours ; mais qu'importe ?*

et dans ceux-ci :

. . . . Regardez bien, ma sœur,
Est-ce assez, dites-moi, n'y suis-je point encore ?
Nenni. M'y voici donc ? POINT DU TOUT. *M'y voilà.*
Vous n'en approchez pas. . . .

Je ne m'arrête pas à toutes les Ellipses que renferment ces deux exemples, mais seulement à celles qui ont

un rapport direct avec le sujet que je traite.

Rien. Quoi rien? Peu de chose. Veut-on rétablir tout ce qui est sous-entendu ici? Il faudra dire : Ce n'est rien. Quoi, ce n'est rien? C'est peu de chose.

Vous ne courez donc pas toujours où vous voulez? Pas toujours; c'est-à-dire, Je ne cours pas toujours où je veux.

M'y voici donc? Point du tout; c'est-à-dire, Vous n'y êtes point du tout. Le mot *point* ne forme pas plus ici la négation que le mot *pas* dans ce qui suit: *M'y voilà? Vous n'en approchez pas.*

Il y auroit beaucoup d'autres choses à dire sur l'Ellipse; mais je crois que ceci suffit pour mettre sur la voie les personnes qui voudront méditer sur ce petit nombre d'exemples pris de la langue françoise.

CHAPITRE IV.

De l'Analyse.

Sujet logique et grammatical. Attribut logique et grammatical. Complément logique et grammatical. Compellatif logique et grammatical. Apposition et Appositif. Tout Verbe au Mode infinitif, servant de Complément à un autre Verbe ou à une Preposition est une expression elliptique dont l'Analyse donne une Proposition conjonctive. Sur-attribut, autre expression qui équivaut à une Proposition.

ME voilà arrivé au but que je me suis proposé, de mettre toute personne qui étudie, soit sa langue propre, soit une autre langue, quelle qu'elle puisse être, en état de reconnoître dans

un discours, la nature de tous les mots qui entrent dans sa composition, et les rapports dans lesquels sont entre eux, soit les mots d'une même Proposition, soit les diverses Propositions qui composent une phrase ou une période. Mon travail seroit cependant imparfait, si je ne donnois moi-même quelques exemples de l'Analyse grammaticale. Ces exemples, en même temps qu'ils pourront servir de modèles aux personnes qui voudront imiter ce travail, me fourniront une occasion de jeter plus de jour sur les principes en les appliquant, et de rappeler dans un petit nombre de pages, la plupart des résultats contenus dans les deux premières parties de cet ouvrage. Pour rendre plus sensible l'utilité des principes généraux dans leur application à l'Analyse grammaticale, un de mes exemples

sera pris dans la langue françoise, et l'autre dans la langue latine.

Mais avant de nous livrer à cette Analyse, il est nécessaire que nous revenions sur nos pas, pour considérer de nouveau toutes les parties constitutives des Propositions, et les envisager sous deux points de vue différens que nous n'avons pas encore distingués, je veux dire, relativement à la Logique et à la Grammaire. Cette distinction est absolument nécessaire pour déterminer les règles de Concordance et de Dépendance qui forment la Syntaxe particulière de chaque langue; et si j'ai différé d'en parler jusqu'ici, ç'a été pour ne pas surcharger les deux premières parties de cette Grammaire de détails épineux.

Nous avons établi précédemment que toute Proposition suppose un Su-

jet, un Verbe et un Attribut. Nous avons dit aussi que le Sujet et l'Attribut peuvent être simples ou composés; et que lorsqu'ils sont simples, ils peuvent être complexes ou incomplexes. On peut relire ce que nous avons dit pour développer ces principes, et nous croyons inutile de le répéter ici. Mais nous devons ajouter que toutes les fois que le Sujet simple est complexe, on peut y distinguer le Sujet logique et le Sujet grammatical.

Le Sujet est complexe, quand la nature de la chose qu'il indique est déterminée par plusieurs idées qui concourent toutes à former l'idée totale du Sujet. Nous en avons donné un exemple dans cette Proposition: *Les pêches d'automne, qui sont bien exposées et qui parviennent à une parfaite maturité, sont un excellent fruit.* Ce Sujet

complexe est lui-même le Sujet logique : car le Sujet logique se compose de l'ensemble de toutes les idées qui concourent à déterminer la nature de la chose dont il s'agit, et de tous les mots qui expriment ces diverses idées partielles. Le Sujet grammatical, au contraire, ne consiste que dans les mots qui expriment l'idée principale qui sert en quelque sorte de base à toutes les autres, et que toutes les idées accessoires ne font que développer, étendre, restreindre ou modifier. Dans l'exemple cité, le Sujet grammatical est *les pêches*.

Appliquons cette distinction à un autre exemple :

Impétueux enfant de cette longue chaîne,
Le Rhône suit vers nous le penchant qui
l'entraîne.

Et d'abord substituons à l'Inversion poétique, la Construction naturelle ;

Le Rhône, enfant impétueux de cette longue chaîne, suit le penchant qui l'entraîne vers nous.

Le Sujet est simple, car il n'exprime qu'une seule chose, le fleuve nommé *le Rhône*; il est complexe, car il exprime cette chose par plusieurs idées : *Le Rhône, enfant impétueux de cette longue chaîne*, et voilà le Sujet logique : le Sujet grammatical est *le Rhône.*

Les mêmes principes s'appliquent à l'Attribut. L'Attribut simple étant complexe, on peut y distinguer l'Attribut logique, de l'Attribut grammatical.

L'Attribut est complexe, quand la qualité qu'il exprime est déterminée par plusieurs idées qui concourent toutes ensemble à former l'idée totale de cette qualité. Nous avons donné pour exemple de l'Attribut complexe,

celui qui se trouve dans cette Proposition : *Les pêches sont plus agréables au goût que les autres fruits que la nature nous offre dans la même saison.* Cet Attribut complexe est aussi l'Attribut logique : car l'Attribut logique se compose de l'ensemble de toutes les idées qui concourent à déterminer la qualité dont il est question, et de tous les mots qui expriment ces idées partielles. L'Attribut grammatical, bien différent de l'Attribut logique, ne consiste que dans les mots qui expriment l'idée principale que toutes les autres développent, étendent, restreignent ou modifient. Dans notre exemple, l'Attribut grammatical est *agreables*.

En appliquant cette distinction à l'exemple suivant : *L'esprit de l'homme est borné à un tel point que loin de connoître les choses qui sont eloignées de lui, il ne peut ni se connoître lui-*

même, ni connoître les êtres qui l'environnent, si ce n'est d'une manière très-imparfaite; on verra que l'Attribut logique est formé des mots *borné à un tel point* et de tout ce qui suit jusqu'à la fin de la phrase, tandis que le seul mot *borné* constitue l'Attribut grammatical.

Le Sujet et l'Attribut composés ne sont, comme on l'a vu, que la réunion de plusieurs Sujets qui ont le même Attribut, ou de plusieurs Attributs qui appartiennent à un même Sujet. Une Proposition dont le Sujet ou l'Attribut sont composés, peut se diviser en autant de Propositions que le Sujet ou l'Attribut composé renferment de Sujets ou d'Attributs partiels, indépendans l'un de l'autre. Dans chacun de ces Sujets et Attributs partiels, s'ils sont complexes, on peut distinguer le Sujet ou l'Attribut logique

gique du Sujet ou de l'Attribut grammatical.

Mais il faut faire ici une observation essentielle, pour que l'on ne prive pas en certains cas le Sujet ou l'Attribut grammatical d'une partie des mots qui leur appartiennent réellement.

Lorsque le Sujet d'une Proposition est formé de plusieurs idées indépendantes, de leur nature, l'une de l'autre, et qui néanmoins ne constituent qu'un Sujet simple, parce que l'Attribut ne convient pas séparément à chacune des choses contenues dans le Sujet, mais seulement à leur réunion, alors il n'y a qu'un Sujet logique; quant au Sujet grammatical, il se compose de tous les mots qui expriment des idées principales, indépendantes l'une de l'autre. Ainsi, dans l'exemple que nous avons donné ailleurs:

L'amour de la vertu et la haine des hommes vertueux sont deux sentimens inconciliables, il n'y a qu'un Sujet logique ; et le Sujet grammatical est formé des mots *l'amour* et *la haine*.

Il en est de même de l'Attribut, quand il est formé de plusieurs idées indépendantes l'une de l'autre, et qui néanmoins ne constituent qu'un Attribut simple, parce que c'est leur réunion, et non pas chacune d'elles isolément qui convient au Sujet. Ainsi, dans cette Proposition : *Ceux de nos parens à qui nous devons un amour égal, sont les pères qui nous ont donné la vie, et les enfans qui l'ont reçue de nous*, l'Attribut grammatical est formé des mots *les pères* et *les enfans*.

Tout ce que nous venons de dire du Sujet et de l'Attribut, s'applique également aux Complémens. Toutes les fois qu'un Complément est complexe,

il faut y distinguer le Complément logique du Complément grammatical.

Nous avons fait connoître précédemment les Compléméns des Prépotions et ceux des Verbes, et on a vu que tout Complément est le second terme d'un rapport. D'après cette définition et ce que nous avons dit relativement au Sujet et à l'Attribut, il est presque inutile d'ajouter, que le Complément logique se compose de tous les mots nécessaires pour exprimer les idées particulières dont la réunion forme l'idée totale qui sert de second terme à un rapport, et que le Complément grammatical ne comprend que les mots employés pour exprimer l'idée principale de ce second terme; idée qui est ensuite développée, étendue, restreinte, ou autrement modifiée par les idées accessoires.

Prenons pour exemple la phrase sui-

vante : *J'aime les enfans qui s'appliquant à leur devoir, témoignent de l'affection et de la reconnoissance aux personnes qui prennent soin de leur éducation.* Le Verbe *aimer* est un Verbe relatif, il exige donc un Complément. Il a ici pour Complément *les enfans qui s'appliquant à leur devoir,* et tout ce qui suit, jusqu'à la fin de la phrase. Ce Complément est complexe, et il forme tout entier le Complément logique ; mais le Complément grammatical est *les enfans.*

Autre exemple : *Je suis venu à Paris, pour mieux apprendre la langue françoise. Je suis venu* sert d'antécédent à deux conséquens. Le premier, est *Paris;* les deux mots *à Paris* forment le Complément logique ; le seul mot *Paris* est le Complément logique et le Complément grammatical de la Préposition *à* ; le second, *mieux*

apprendre la langue françoise, est complexe : il forme le Complément logique de la Préposition *pour;* mais son Complément grammatical est le seul mot *apprendre*, et ce mot est lui-même l'antécédent d'un second rapport, dont le conséquent ou Complément logique est *la langue françoise*, et le Complément grammatical *la langue.*

Le Compellatif, ou cette partie du discours qui indique la personne à laquelle on parle, peut aussi être incomplexe, comme dans cet exemple :

Ami, je te conseille
D'attendre que ton maître ait fini son sommeil.

ou complexe, comme dans celui-ci :

Poisson, mon bel ami, qui faites le prêcheur,
Vous irez dans la poêle.

Le Compellatif complexe est lui-même le Compellatif logique ; mais le Compellatif grammatical ne con-

siste que dans les mots qui expriment l'idée principale. Dans le premier exemple, *ami* est en même temps Compellatif logique et grammatical: dans le second, le Compellatif grammatical est le seul mot *poisson*.

Il suit de tout ceci qu'un Sujet, un Attribut, un Complément et un Compellatif logiques renferment souvent une ou plusieurs Propositions subordonnées, ou conjonctives qui ne sont pas moins que les Propositions principales, composées d'un Sujet, d'un Verbe et d'un Attribut.

Passons à une autre observation, relativement à une manière de déterminer le sens exprimé par les Noms ou les Pronoms, et que j'appelle *Apposition*. Nous avons vu précédemment que l'idée exprimée par un Nom, et surtout par un Nom appellatif, peut être déterminée, restreinte ou

modifiée, soit par un autre Nom que l'on met en rapport avec le premier, soit par un Adjectif, soit par une Proposition conjonctive que l'Adjectif conjonctif *qui* ou *que* lie avec ce Nom: c'est ainsi qu'on détermine le Nom *cheval*, en disant : *Un cheval de carton ; un cheval noir; le cheval qui est à mon cabriolet ; le cheval que vous m'avez donné.*

Mais on peut encore déterminer l'idée exprimée par un Nom, soit appellatif, soit propre, en l'exprimant de nouveau par un ou plusieurs autres Noms qui n'ajoutent rien à l'idée que le premier Nom renfermoit, mais qui, en présentant la même chose ou la même personne sous différens points de vue, augmentent la clarté ou l'énergie du discours. J'appelle cette manière d'aggréger plusieurs Noms, *Apposition*, d'un mot latin qui signifie

mettre auprès. Ces mots en effet sont entre eux dans un rapport non de Dépendance, comme dans l'exemple; *Un cheval de carton*, mais de simple Concordance : ils n'ajoutent point non plus et ne diminuent rien à l'idée exprimée par le premier Nom; en quoi ils diffèrent de l'Adjectif, ou de la Proposition conjonctive qui en fait la fonction. Ils sont donc employés seulement comme *Appositifs*.

Voici divers exemples d'Apposition.

Votre frère, Louis, le lieutenant-colonel est mort.

Ce général est Armand ton cousin, le mari de ma sœur, le fils aîné du Maréchal, l'ancien ambassadeur de France à Lisbonne.

Je lègue cent francs à Jean, fils de François, neveu de Pierre, mon filleul.

L'Apposition peut avoir lieu également avec les Pronoms. On dit fort

bien : *Moi, sœur et femme de magistrats, mère d'un des orateurs les plus distingués au Barreau, je me trouve aujourd'hui délaissée et sans ressources.*

L'Appositif peut presque toujours se changer en une Proposition conjonctive, sans que le sens éprouve aucune altération.

Partout où le Verbe est à un Mode personnel, il y a une Proposition qui doit avoir son Sujet et son Attribut; mais il en est autrement quand le Verbe est au Mode infinitif. Ce Mode qui assimile le Verbe au Nom, le rend susceptible de devenir le Complément immédiat d'un Verbe ou d'une Préposition. Sous cette forme il ne constitue plus une Proposition, et n'exige point par conséquent un Sujet exprimé. Mais on peut toujours considérer l'Infinitif servant de Complément à un Verbe ou à une Prépo-

sition, comme une expression elliptique qui doit se résoudre en une Proposition complémentaire, soit subjonctive, soit seulement subordonnée. *Je veux venir, je vais voir, je fais bâtir une maison; je crains de mourir, je viens de lui parler, j'irai afin de le consoler, j'aspire à le surpasser;* c'est-à-dire, je veux cela que je vienne, je vais pour cela que je le voie, je fais cela que l'on bâtisse une maison, je crains cela que je ne meure, je viens de cela que je lui ai parlé, j'irai afin de cela que je le console, j'aspire à cela que je le surpasse.

Il en est de même toutes les fois que l'Infinitif servant de Complément à une Préposition, exprime une circonstance, comme : *Je viens pour vous delivrer, je suis venu en lisant,* c'est-à-dire, *Je viens afin que je vous delivre, je suis venu en même temps*

que je lisois. On peut donc, dans tous ces cas, dire qu'il y a une Proposition infinitive.

Il nous reste encore une observation essentielle à faire sur une sorte d'Attribut complexe dont une partie se trouve comprise dans le Verbe attributif, et l'autre est hors de ce Verbe. C'est ce qui a lieu dans tous les exemples suivans : *J'ai fait mon fils prêtre ; j'ai établi Jéroboam roi sur Israël ; Dieu rendit Salomon le plus sage prince de la terre ; je trouve ce cheval trop vieux ; Dieu le nomma Abraham ;* aussi bien que dans ceux-ci où l'Attribut est passif, ou neutre : *Mon fils a été fait prêtre ; Jéroboam a été établi roi sur Israël ; Salomon fut rendu le plus sage prince de la terre ; ce cheval a été trouvé trop vieux ; il fut nommé Abraham ; il a paru trop court ; il devint plus circonspect.*

Pour bien comprendre la fonction que fait ici cette espèce d'accessoire, qui n'est ni proprement Attribut, ni réellement Complément du Verbe, et que je nomme *Sur-attribut*, il faut observer que dans beaucoup de langues on peut faire entrer cette idée accessoire dans le Verbe lui-même : ainsi en hébreu MALAC signifie *régner*, et HIMLIC *établir roi ;* en françois même on peut souvent substituer un seul Verbe à cette expression composée : au lieu de dire, *Je l'ai rendu noir* ou *blanc*, on peut dire, *Je l'ai blanchi* ou *noirci*. Nous disons *latiniser*, *franciser*, pour *rendre latine* ou *françoise* une expression empruntée d'une autre langue ; *raréfier*, *liquéfier*, pour *rendre rare*, *liquide*.

Dans d'autres langues, cette idée accessoire s'exprime sous la forme d'un terme circonstanciel, soit comme

Complément d'une Préposition, soit comme Adverbe. Nous pourrions dire en françois : *Il a été établi pour roi*, ce qui donne une idée de cette manière de s'exprimer.

On peut toujours regarder le Sur-attribut, comme une expression elliptique, c'est-à-dire, comme l'Attribut d'une Proposition dont le Sujet et le Verbe ne sont point exprimés. Par cette analyse, les exemples que nous avons donnés devroient être développés en cette manière : *J'ai fait mon fils en sorte qu'il a été prêtre ; Dieu établit Jéroboam en sorte qu'il fut roi sur Israël ; Dieu rendit Salomon en telle sorte qu'il fut le plus sage prince de la terre ; je trouve ce cheval de telle manière qu'il est trop vieux ; Dieu le nomma en sorte que son nom fut Abraham*, etc.

Outre les rapports composés d'un

mot employé relativement, et d'un Complément qui est nécessaire pour déterminer parfaitement la signification de l'antécédent, on exprime souvent une multitude d'autres rapports accidentels, qui ne sont pas nécessaires pour compléter le sens d'un mot relatif, mais qui ajoutent diverses circonstances qui ont une relation plus ou moins immédiate, soit avec la Proposition entière, soit avec quelqu'une des parties qui la composent. Dans l'exemple suivant : *Je rencontrai hier avec grande surprise, dans la rue S. Jacques, lorsque je sortois de l'église, et que je rentrois chez moi, l'esprit preoccupe de toute autre chose, l'aîné de mes enfans*, il y a un rapport essentiel et indispensable entre l'antécédent *je rencontrai*, et le conséquent *l'aine de mes enfans ;* mais le rapport qui est entre ce même anté-

cédent, et tous les conséquens *hier, avec grande surprise, dans la rue S. Jacques*, etc., n'est pas de la même nature, il est accidentel. Je nomme toutes ces parties accessoires d'une Proposition, *Termes circonstanciels*. Ces Termes circonstanciels sont tantôt des Adverbes, comme *hier*, tantôt des Prépositions avec leurs Complémens, comme, *dans la rue S. Jacques*; quelquefois des Propositions conjonctives, comme, *quand je sortois de l'église*; ou enfin des Propositions adverbiales comme, *l'esprit préoccupé de toute autre chose*.

Tout ceci bien compris, nous ne trouverons plus rien qui nous arrête dans l'Analyse grammaticale.

CHAPITRE V.

SUITE DU MÊME SUJET.

Exemple d'Analyse pour la langue françoise.

JE prendrai pour exemple d'Analyse, ce magnifique début par où l'immortel Bossuet commence l'éloge funèbre de Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre; et si cette Analyse fait disparoître les grâces et la force de cet admirable morceau, les lecteurs réfléchis apprendront par là à connoître ce que l'orateur doit à la Logique qui lui fournit les pensées, et ce dont il est redevable à l'art oratoire qui les dispose et les met en œuvre.

« Monseigneur,

» Celui qui règne dans les cieux,

» et de qui relèvent tous les empires,
» à qui seul appartient la gloire,
» la majesté et l'indépendance, est
» aussi le seul qui se glorifie de faire
» la loi aux rois, et de leur donner,
» quand il lui plaît, de grandes et
» terribles leçons. Soit qu'il élève les
» trônes, soit qu'il les abaisse, soit
» qu'il communique sa puissance aux
» princes, soit qu'il la retire à lui-
» même et ne leur laisse que leur pro-
» pre foiblesse; il leur apprend leurs
» devoirs d'une manière souveraine
» et digne de lui : car en leur don-
» nant sa puissance, il leur com-
» mande d'en user, comme il fait lui-
» même, pour le bien du monde; et
» il leur fait voir en la retirant, que
» toute leur majesté est empruntée;
» et que pour être assis sur le trône,
» ils n'en sont pas moins sous sa main
» et sous son autorité suprême. C'est

» ainsi qu'il instruit les princes, non-
» seulement par des discours et par
» des paroles, mais encore par des
» effets et par des exemples. »

Nous allons analyser successivement les diverses Propositions qui composent ce morceau.

Première phrase. « Monseigneur,
» celui qui règne dans les cieux, et de
» qui relèvent tous les empires, à
» qui seul appartient la gloire, la
» majesté et l'indépendance, est aussi
» le seul qui se glorifie de faire la
» loi aux rois, et de leur donner,
» quand il lui plaît, de grandes et
» terribles leçons. »

Cette phrase ne forme qu'une seule Proposition complexe.

Compellatif, Monseigneur. Le Compellatif n'appartient point à la Proposition.

Sujet ; Celui qui règne dans les

cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'independance. Ce Sujet est simple et complexe, c'est le Sujet logique ; le Sujet grammatical est *celui.*

Dans ce Sujet logique il y a trois Propositions conjonctives, qui toutes trois servent à déterminer le Sujet grammatical *celui* : 1°. *Qui règne dans les cieux. Qui,* Adjectif conjonctif qui se rapporte à *celui;* c'est le Sujet logique et grammatical ; *règne,* c'est-à-dire, *est régnant; est,* Verbe ; *régnant dans les cieux,* Attribut logique ; *régnant,* Attribut grammatical ; *dans les cieux,* Terme circonstanciel ; *dans,* Exposant d'un rapport, dont *régnant* est l'Antécédent ; *les cieux,* Conséquent du même rapport ; et Complément de la Préposition *dans.*

2°. *Et de qui relèvent tous les empires. Et,* Conjonction; *de qui* substitué

à *de lui*, pour rendre la Proposition *tous les empires relèvent de lui*, conjonctive ; *tous les empires*, Sujet logique ; *les empires*, Sujet grammatical ; *tous*, Adjectif circonstanciel qui se rapporte au Sujet grammatical ; *relèvent*, c'est-à-dire, *sont relevant* ; *sont*, Verbe ; *relevant de lui*, Attribut logique ; *relevant*, Attribut grammatical ; *de lui*, Complément logique du Verbe *relevant* ; *de*, Exposant du rapport dont *relèvent* est l'Antécédent et Complément du Verbe *relèvent* ; *lui*, Conséquent du même rapport et Complément grammatical de la Préposition *de*.

3°. *A qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance.* *A qui* substitué à *à lui*, pour rendre conjonctive cette Proposition *la gloire, la majesté et l'indépendance appartiennent à lui seul.* *La gloire, la majesté*

et l'indépendance, Sujet composé de trois Sujets partiels. Chacun de ces trois Sujets considéré isolément, et en formant trois Propositions de celle-ci, est un Sujet simple et en même temps logique et grammatical. Ces trois Sujets réunis, forment un Sujet composé, qui est logique et grammatical. *Appartiennent*, c'est-à-dire, *sont appartenant; sont*, Verbe; *appartenant à lui seul*, Attribut logique; *appartenant*, Attribut grammatical; *à*, Exposant d'un rapport dont l'Antécédent est *appartenant*, et le Conséquent *lui seul*, et Complément grammatical d'*appartenant*; *lui seul*, Complément logique de la Préposition *à*; *lui*, Complément grammatical; *seul*, Adjectif circonstanciel qui se rapporte au Complément *lui*.

Bossuet a dit *appartient* et non pas *appartiennent*, parce que le Sujet

étant après le Verbe, il a pu faire concorder le Verbe avec le premier seulement des Sujets partiels qui forment le Sujet composé.

Dans une langue telle que l'hébreu, où au lieu de l'Adjectif conjonctif *qui*, on emploieroit une simple Conjonction, comme *que*, on auroit construit ainsi les Propositions conjonctives que nous venons d'analyser. *Dieu, que lui règne dans les cieux, et que tous les empires relèvent de lui, et que la gloire, la majesté et l'indépendance appartiennent à lui seul.*

Verbe, est : ce Verbe est ici purement Verbe abstrait.

Attribut : aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et terribles leçons. La construction naturelle est : *le seul qui glorifie soi de faire la loi aux rois,*

et de donner des leçons grandes et terribles à eux, quand il plaît à lui, aussi.

Cet Attribut est simple et complexe ; c'est l'Attribut logique ; l'Attribut grammatical est *le seul. Seul* étant un Adjectif, il y a ici ellipse du Nom *Être, le seul Être ; qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner de grandes et terribles leçons,* Proposition conjonctive qui sert à déterminer l'Attribut grammatical *le seul ; qui,* Sujet logique et grammatical ; *glorifie,* c'est-à-dire, *est glorifiant ; est,* Verbe ; *glorifiant soi de faire la loi,* etc., Attribut logique de la Proposition conjonctive ; *glorifiant,* Attribut grammatical ; *soi,* Complément de l'Attribut *glorifiant,* et Conséquent d'un rapport dont *glorifiant* est l'Antécédent ; *de,* Exposant d'un rapport qui

est entre *glorifiant* et *faire la loi aux rois*, et Complément grammatical de *glorifiant*; *faire la loi aux rois*, Complément logique de la Préposition *de*; *faire*, Verbe au Mode infinitif et Complément grammatical de la même Préposition; *la loi*, Complément logique et grammatical de *faire*; *aux rois*, c'est-à-dire, *à les rois*, autre Complément logique de *faire*; *à*, Complément grammatical de *faire*, et Exposant du rapport qui est entre *faire la loi* et *les rois*; *les rois*, Conséquent du même rapport, et Complément grammatical de la Préposition *à*; *et*, Conjonction qui lie le second Complément logique de l'Antécédent *glorifie* avec le premier.

De donner des leçons grandes et terribles à eux, second Complément logique de *qui se glorifie*; *de*, Complément grammatical de *glorifiant*,

et

et Exposant d'un rapport qui est entre *glorifiant* et *donner des leçons*, etc.; *donner des leçons grandes et terribles à eux*, Complément logique de la Préposition *de*, et Conséquent du même rapport; *donner*, Verbe à l'Infinitif, Complément grammatical de la Préposition *de*; *des leçons grandes et terribles*, Complément logique de *donner*; *des leçons*, c'est-à-dire, *de les leçons*; *de* est ici l'Exposant d'un rapport dont le Conséquent est *les leçons*, et l'Antécédent sous-entendu, *une partie*, est le vrai Complément grammatical de *donner*; *grandes*, Adjectif qui se rapporte à *leçons*; *et*, Conjonction qui joint à l'Adjectif *grandes* le mot *terribles*, autre Adjectif qui se rapporte aussi à *leçons*; *à eux*, autre Complément logique de *donner*; *à*, Complément grammatical de *donner*, et Exposant du rapport qui est

entre l'Antécédent *donner* et le Conséquent *eux; eux*, Complément grammatical de la Préposition *à*, et Conséquent du même rapport.

Quand il plaît à lui, Proposition conjonctive qui forme un Terme circonstanciel de *donner de grandes et terribles leçons ; quand*, Adverbe conjonctif équivalent à *dans le temps que;* comme Adverbe, il forme une circonstance de l'action de *donner*, et renferme en lui-même *dans*, Exposant, et *le temps*, Conséquent d'un rapport dont l'Antécédent est *donner;* comme Conjonction, il réunit la Proposition *qui se glorifie de donner*, avec l'autre Proposition *il lui plaît ; il*, Sujet vague et indéterminé de la Proposition conjonctive *quand il plaît à lui ; plaît*, c'est-à-dire, *est plaisant; est*, Verbe ; *plaisant à lui*, Attribut logique ; *plaisant*, Attribut gramma-

tical ; *à lui*, Complément logique de *plaisant* ; *à*, Complément grammatical de *plaisant*, et Exposant d'un rapport dont *plaisant* est l'Antécédent ; *lui*, Conséquent du même rapport, et Complément de la Préposition *à*.

Aussi, Adverbe équivalent à *de la même manière*, et Terme circonstanciel qui exprime une circonstance de toute la Proposition. La Préposition *de* qu'il renferme, est l'Exposant, et *la même manière*, le Conséquent d'un rapport dont toute la Proposition forme l'Antécédent.

Après avoir ainsi analysé dans le plus grand détail cette première phrase, je serai plus court dans l'analyse des suivantes, et il sera facile de suppléer aux détails que j'omettrai.

SECONDE PHRASE.

« Soit qu'il élève les trônes, soit » qu'il les abaisse, soit qu'il com-

» munique sa puissance aux princes, » soit qu'il la retire à lui-même et » ne leur laisse que leur propre foi- » blesse, il leur apprend leurs de- » voirs d'une manière souveraine et » digne de lui. »

La construction naturelle doit être rétablie ainsi : « Il apprend aux prin- » ces leurs devoirs d'une manière sou- » veraine et digne de lui, soit qu'il » élève les trônes, soit qu'il abaisse » eux, soit qu'il communique sa puis- » sance à eux, soit qu'il retire elle à » lui-même, et ne laisse à eux que » leur propre foiblesse. »

Cette phrase renferme plusieurs Propositions qu'il faut analyser séparément. La première est ; *Il apprend aux princes leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui* ; ou en rétablissant l'ordre des Compléments : *Il apprend leurs devoirs aux*

princes, d'une manière souveraine et digne de lui. Cette Proposition est affirmative; *il,* Sujet: *apprend,* c'est-à-dire, *est apprenant; est,* Verbe; *apprenant leurs devoirs aux princes, d'une manière souveraine et digne de lui,* Attribut complexe; *leurs devoirs,* Complément du Verbe *apprenant; aux princes,* Exposant et Conséquent d'un rapport dont *apprenant* est l'Antécedent; *d'une manière souveraine et digne de lui,* Terme circonstanciel formant l'Exposant et le Conséquent d'un rapport dont *apprenant* est l'Antécédent. Le seul mot *apprenant* ou *apprend,* sert donc ici d'Antécédent à trois rapports dont les Conséquens sont: 1°. *leurs devoirs,* 2°. *les princes,* 3°. *une manière digne de lui:* dans le premier rapport il n'y a point d'Exposant; dans le second l'Exposant est la Préposition *à,* renfermée dans le mot *aux;* dans le

troisième, l'Exposant est la Préposition *de*, renfermée dans le mot *d'une*; le premier Conséquent est le Complément direct du Verbe *apprend*; le second est son Complément indirect; le troisième n'est qu'un Terme circonstanciel.

Seconde Proposition, *soit*. Ce seul mot forme une Proposition concessive : le Sujet sous-entendu est *cela*; *soit* est le Mode subjonctif du Verbe *être* pris ici dans le sens attributif *exister, être existant*; le Sujet *cela*, par la nature même de la Proposition concessive, seroit placé après le Verbe, s'il étoit exprimé (1). Cette Proposition auroit pu être exprimée d'une manière équivalente, par, *en cas que, supposé que*. On regarde ce mot *soit*, tantôt comme une expres-

(1) *Voy.* ci-devant, p. 228, note.

sion adverbiale, tantôt comme une Conjonction alternative, parce qu'en effet on pourroit lui substituer tantôt l'expression adverbiale *à la bonne heure*, tantôt la Conjonction *ou ;* mais cela ne change nullement la nature de ce mot qui est un Verbe, et qui par conséquent suppose toujours un Sujet. Lors donc qu'on dit, *soit*, il y a Ellipse du Sujet. Ajoutons que le Mode subjonctif fait voir qu'il y a encore Ellipse d'une Proposition affirmative dont celle-ci forme le Complément : *Je suppose que cela soit*, ou *Je consens que cela soit.*

Le Sujet vague, *cela,* qui est sous-entendu, est déterminé par la Proposition conjonctive, *qu'il élève les trônes.*

Troisième Proposition : *Qu'il élève les trônes.* Le Verbe est au Mode subjonctif dans cette Proposition, parce

qu'elle est subordonnée à la Proposition subjonctive *soit.*

Quatrième Proposition, *soit.*

Cinquième Proposition, *Qu'il abaisse eux.*

Sixième Proposition, *soit.*

Septième Proposition, *Qu'il communique sa puissance à eux.* Le Verbe *communique* est l'Antécédent de deux rapports dont les Conséquens sont *sa puissance* et *eux.*

Huitième Proposition, *soit.*

Neuvième Proposition, *Qu'il retire elle à lui-même.* Le Verbe *retire* est l'Antécédent de deux rapports dont les Conséquens sont *elle* et *lui-même.*

Dixième Proposition, *Et ne laisse que leur propre foiblesse à eux.* Il y a ici Ellipse des mots *rien*, ou *rien autre chose*, Complément direct du Verbe *laisser; que* indique une autre Ellipse: pour résoudre cette Ellipse, il faudroit

dire : *si ce n'est qu'il laisse leur propre foiblesse à eux*. Par l'Ellipse employée ici, le Complément du Verbe de la dernière Proposition *leur propre foiblesse*, semble devenir le Complément du Verbe *laisse* qui appartient à une Proposition antérieure. Cette dixième Proposition en renferme donc trois : 1°. *Et qu'il ne laisse rien à eux ;* 2°. *si ce n'est ;* 3°. *qu'il laisse leur propre foiblesse à eux.*

Troisième phrase.

« Car en leur donnant sa puissance, » il leur commande d'en user comme » il fait lui-même pour le bien du » monde ; et il leur fait voir en la » retirant, que toute leur majesté est » empruntée ; et que pour être assis » sur le trône, ils n'en sont pas moins » sous sa main et sous son autorité » suprême. »

La construction naturelle doit être

rétablie ainsi : « Car il commande à » eux d'user de sa puissance, comme » il lui-même fait pour le bien du » monde, en donnant elle à eux; et » il fait voir à eux, en retirant elle, » que toute leur majesté est emprun- » tée, et qu'ils n'en sont pas moins » sous sa main et sous son autorité » suprême, pour être assis sur le » trône. »

Les Propositions dont cette phrase est composée, doivent être distinguées et analysées de la manière suivante.

Première Proposition : *Car il commande à eux d'user de sa puissance pour le bien du monde, comme il lui-même fait, en donnant elle à eux.* *Car*, Conjonction qui indique que cette phrase doit servir de preuve à ce qui est énoncé par la précédente; *il*, Sujet; *commande*, c'est-à-dire,

est commandant; est, Verbe; *commandant à eux d'user de sa puissance, comme il lui-même fait, pour le bien du monde*, Attribut; *à*, Exposant d'un rapport dont l'Antécédent est *commandant* et le Conséquent *eux*, *de*, Exposant d'un rapport dont l'Antécédent est *commandant* et le Conséquent *user; de*, Exposant d'un rapport dont l'Antécédent est *user* et le Conséquent *sa puissance; comme il lui-même fait*, Proposition conjonctive; *comme*, Adverbe conjonctif; *il*, Sujet; *lui-même*, Appositif qui se rapporte au Sujet (1); *fait*, c'est-à-dire, *est faisant*, Verbe et Attribut. Cette Proposition conjonctive forme un Terme circonstanciel du Complément *user de sa puissance*; car *comme* est un Adverbe conjonctif dont le sens

(1) *Voy.* ci-devant, p. 272.

est *de la manière que*; comme Adverbe, il renferme l'Exposant et le Conséquent d'un rapport dont l'Antécédent est *user de sa puissance*; comme Conjonction, il lie le Complément *user de sa puissance de la manière* avec la Proposition *il lui-même fait; pour le bien du monde*, Terme circonstanciel dans lequel le Conséquent *le bien du monde* est lié avec l'Antécédent *user de sa puissance* par l'Exposant *pour; en donnant elle à eux*, Terme circonstanciel dans lequel l'Exposant est *en*, le Conséquent *donnant*, et qui a pour Antécédent *il commande; elle*, Complément immédiat de *donnant; eux*, Conséquent d'un rapport qui a pour Antécédent *donnant* et pour Exposant *à; donnant*, Gérondif de l'Infinitif *donner*.

Seconde Proposition: *Et il fait voir à eux, en retirant elle; et*, Conjonc-

tion ; *il*, Sujet ; *fait*, c'est-à-dire, *est faisant ; est*, Verbe ; *faisant voir à eux*, Attribut ; *voir*, Complément de *faisant ; à*, Exposant d'un rapport qui est entre *fait voir* et *eux ; en retirant elle*, Terme circonstanciel qui renferme l'Exposant et le Conséquent d'un rapport dont l'Antécédent est *il fait voir à eux.*

Troisième Proposition : *Que toute leur majesté est empruntée*, Proposition conjonctive complémentaire formant le Conséquent d'un Rapport dont l'Exposant est la Conjonction *que*, et l'Antécédent est la Proposition *il leur fait voir en la retirant.*

Quatrième Proposition : *Et qu'ils ne sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême, pour être assis sur le trône*, autre Proposition conjonctive qui a le même Antécédent que la précédente. Tout ce que

je remarque sur cette Proposition, c'est que *sont* y est Verbe attributif, que le mot *en* est un Adverbe qui signifie *de cela, à cause de cela,* et qui forme un Terme circonstanciel de la Proposition; enfin, que *pour être assis sur le trône,* est un autre Terme circonstanciel qui renferme l'Exposant et le Conséquent d'un rapport dont la même Proposition est encore l'Antécédent. On voit bien que ce Terme circonstanciel où le Verbe est à l'Infinitif, équivaut à cette Proposition conjonctive, *quoiqu'ils soient assis sur le trône :* les deux Termes circonstanciels, *en la leur donnant, en la retirant,* sont aussi équivalens aux Propositions conjonctives, *quand il la leur donne, quand il la retire:* voilà ce que j'appelle des Propositions infinitives (1).

(1) *Voy.* ci-devant, p. 275.

Quatrième phrase.

« C'est ainsi qu'il instruit les prin-
» ces non-seulement par des discours
» et des paroles, mais encore par des
» effets et par des exemples.

Première Proposition : *C'est ainsi ; ce*, Sujet ; *ce* est un Nom appellatif d'une étendue illimitée (1) ; *est*, Verbe attributif qui signifie *existe ; ainsi*, Terme circonstanciel, c'est-à-dire, *en cette manière.*

Seconde Proposition : *Qu'il instruit les princes non-seulement par des discours et des paroles, mais encore par des effets et des exemples.*

Cette Proposition conjonctive en contient logiquement deux : car après la Conjonction *mais*, il faut suppléer *qu'il instruit les princes* : toute cette Proposition sert à déterminer et expli-

(1) *Voy.* ci-devant, p. 36 et 104.

quer le Sujet vague *ce* : car le sens est : *cela, qu'il instruit les princes* (ou *l'instruction qu'il donne aux princes*) *non-seulement par des discours et des paroles, mais encore par des effets et des exemples, est* (c'est-à-dire, *existe*) *en cette manière.*

Les parties dont cette Proposition se compose, n'exigent point de plus grands développemens.

Je termine ici ce modèle d'Analyse, que je n'ai fait aussi long que pour rendre les principes que j'ai suivis, plus sensibles par une application réitérée, et les inculquer plus fortement dans la mémoire.

CHAPITRE VI.

SUITE DU MÊME SUJET.

Exemple d'Analyse pour la langue latine.

POUR donner avant tout une idée de la manière dont j'applique les principes de la Grammaire générale à l'Analyse d'un Discours latin, je présenterai en peu de mots le système des Cas de cette langue, et la principale distinction que j'établis entre les Propositions, à raison non de leurs rapports logiques, mais uniquement de leurs rapports grammaticaux.

Les Noms en latin ont six Cas. On peut relire ce que j'ai dit précédemment sur la nature et l'usage de ces inflexions grammaticales dans les Noms (1). On appelle les six Cas des

(1) *Voy.* ci-devant p. 31, et p. 139 et suiv.

latins, *Nominatif, Génitif, Datif, Accusatif, Vocatif et Ablatif.*

Le Nominatif indique toujours le Sujet d'une Proposition dont le Verbe est à un Mode personnel, comme *Cato locutus est*, Caton a parlé.

Le Génitif indique un Nom qui sert de Complément à un autre Nom, ou, ce qui est la même chose, le second terme d'un rapport dont le premier terme est aussi un Nom. Exemple : *filius Catonis*, le fils de Caton.

Le Datif indique un Nom qui sert de Complément à un Adjectif ou à un Verbe, et qui exprime la chose ou la personne qui est le terme d'une action. Exemple : *addictus Catoni*, attaché à Caton ; *dare aliquid Catoni*, donner quelque chose à Caton.

L'Accusatif caractérise le Nom qui sert de Complément immédiat à un Verbe, et sur lequel tombe directe-

ment l'action du Verbe, comme dans cet exemple : *Occidi Catonem*, J'ai tué Caton. Ce même Cas indique aussi le Complément de plusieurs Prépositions. Exemple : *Veni ad Catonem*, Je suis venu vers Caton ; *Introivit in urbem*, Il entra dans la ville. Enfin, on met à l'Accusatif le Sujet de toute Proposition dont le Verbe est au Mode infinitif, comme, *Putabam Catonem esse venturum*, Je croyois Caton devoir venir, c'est-à-dire, que Caton viendroit.

Le Vocatif sert uniquement pour cette partie du Discours que nous avons nommée *Compellatif*, comme, *Cato, dic nobis quid sentias*, Caton, dis-nous ce que tu penses.

L'Ablatif indique le lieu d'où une chose est tirée, d'où elle vient, le moyen ou l'instrument par lequel elle est faite : il est comme l'opposé du

Datif; car le Datif indique le but ou le terme vers lequel on tend, et l'Ablatif le point duquel on part, comme *Exiit Româ*, Il sortit de Rome; il est employé fréquemment pour les Termes circonstanciels, d'une manière adverbiale, comme *calamo et atramento scribere*, écrire avec une plume et de l'encre; *fuste percutere*, frapper avec un bâton; *pedibus ire*, aller à pied; *curru vehi*, être transporté en voiture, etc. L'Ablatif indique aussi le Complément de diverses Prépositions. Exemples: *A Catone arguitur*, Il est repris par Caton; *Sub Catone militavit*, Il a servi sous Caton. Enfin, le même Cas caractérise le Sujet de toute Proposition dont le Verbe est au Mode Participe et à l'Ablatif de ce Mode. Exemple: *Catone loquente, omnes in eum oculos defixos habebant*, Caton parlant, ou, Tandis que Caton parloit,

tout le monde avoit les yeux fixés sur lui.

Tel est l'usage primitif et ordinaire des Cas dans la langue latine. Il y a des circonstances où ils semblent s'écarter de leur destination primitive ; mais je n'en parlerai pas ici, non plus que de la concordance des Adjectifs avec les Noms, ou du Sujet avec l'Attribut, relativement aux Cas.

Trois de ces Cas peuvent, comme nous venons de le voir, caractériser le Sujet d'une Proposition : ce sont le Nominatif, l'Accusatif et l'Ablatif. C'est la forme sous laquelle le Verbe se présente dans la Proposition, qui détermine celui de ces trois Cas qui convient au Sujet.

Si le Verbe est à un Mode personnel, soit à l'Indicatif, soit à l'Impératif ou au Subjonctif, le Sujet est au Nominatif. Dans ce cas la Proposition

peut être nommée *directe*, soit que d'ailleurs elle soit principale, conjonctive, subordonnée, etc.

Si le Verbe est au Mode Infinitif, le Sujet se met à l'Accusatif, et alors la Proposition est toujours complémentaire. Comme il y a diverses formes de Propositions complémentaires, je nomme celle-ci *complémentaire infinitive*.

Enfin, si le Verbe est au Mode Participe, le Sujet se met toujours à l'Ablatif; le Participe est aussi au même Cas. Si le Verbe est le Verbe *sum*, être, qui n'a point de Participe, on se contente d'exprimer le Sujet et l'Attribut en les mettant l'un et l'autre à l'Ablatif. Exemple : *Cicerone consule*, Cicéron [étant] consul. Cette forme de Proposition servant toujours à exprimer un Terme circonstanciel, fonction qui est précisément celle des

Adverbes, je nomme ces Propositions *Adverbiales*. Cette distinction est comme la clef de toute Analyse d'un discours latin; et, ce que je remarque en passant, elle s'applique également à la langue grecque, en substituant le Génitif à l'Ablatif.

En effet, le Verbe ne se présente jamais sous une de ces trois formes, qu'il n'y ait une Proposition. Lorsqu'on a reconnu le Verbe, il sert comme de signal pour trouver le Sujet. Il n'est pas difficile, dès que l'on a trouvé le Sujet et le Verbe, de reconnoître quels sont les mots qui sont en concordance avec le Sujet, et quels sont ceux qui servent de Complémens directs ou indirects au Verbe. Le Génitif caractérise les Complémens des Noms, l'Ablatif les Termes circonstanciels; les Prépositions font reconnoître les rapports qui existent entre les diverses parties d'une

Proposition, rapports auxquels elles servent d'Exposans; enfin, les Conjonctions, ou les mots conjonctifs, déterminent les rapports qui unissent les différentes Propositions dont se compose une phrase ou même une période.

Trois observations essentielles qui me restent à faire, faciliteront encore l'Analyse et le rétablissement de la construction naturelle.

1.° Dans une phrase composée de plusieurs Propositions, le Verbe de la Proposition principale est presque toujours au Mode indicatif.

2.° Le plus souvent les Propositions subordonnées, dont le Verbe est à un Mode personnel, commencent par une Conjonction ou un mot conjonctif, ce qui aide à les distinguer de la Proposition principale.

3.° Pour ramener une Proposition conjonctive

conjonctive à la Construction naturelle, il est bon toutes les fois que le mot conjonctif est un mot déclinable, de le changer en un autre mot non conjonctif que l'on puisse rejeter à la place qui lui convient; ainsi, pour construire cette Proposition : *Quod ubi audivit Cæsar, castra movit*, je change *quod* en *id*, et je dis : *Cæsar movit castra, ubi audivit id.*

Faisons maintenant l'application de ces principes et de cette méthode analytique à ce passage de la première Catilinaire dont nous avons déjà cité ailleurs une partie. Cette Analyse sera faite en forme de dialogue entre un maître nommé *Antoine*, et un disciple désigné par le nom de *Victor.*

An invidiam posteritatis times? Præclarum verò populo Romano refers gratiam, qui te, hominem per te cognitum, nullâ commendatione majorum,

tam maturè ad summum imperium per omnes honorum gradus extulit, si propter invidiam, aut alicujus periculi metum, salutem civium tuorum negligis. Sed, si quis est invidiæ metus, nùm est vehementiùs severitatis ac fortitudinis invidia, quàm inertiæ ac nequitiæ pertimescenda? An, cùm bello vastabitur Italia, vexabuntur urbes, tecta ardebunt : tùm te non existimas invidiæ incendio conflagraturum?

An invidiam posteritatis times?

ANTOINE. Quel est le Verbe?

VICTOR. C'est *times* : il est à la seconde Personne du Singulier du Présent de l'Indicatif de *timeo*, je crains.

A. Quel est le Sujet?

V. Le Verbe étant à la seconde personne du Singulier, ce doit être le Pronom de la seconde Personne *tu*; il est sous-entendu.

A. Voyez si le Verbe a un Complément.

V. Oui, ce doit être le mot *invidiam*, parce que ce mot est à l'Accusatif, et que je ne vois point de Préposition dont il puisse être le Complément : ce mot signifie *haine, jalousie.*

A. Le Nom *invidiam* n'auroit-il pas un Complément ?

V. Je pense que *posteritatis*, qui est le Génitif de *posteritas*, postérité, doit être son Complément.

A. Pourquoi cela ?

V. Parce que le Génitif indique ordinairement un Nom qui sert de Complément à un autre Nom.

A. Ne nous reste-t-il pas encore quelque mot ?

V. Oui, il nous reste *an*, qui, suivant le dictionnaire, signifie *est-ce que ;* mais je ne sais pas à quelle

espèce de mots celui-ci appartient.

A. An est un Adverbe qui sert à donner à la phrase une valeur interrogative. Il n'y a point de mot qui lui corresponde exactement en françois. Tantôt on se contente de marquer l'Interrogation par le ton avec lequel on prononce, et dans l'écriture par le point interrogatif (?); tantôt on donne à la Proposition une forme interrogative, en plaçant le Pronom qui sert de Sujet ou qui le représente, après le Verbe; tantôt enfin on emploie l'expression *est-ce que*. Construisez et traduisez.

V. An times invidiam posteritatis? Est-ce que vous craignez la haine de la postérité?

A. On peut, d'après ce que j'ai dit, traduire comme vous avez fait, ou bien de l'une de ces deux autres manières: *Vous craignez la haine de la postérité? Craignez-vous la haine de la*

postérité? Mais observez que l'on rendra bien plus exactement ici la pensée et la manière de sentir de l'orateur, en conservant en françois la même Inversion qui est dans le latin, et disant : *Est-ce la haine de la postérité que vous craignez?* Lisez.

V. Præclaram verò populo Romano refers gratiam.

A. Pourquoi vous arrêtez-vous ici ?

V. Parce qu'il me semble que j'ai trouvé le Verbe de cette Proposition, et qu'il y a une virgule : ce Verbe est *refers*, seconde Personne du Singulier du Présent de l'Indicatif de *refero*, rendre, rapporter, et le Sujet doit être *tu*, sous-entendu.

A. Fort bien. Ce Verbe a-t-il un Complément ?

V. Puisqu'il signifie *rendre*, il doit en avoir deux ; car on rend quelque chose à quelqu'un. Le premier me pa-

roît être *gratiam*, grâce, qui est à l'Accusatif; et le second, *populo*, peuple, qui est au Datif: l'Accusatif indique la chose qui est l'objet de l'action du Verbe actif, et le second, la personne ou la chose qui est le but ou le terme de l'action.

A. N'y a-t-il point quelque mot en concordance avec ces Complémens?

V. Præclaram, Accusatif Singulier Féminin de l'Adjectif *præclarus*, beau, doit se rapporter à *gratiam; Romano* et *vero* me paroissent les deux Adjectifs *Romanus*, Romain, et *verus*, vrai, qui sont au Datif Singulier Masculin, et par conséquent se rapportent à *populo*.

A. Vous avez raison pour *præclaram* et *Romano*; mais *vero* porte un signe qui devroit vous faire voir que ce n'est pas un Adjectif.

V. Je ne faisois pas attention à

l'accent : *verò* est un mot indéclinable, il signifie *mais ;* ainsi c'est une Conjonction.

A. Construisez et traduisez, en observant de mettre la Conjonction à la place qui lui convient.

V. Verò refers gratiam præclaram populo Romano ; mais tu rends une grâce belle (une belle grâce) au peuple Romain.

A. Continuons.

V. Qui te, hominem per te cognitum, nullâ commendatione majorum, tàm maturè ad summum imperium per omnes honorum gradus extulit, si...

A. Pourquoi allez-vous plus loin ? N'avez-vous point le Verbe et le Sujet ? Quels sont-ils ?

V. Le Verbe ne peut être qu'*extulit*, troisième Personne du Singulier du Prétérit de l'Indicatif d'*effero*, élever. Le Sujet doit être au Nomina-

tif Singulier Masculin : c'est *gradus*.

A. Vous vous trompez : relisez votre Proposition.

V. Qui te.... C'est *qui*, Adjectif conjonctif au Nominatif Singulier Masculin, qui est le Sujet : *qui extulit.*

A. Quel est le Complément du Verbe *extulit ?*

V. C'est *te*, toi, *hominem*, homme, *cognitum*, connu; car tous ces mots sont à l'Accusatif, et ils sont en concordance les uns avec les autres.

A. Pourquoi ne joignez-vous pas encore au Complément du Verbe les mots *summum imperium ?*

V. Parce que je vois qu'ils sont gouvernés par la Préposition *ad.*

A. Reprenez votre Construction, et continuez.

V. Qui extulit te, hominem cognitum, ad summum....

A. Ceci ne vaut rien. Puisque vous

avez placé *hominem cognitum*, vous devez mettre tout de suite la Préposition et le Complément *per te*, dont l'union avec *hominem cognitum* est marquée par les virgules qui sont avant *hominem* et après *cognitum*. Reprenez, et traduisez mot à mot.

V. Qui qui *extulit* a élevé *te* toi, *hominem* homme *cognitum* connu *per* par *te* toi, *tàm* si....

A. Vous ne faites pas attention que le Verbe *élever* doit avoir deux Complémens; car on élève quelqu'un à quelque chose.

V. Je me reprends : qui a élevé toi, homme connu par toi, *ad* à *imperium* le commandement *summum* souverain, *per* par *omnes* tous *gradus* les degrés *honorum* des honneurs, *tàm* si *maturè* de bonne heure.

A. Vous avez oublié les mots *nullâ commendatione majorum*.

V. Je ne sais où les placer.

A. Y a-t-il un Verbe dans ces mots?

V. Je n'en vois pas.

A. Prenons ces mots l'un après l'autre, et voyons ce qu'ils sont.

V. Nullâ nul, est un Adjectif à l'Ablatif Singulier Féminin; *commendatione* est un Nom au même Cas, du même Genre et au même Nombre, qui signifie recommandation; *majorum* n'est-il pas un Accusatif?

A. Quel mot y a-t-il ici qui puisse gouverner un Accusatif?

V. Je me trompois: c'est le Génitif Pluriel de *major*, plus grand; mais cet Adjectif au Pluriel s'emploie comme un Nom, et signifie *ancêtres*; *majorum* est donc le Complément de *commend..tione;* ainsi ces mots veulent dire: *nulle recommandation des ancêtres.*

A. Cela ne suffit pas pour les lier avec le reste de la phrase : puisqu'ils sont à l'Ablatif, ils doivent former un Terme circonstanciel ; il faut, pour rendre la valeur de l'Ablatif, employer en françois une Préposition.

V. Le sens est peut-être : *avec nulle recommandation des ancêtres*, c'est-à-dire, sans aucune considération du côté de tes ancêtres.

A. C'est effectivement là le sens. On peut ramener ces sortes de Termes circonstanciels aux Propositions adverbiales que vous connoissez. Vous savez que quand il n'y a point de Verbe dans une Proposition adverbiale, le Sujet et l'Attribut sont à l'Ablatif, et qu'il faut y suppléer le Verbe *être* au Participe. De cette manière, voici la Construction : *commendatione* la recommandation *majorum* des ancê-

tres (sous-entendez *ÉTANT*) *nullâ* nulle. Recommencez la phrase, et laissez ce Terme circonstanciel à la même place où il est dans le latin.

V. Qui qui *extulit* a élevé *te* toi, *hominem* homme *cognitum* connu *per* par *te* toi (c'est-a-dire, par toi seul), *commendatione* la recommandation *majorum* des ancêtres *nullâ* étant nulle (c'est-à-dire, sans aucune recommandation du côté de tes ancêtres), *ad* à *imperium* le commandement *summum* suprême, *per* par *omnes* tous *gradus* les degrés *honorum* des honneurs, *tàm si maturè* de bonne heure.

A. Finissons notre phrase.

V. Si propter invidiam, aut alicujus periculi metum, salutem civium tuorum negligis. Si, Conjonction; le Verbe est *negligis*, le Sujet *tu* sous-entendu; *salutem* est le Complément du Verbe,

et les mots *civium tuorum,* Génitifs Pluriels, sont le Complément de *salutem: propter,* Préposition, *invidiam,* Accusatif, est son Complément; *aut,* Conjonction, *metum,* Accusatif, autre Complément de *propter; alicujus periculi,* Génitifs, Complément de *metum.*

Si si *negligis* tu négliges *salutem* la conservation *civium* des concitoyens *tuorum* tes (de tes concitoyens), *propter* à cause de *invidiam* la haine *aut* ou *metum* la crainte *periculi* de danger *alicujus* quelque (de quelque danger).

« 4. Mais vraiment vous rendez » une belle grâce au peuple Romain, » qui vous a élevé de si bonne heure » au souverain pouvoir, en vous faisant passer par tous les degrés des » honneurs, vous qui n'étiez connu » que par vous-même, et qui ne pouviez tirer aucune recommandation

» de vos ancêtres, si, à cause de la » haine que vous pourriez vous at- » tirer, ou par la crainte de quelque » danger, vous négligez le salut de » vos concitoyens ! »

Remarquez qu'on approcheroit plus près de la tournure latine et du mouvement oratoire, en traduisant : « Belle reconnoissance vraiment que » vous témoignez au peuple Ro- » main ! etc. »

Passons à la phrase suivante.

V. Sed, si quis est invidiæ metus.

A. Pourquoi vous arrêtez-vous ici ?

V. Parce qu'il me semble que nous avons le Verbe *est*, et que ces mots *si quis est invidiæ metus*, forment une Proposition.

A. Vous avez raison ; mais ne voyez-vous pas, 1.° que le mot *sed* qui, comme vous le savez, signifie *mais*, appartient à une autre Proposition ;

2.° que la Proposition qui commence par la Conjonction *si* ne peut pas être la Proposition principale ; 3.° enfin, que ces mots étant entre deux virgules, cela indique qu'ils sont ici comme un hors d'œuvre, et ne sont pas à leur vraie place.

Recommencez donc, et continuez à lire jusqu'à ce que vous trouviez la fin de la Proposition principale.

V. Sed, si quis est invidiæ metus, nùm est vehementiùs severitatis ac fortitudinis invidia quàm inertiæ ac nequitiæ pertimescenda ? Peut-être aurois-je dû m'arrêter à *invidia ;* mais j'ai tout lu jusqu'au point, parce qu'il me semble que *pertimescenda* se rapporte à *invidia*, et qu'il est, je crois, l'Attribut du Verbe dont *invidia* est le Sujet.

A. Vous avez raison, du moins en partie ; construisez.

V. Sed, Conjonction; *nùm*, Adverbe interrogatif.

A. Ne deviez-vous pas placerle Sujet et le Verbe avant tout autre mot?

V. J'ai cru devoir placer *nùm* avant le Sujet, comme nous avons placé précédemment *an*, parce que ces deux mots ont, l'un comme l'autre, la destination de rendre la Proposition interrogative.

A. Fort bien; reprenez.

V. Nùm, Adverbe Interrogatif; *invidia*, Sujet; *severitatis*, Nom au Génitif, Complément de *invidia*; *ac*, Conjonction; *fortitudinis*, autre Complément d'*invidia*; *est*, Verbe; *pertimescenda*, Nominatif Singulier Féminin du Participe futur Passif de *pertimesco*, Attribut qui concorde en Nombre, en Genre et en Cas avec le Sujet *invidia*; *vehementiùs*, Adverbe, Comparatif de *vehementèr*,

Terme Circonstanciel ; *quàm*, Conjonction ; *inertiæ ac nequitiæ* : ces derniers mots m'embarrassent ; je vois bien que *inertiæ* est joint à *nequitiæ* par la Conjonction *ac*, et que ce sont deux Noms au Génitif ; j'en conclus qu'ils servent de Complémens à un autre Nom que je ne trouve pas.

A. Pourquoi *severitatis* et *fortitudinis* sont-ils au Génitif ?

V. Parce qu'ils servent de Complément à *invidia.*

A. Eh bien, la même raison a lieu ici : *inertiæ* et *nequitiæ* sont aussi les Complémens d'*invidia*, qu'il faut répéter après *quàm*, c'est-à-dire, *quàm invidia inertiæ ac nequitiæ.*

V. Ceci fera donc une nouvelle Proposition ; car *invidia* étant au Nominatif, est un Sujet ; où donc seront le Verbe et l'Attribut ?

A. Je suis bien aise que vous me

fassiez cette difficulté ; il est aisé de la résoudre : il ne s'agit que de suppléer une Ellipse. De même que nous avons restitué le Sujet grammatical *invidia* après *quàm*, il faut aussi rendre à ce Sujet son Attribut *pertimescenda*, et les unir par le Verbe *est*. Faites cette restitution, et traduisez mot à mot.

V. Sed mais *nùm* est-ce que *invidia* la haine *severitatis* de la sévérité *et* et *fortitudinis* de la fermeté (c'est-à-dire, la haine que vous attireront la sévérité et la fermeté) *est* est *pertimescenda* devant être crainte *vehementiùs* plus fortement, *quàm* que *invidia* la haine *inertiæ* de la foiblesse *ac* et *nequitiæ* de la lâcheté *est* est *pertimescenda* devant être crainte.

A. Nous avons laissé de côté une Proposition qu'il est temps de placer.

V. Si si *quis* (dans le sens d'*aliquis*

à cause de la Conjonction *si*) quelque *metùs* crainte *invidiæ* de la haine, *est* est, c'est-à-dire, *s'il y a.*

A. Traduisez maintenant un peu plus librement, en plaçant la Proposition conditionnelle comme elle l'est dans le latin.

« *V.* Mais, si c'est la haine que vous » appréhendez, celle que peuvent » attirer la sévérité et la fermeté, est-» elle plus à craindre que celle que » peuvent attirer la foiblesse et la » lâcheté? »

A. Remarquez que le françois a ici une Ellipse comme le latin; car pour qu'il n'y en eût point, il auroit fallu dire : « que celle que peuvent attirer » la foiblesse et la lâcheté n'est à » craindre. »

Analysons la dernière phrase qui nous reste.

V. An, cùm bello vastabitur Italia,

vexabuntur urbes, tecta ardebunt; tùm te non existimas invidiæ incendio conflagraturum? J'ai lu toute la phrase, parce que je vois que le Verbe principal est *existimas*, les autres Verbes appartenant à une Proposition conjonctive, ce que je reconnois par l'Adverbe *cùm*, qui est conjonctif, et par la virgule qu'on a placée après *an*.

A. Construisez conformément à ce que vous venez de dire, et traduisez en même temps.

V. An est-ce que, *existimas*, Verbe de la seconde Personne du Singulier qui renferme le Sujet *tu*, tu penses *te* toi.

A. Voyez si *te* ne seroit pas le Sujet d'une Proposition complémentaire.

V. Je vois *te* à l'Accusatif qui me paroit être Sujet, et *conflagraturum* au même Cas, qui peut être Attri-

but ; mais je ne vois pas de Verbe.

A. A quel Mode doit être le Verbe dans une Proposition complémentaire dont le Sujet est à l'Accusatif ?

V. Il doit être à l'Infinitif.

A. Puisque vous ne voyez pas de Verbe à l'Infinitif, ne seroit-il pas sous-entendu ?

V. Ce doit être *esse*. Je continue : *te* toi *non* ne pas *esse* être *conflagraturum* devant brûler *incendio* par l'incendie *invidiæ* de la haine *tùm* alors, *cùm* quand *Italia* l'Italie *vastabitur* sera désolée *bello* par la guerre, *urbes* les villes *vexabuntur* seront saccagées, *tecta* les maisons *ardebunt* seront en feu ?

A. Il ne vous sera pas difficile de rendre cela d'une manière plus françoise, en conservant autant que possible la Construction du texte latin.

V. « Penses-tu donc, que quand

» l'Italie sera désolée, les villes aban-
» données au pillage, les maisons li-
» vrées aux flammes, tu ne seras pas
» consumé alors par l'incendie de la
» haine, c'est-à-dire, crois-tu que tu
» échapperas aux flammes de la haine
» que tu redoutes ? »

Voici de quelle manière tout ce morceau a été traduit par M. d'Olivet.

« Craignez-vous les reproches de la
» postérité ? Mais la crainte d'être
» blâmé, ou la vue de quelque autre
» danger que ce soit, vous fera-t-elle
» négliger la vie du peuple Romain ?
» Ah ! ce seroit bien reconnoître les
» grâces qu'il vous a faites, en vous
» élevant de si bonne heure au pou-
» voir suprême, après vous avoir fait
» passer par tous les degrés d'hon-
» neur, vous qui n'êtes connu que par
» vous personnellement, et qui ne
» tirez aucun éclat de vos ancêtres.

» D'ailleurs, si les jugemens du public
» vous épouvantent, croyez-vous qu'à
» être ferme et sévère, vous risquiez
» plus qu'à prévariquer par foiblesse
» et lâcheté ? Quand la guerre déso-
» lera l'Italie, quand nos villes seront
» au pillage, quand le feu consu-
» mera nos maisons, est-ce qu'alors
» vous ne serez pas la victime d'un
» ressentiment général ? »

Quoique j'aie choisi exprès un texte latin dont la construction présente peu de difficultés, je puis assurer qu'en observant la même marche, il n'y a point de Période latine qu'on ne puisse aisément analyser ; et si je ne craignois d'être trop long, je le ferois voir, en appliquant cette méthode à l'exorde du beau discours de Cicéron pour Archias, ou à quelque autre morceau oratoire du même genre. Mais je laisse cette application

à faire aux personnes qui, convaincues que dans l'étude des langues, on ne sauroit trop associer le jugement à la mémoire, goûteront la Méthode que je propose, que j'applique journellement à l'enseignement du françois, du latin, du grec et de l'arabe, et dont l'expérience m'a mis à portée de reconnoître les avantages.

F I N.

TABLE

TABLE

DES MATIÈRES.

Absolu. Mots employés d'une manière absolue, p. 74; Cas absolus, p. 147; Propositions absolues en latin, mieux nommées *Propositions adverbiales*, p. 148; Temps absolus, p. 169; Modes absolus, p. 204; Verbes absolus, p. 216.

Actif. Voyez *Verbe* et *Voix.* Attribut actif, p. 207; Usages du changement de l'Attribut actif en un Attribut passif, p. 212 et suiv.

Adieu, mot elliptique, p. 246.

Adjectif. Usage de l'Adjectif, p. 54; Signification de ce mot, p. 55; L'Adjectif n'est pas absolument nécessaire, et les Adjectifs d'une langue n'ont pas toujours de correspondans dans une autre langue, p. 51, note (1); L'Adjectif doit être joint à un Nom, p. 55; Usage des Adjectifs avec les Noms appellatifs, p. 57; avec les Noms abstraits, p. 58; avec les Noms

propres, p. 59 et 66; Deux fonctions différentes de l'Adjectif, p. 60; Employé comme Attribut d'une Proposition, *ibid.*; ou pour qualifier un Nom dans le Sujet, dans l'Attribut, ou dans quelque autre partie de la Proposition, *ibid.*; L'Adjectif faisant fonction d'Attribut, n'est pas joint à un Nom, p. 61; faisant fonction de qualificatif, doit être joint à un Nom, *ibid.*; Quelquefois le Nom n'est point exprimé, et pourquoi, *ibid.*; Adjectifs circonstanciels, p. 64; ils n'affectent que l'étendue des Noms appellatifs, *ibid.*; Adjectifs qualificatifs, *ibid.*; ils affectent en même temps l'étendue et la compréhension des Noms appellatifs, *ibid.*; Les Numératifs peuvent être des Adjectifs circonstanciels, comme en françois, p. 70; Tout Adjectif en arabe peut devenir Adverbe, p. 87; Les Adjectifs peuvent être modifiés par les Adverbes, p. 88; Adjectifs pronominaux, mal à propos nommés *Pronoms possessifs*, p. 101; Deux sortes d'Adjectifs pronominaux en françois, p. 102; Beaucoup de langues n'ont point

d'Adjectifs pronominaux, on y supplée par les Pronoms, p. 104; Adjectifs conjonctifs, p. 107; mal nommés *Pronoms relatifs, ibid.;* pourquoi nommés *Adjectifs conjonctifs*, p. 111; on peut les remplacer par une simple Conjonction, p. 112; Adjectifs admettent la distinction des Nombres, p. 126; celle des Genres, p. 137; celle des Cas, p. 150; et les Degrés de comparaison, p. 157; Rapport entre l'Adjectif et le Participe, p. 201.

Adverbe. Ce que c'est, p. 84; Tout Adverbe équivaut à une Préposition suivie de son Complément, p. 85; Les Adverbes d'une langue n'ont pas toujours des Adverbes pour équivalens dans les autres langues, p. 86; L'Adverbe ne modifie jamais le Verbe, il modifie toujours l'Attribut, p. 85, note (1); Différence entre l'Adverbe et une Préposition suivie de son Complément, *ibid.;* En arabe il n'est aucun Nom, aucun Adjectif, aucun Verbe qui ne puisse devenir Adverbe, p. 87; En grec les Noms propres de lieux peuvent former des Adverbes, p. 88; Les Adverbes servent à ex-

primer les circonstances de l'action, p. 83; ils modifient l'Attribut compris dans le Verbe et les Adjectifs, *ibid.*; Adverbes modifiés par d'autres Adverbes, p. 89; Adverbes de qualité, *ibid.*; Adverbes de quantité, *ibid.*; Adverbes servant de Complémens à des Prépositions, *ibid.*; Adverbes conjonctifs, p. 115; *Dont* et *Y* sont des Adverbes, p. 117; *Oui*, *non*, *ne*, sont des Adverbes, *ibid.*; Analogie entre les Cas des Noms et les Adverbes, p. 145; Cas adverbiaux, p. 146; Propositions adverbiales en latin, p. 148; Degrés de comparaison dans les Adverbes, p. 157; L'Infinitif devient Adverbe, et se nomme alors *Supin*, p. 200.

Ampliatif, p. 156.

Analyse grammaticale, p. 257 et suiv. Modèle d'Analyse pour la langue françoise, p. 280 et suiv.; pour la langue latine, p. 305 et suiv.

Antécédent. Voy. *Rapport*.

Apposition et *Appositif*, p. 270; Signification de ces mots, p. 271; Exemples d'Apposition, p. 272; l'Appositif peut se chan-

ger en une Proposition conjonctive, p. 273.

Article. Ce que c'est, p. 39; Articles français, p. 40; *Un* et *Des* ne sont point des Articles, *ibid.*, not. (1); Article déterminatif, p. 42; démonstratif, p. 43; Usage de ces deux Articles, *ibid.*; Plusieurs langues n'ont point d'Article déterminatif, p. 44; D'autres emploient pour Articles déterminatifs, des terminaisons qu'on ajoute à la fin des mots, *ibid.*; Abus fréquens de l'Article déterminatif, *ibid.*; Il peut y avoir plusieurs Articles démonstratifs et déterminatifs, p. 45 et 46; L'Article déterminatif affecte l'étendue des Noms appellatifs, sans influer sur leur compréhension, p. 64; L'Article démonstratif affecte en même temps leur étendue et leur compréhension, *ibid.*; Usage de l'Article avec les Noms propres, p. 66; Articles employés à caractériser les Nombres, p. 123; et les Genres, p. 136; L'Infinitif peut prendre des Articles, p. 199.

Attribut. Ce que c'est, p. 3; Point de Proposition sans un Attribut, p. 6; Attribut

simple, p. 20; Attribut composé, p. 21; L'Attribut simple est incomplexe ou complexe, *ibid.*; Manière de reconnoître si l'Attribut est simple ou composé, p. 23; C'est l'Attribut compris dans la signification du Verbe, et non le Verbe, qui est modifié par l'Adverbe, p. 86; not., et p. 88; Attribut actif, p. 207; Attribut passif, *ibid.*; Attribut neutre, *ibid.*; Distinction de l'Attribut logique et de l'Attribut grammatical, p. 262; Attribut complexe, dont une partie se trouve comprise dans un Verbe attributif, et l'autre partie est exprimée hors du Verbe, p. 275; Voy. *Sur-attribut.*

Aucun. Ce mot n'est pas négatif, p. 252; Il est synonyme de *quelqu'un*, p. 253.

Augmentatifs, p. 151 et 152.

Cas. Ce que c'est, p. 82; Usage des Cas, p. 140; Exemples des Cas, pris de la langue latine, *ibid.*; Signification du mot *Cas*, p. 143; Les Cas ne sont point nécessaires, manière d'y suppléer, *ibid.*; Du nombre des Cas dans différentes langues, p. 144; Analogie entre les Cas et les Ad-

verbes, p. 145; Un même Cas employé pour plusieurs rapports, *ibid.*; Réunion des Prépositions avec les Cas, *ibid.*; Cas adverbiaux, p. 146; complémentaires, *ibid.*; et absolus, p. 147; Usage des Cas pour distinguer la nature des Propositions, p. 148 et suiv.; Exemples de l'emploi des Cas pour caractériser les diverses Propositions dans la langue latine, p. 149; Les Cas appartiennent proprement aux Noms et aux Pronoms, *ibid.*; sont admis aussi dans les Adjectifs, p. 150; Analogie entre les Cas des Noms et les Modes des Verbes, p. 99, 148 et 203; Cas de l'Infinitif, se nomment *Gérondifs*, p. 199; Le Participe peut avoir des Cas, p. 202; Système des Cas en latin, p. 305.

Commun. Voy. *Genres.*

Comparatif, p. 156; Comparatif-minoratif, *ibid.*

Compellatif. Ce que c'est, p. 8; Signification de ce mot, *ibid.*; Point de discours qui ne suppose un Compellatif, *ibid.*; Compellatif sous-entendu, comment il est suppléé, *ibid.*; Cas destiné à indiquer le

Compellatif, p. 146; Distinction du Compellatif logique et du Compellatif grammatical, p. 269.

Complément. Le terme conséquent d'un rapport se nomme aussi *Complément*, p. 82; Cas complémentaires, p. 146; Propositions complémentaires en latin, p. 148; Complément des Verbes relatifs, p. 216; De quelles manières les Verbes se joignent à leurs Compléments, p. 217; Complément d'un Verbe, nommé aussi *Régime*, et pourquoi, *ibid.*, note (1); Deux Compléments à un même Verbe, p. 219; Le Complément d'un Verbe réfléchi est le même que le Sujet, p. 220; Formes dérivées des Verbes, qui renferment le Complément, p. 223; Manière d'ordonner les divers Compléments d'un même mot, p. 236; Distinction du Complément logique et du Complément grammatical, p. 266.

Compréhension d'un Nom appellatif, p. 33; Plus un Nom appellatif a de compréhension, moins il a d'étendue, p. 34; Noms appellatifs dont la compréhension est très-limitée, et l'étendue presque sans bornes,

p. 36 ; Les Articles déterminatifs et les Adjectifs circonstanciels n'influent point sur la compréhension des Noms appellatifs, p. 64.

Concordance. Partie de la Syntaxe, p. 232 ; Objets des règles de Concordance, p. 233; Voy. *Syntaxe.*

Conjonctif. Adjectifs conjonctifs, p. 111 ; Raison de cette dénomination, *ibid.* ; Noms, Adverbes et Adjectifs conjonctifs, p. 115.

Conjonction. Les Conjonctions lient ensemble plusieurs Propositions qui sont en rapport, p. 95 ; Elles déterminent aussi la nature du rapport qui est entre elles, *ibid.*; Quelques Conjonctions servent aussi à lier les diverses parties d'un Sujet ou d'un Attribut simple complexe, *ibid.*, note (1) ; On peut, au moyen des Conjonctions, réunir plusieurs Propositions en une seule, p. 96 ; Les Conjonctions sont les exposans des rapports entre les Propositions qui forment les Antécédens et les Conséquens de ces rapports, *ibid.*; Les Modes des Verbes

ne remplissent souvent leurs fonctions qu'à l'aide des Conjonctions, p. 204.

Conjugaison et *Conjuguer*. Ce que c'est, p. 216.

Conséquent. Voy. *Rapport*.

Construction. Signification de ce mot, p. 232; Construction naturelle, p. 235; Les règles de la Construction n'appartiennent pas à la Grammaire générale, *ibid.*; Construction en françois, p. 237.

Décliner *et Déclinaison*. Ce que l'on entend par ces mots, p. 150.

Degrés de Comparaison. Ce que c'est, p. 154; Ont lieu dans les Adjectifs, p. 153; et dans les Adverbes, p. 157; Pourroient avoir lieu dans les Verbes, *ibid.*; Sont en plus ou en moins, p. 155; Positif, Comparatif, Superlatif, Ampliatif, p. 156; Autres degrés que l'on pourroit nommer *Diminutif, Comparatif — minoratif*, etc., *ibid.*

Dépendance. Partie de la Syntaxe, p. 232; Objets des règles de Dépendance, p. 233; Voy. *Syntaxe*.

Des. Ce mot n'est point un Article, il ren-

ferme la Préposition *de*, et l'Article *les*, p. 40, note (1) et p. 123; est employé à caractériser le Nombre pluriel, p. 123.

Diminutifs, p. 152 et 153; Diminutif, Degré de comparaison, p. 156.

Dont est un Adverbe, p. 117.

Duel. Voy. *Nombres*.

Ellipse ou *Phrase elliptique*, p. 242; Ellipse de l'Antécédent d'un rapport, p. 244; Ellipse du Sujet, du Verbe et de l'Attribut, p. 246; Ellipse d'un mot dont le sens se trouve indiqué par un mot précédent, p. 248; Ellipse du Verbe *être*, p. 250; Ellipse du Verbe qui doit servir d'Antécédent à un autre Verbe, p. 251; Application de l'Ellipse à certaines expressions qui paroissent négatives, et qui sont réellement affirmatives, p. 252 et suiv.

Etendue d'un nom appellatif, p. 34; L'étendue d'un Nom appellatif est d'autant moindre, qu'il a plus de compréhension, *ibid.*; Noms appellatifs, dont la compréhension est très-limitée, et l'étendue presque sans bornes, p. 36; Les Articles

démonstratifs ainsi que les Adjectifs qualificatifs, affectent en même temps l'étendue et la compréhension des Noms appellatifs, p. 64.

Exposant d'un rapport. Ce que c'est, p. 78; Préposition fait la fonction d'Exposant, *ibid.*; Terminaisons ou Cas faisant fonction d'Exposans, p. 81; Les Conjonctions font aussi fonction d'Exposans, p. 96.

Féminin. Voy. *Genres.*

Formes dérivées des Verbes, p. 220; Elles ajoutent des significations accessoires à la signification primitive, *ibid.*; Forme impersonnelle, p. 230.

Genres. Ce que c'est, p. 129; Genres masculin et féminin fondés sur la distinction des sexes, *ibid.*; Genre neutre fondé sur l'absence de cette distinction, p. 130; Genre commun, propre à indiquer la réunion ou l'abstraction des sexes, *ibid.*; La distinction des Genres n'a point lieu dans certaines langues, *ibid.*; Abus dans l'usage des Genres, p. 132; Manières d'indiquer la différence des sexes, autres que la variété des Genres, p. 130 et 134; La dif-

férence des Genres est encore indiquée par les Articles et les Numératifs, p. 136; Plusieurs langues n'ont pas même dans les Noms la variété des Genres, p. 130, 131 et 138; L'Infinitif n'admet point la distinction des Genres, et pourquoi, p. 195; Elle a lieu dans le Participe, p. 202.

Gérondif. Cas de l'Infinitif, p. 199; Chaque Temps de l'Infinitif peut avoir des Gérondifs, *ibid.*; Gérondif en françois, p. 201.

Guères. Ce mot n'est point négatif, p. 252; Il est synonyme de *beaucoup*, p. 253; *N'aguères*, c'est-à-dire, *il n'y a pas long-temps*, p. 254.

Impersonnel. Verbes impersonnels, mieux nommés *Verbes de la troisième personne*, p. 230.

Infinitif. Mode des Verbes, p. 195; En quoi il participe du Verbe, *ibid.*; Il peut avoir différens Temps, *ibid.*; Il n'a ni Genres, ni Nombres, ni Personnes, et pourquoi, *ibid.*; Rapport de l'Infinitif avec les Noms abstraits, et caractère qui le distingue de ces Noms, p. 196; Dans plusieurs langues il n'y a point d'Infinitif,

p. 197; Distinction essentielle entre le Nom abstrait et l'Infinitif, p. 198; L'Infinitif peut prendre des Articles, p. 199; Il peut servir de Sujet à une Proposition, et de Complément à un Verbe et à une Préposition, *ibid.*; Il peut avoir des Cas, qu'on nomme *Gérondifs*, *ibid.*; Voy. ce mot. L'Infinitif devenant Adverbe se nomme *Supin*, p. 200; Voy. ce mot. L'Infinitif servant de Complément à un Verbe ou à une Préposition, est une expression elliptique qui peut se résoudre en une Proposition complémentaire, p. 274.

Interjection. Ce que c'est, p. 100; Les Interjections exprimeut non les pensées, mais les sensations, *ibid.*

Inversion. Diverses sortes d'Inversions, 237 et suiv. Exemples de l'Inversion, p. 251.

Jamais. Ce mot n'est pas négatif de sa nature, p. 252; Il signifie *en quelque temps que ce soit*, p. 253.

Jugement de l'esprit. En quoi il consiste, p. 4.

Man. Mot allemand qui sert de Sujet vague et indéterminé, p. 215.

Masculin. Voy. *Genres.*

Mie. Ce mot n'est pas négatif, p. 252.

Mixtes. Mots mixtes, p. 101 ; *Du, des, au, aux, duquel, auquel*, etc., mots mixtes de la langue françoise, p. 116 ; Voy. *Adjectifs pronominaux, Adjectifs conjonctifs, Noms, Adverbes.*

Modes des Verbes, p. 99 ; Analogie des Modes avec les Cas, *ibid.* et p. 148 et 203 ; Opérations de l'esprit sur lesquelles est fondée la nature et l'usage des Modes, p. 179 et suiv. ; Les Modes servent à indiquer la nature des Propositions, p. 190 ; et les rapports que plusieurs Propositions ont entre elles, *ibid.* ; Importance des Modes, p. 191 ; Du nombre des Modes, p. 192 ; Les Modes dont l'usage est le plus commun, sont l'Indicatif, l'Impératif et le Subjonctif, p. 193 ; Modes personnels, p. 194 ; Modes impersonnels, p. 203 ; Voyez *Infinitif* et *Participe*. Modes absolus et relatifs, p. 204 ; Les Modes ne remplissent souvent leurs fonctions qu'à l'aide des Conjonctions, *ibid* ; Une même forme sert à plusieurs Modes, p. 205 ; Mode

Impératif employé en françois comme concessif, p. 193, note (1).

Ne. Adverbe négatif, p. 117, Adverbe prohibitif, p. 118.

Neutre. Verbe neutre, Voyez *Verbe* et *Voix.* Genre neutre, Voyez *Genre;* Attribut neutre, p. 207.

Nom. Usage des Noms, p. 28; Ce que c'est que le Nom, *ibid.;* Noms propres, p. 29; appellatifs, p. 30; abstraits, p. 31; Compréhension d'un Nom appellatif, p. 33; Etendue d'un Nom appellatif, p. 34; Plus un Nom appellatif a de compréhension, moins il a d'étendue, *ibid.;* Il en est de même des Noms abstraits, p. 36; Noms appellatifs, dont la compréhension est très-limitée, et l'étendue presque sans bornes, *ibid.;* Quelques-uns de ces Noms réunissent à la signification d'un Nom appellatif, celle de démonstration, p. 37 et 104; Usage des Adjectifs et des Articles avec les Noms propres, p. 66; Noms qui servent à la numération, p. 71; Tout Nom en arabe peut devenir Adverbe, p. 87; Les Noms

propres en grec deviennent Adverbes, p. 88; Noms conjonctifs, p. 115; Les Noms admettent la différence des Nombres, p. 122; celle des Genres, p. 128 et suiv.; et celle des Cas, p. 139 et suiv. et p. 149; Rapports entre le Nom abstrait et l'Infinitif, p. 196; Caractères qui les distinguent, *ibid.* et p. 198.

Nombres. Ce que c'est, p. 122; Les Noms admettent différens Nombres, p. 121; Nombres Singulier, Pluriel et Duel, p. 122; Articles et Numératifs employés à distinguer les Nombres, p. 123; Usage des Nombres dans les Pronoms, p. 125; dans les Adjectifs, p. 126; dans les Verbes, p. 127; L'Infinitif n'admet point la différence des Nombres, et pourquoi, p. 195; Elle est admise dans le Participe, et pourquoi, p. 202.

Non. Adverbe négatif, p. 117.

Numératifs. Ce que c'est, p. 69; Ces Mots peuvent être des Noms ou des Adjectifs, p. 70; En françois ce sont des Adjectifs, *ibid.* et note (1); Ces Adjectifs sont du nombre des Adjectifs circonstanciels,

p. 70 ; Numératifs collectifs, p. 71 ; Les Numératifs ne forment pas une classe de mots particulière, p. 72.

ON. Mot françois qui exprime un Sujet vague et indéterminé, comme *man* en allemand, p. 215.

Onques. Ce mot n'est pas négatif, p. 252 ; Il signifie *en quelque temps que ce soit*, p. 253 et *ibid.*, note (1).

Oui. Adverbe affirmatif, p. 117.

PARTICIPE. Mode du Verbe, p. 201 ; Il participe du Verbe et de l'Adjectif, *ibid.* ; Il peut avoir des Genres, des Nombres et des Cas, p. 202 ; Il peut aussi avoir des Temps, *ibid.*

Pas. Ce mot n'est point négatif, de sa nature, p. 252.

Passif. Voyez *Verbe* et *Voix*. Attribut passif, p. 207 ; Usage du changement de l'Attribut actif en un Attribut passif, p. 212 et suiv.

Personne. Ce que l'on entend par Pronoms de la première, de la seconde et de la troisième Personne, p. 49 ; Signification du mot *Personne*, p. 50 ; Personnes des Ver-

bes, p. 176; La distinction des Personnes dans les Verbes n'est pas d'une absolue nécessité, p. 177; L'Infinitif n'a point de Personnes, et pourquoi, p. 195; Pronom pluriel de la troisième Personne, faisant fonction de Sujet vague et indéterminé, p. 215; Pronom singulier de la troisième personne employé pour un Sujet inconnu, p. 224; substitué en françois au Sujet connu que l'on exprime sous la forme d'un Complément, *ibid.*; Troisième Personne du Verbe employée sans exprimer le Pronom qui remplace le Sujet, p. 229; Verbes de la troisième Personne, p. 230.

Pluriel. Voyez *Nombre*; Pluriel employé au lieu du Singulier, p. 51; Diverses formes de Pluriel, pour indiquer un grand nombre et un petit nombre, p. 122.

Point. Ce mot n'est pas une négation, p. 252.

Positif, p. 156.

Préposition. Ce que c'est, p. 76; Signification de ce mot, p. 77; Les Prépositions déterminent la nature des rapports, *ibid.*; Dans quelques langues, les mots qui for-

ment les Prépositions, se placent après le terme conséquent du rapport, *ibid.*, note (1); Préposition servant d'Exposant à un rapport, p. 78; Préposition et son Complément exprimés par un Adverbe, p. 84; De la différence entre une Préposition suivie de son Complément, et un Adverbe, p. 86, note; Les Prépositions ont quelquefois des Adverbes pour Compléмens, p. 89; Une Préposition peut avoir pour Complément une autre Préposition suivie elle-même de son Complément, p. 90, note (1); Analogie entre les Prépositions et les Conjonctions, p. 97 et suiv.; Usage des Prépositions concurremment avec les Cas, p. 145.

Pronom. Ce que c'est, p. 47; Pronoms de la première, de la seconde et de la troisième Personne, p. 49; Pronom réfléchi, p. 50; Comment on supplée au défaut de Pronoms réfléchis, p. 51; Pronom pluriel de la seconde personne substitué au Pronom singulier, *ibid.*; Multiplicité des Pronoms dans quelques langues, et leur usage, p. 52; Pronoms possessifs, mieux

nommés *Adjectifs pronominaux*, p. 102, Voy. ce mot. Pronoms relatifs, mieux nommés *Adjectifs conjonctifs*, p. 111, Voy. ce mot. Pronoms sont susceptibles de la distinction des Nombres, p. 125; de celle des Genres, p. 136; et de la variété des Cas, p. 150; Pronom de la troisième personne substitué au Sujet, ou remplaçant un Sujet inconnu ou déplacé, p. 214, 224, 225 et suiv.; Réflexions sur le déplacement du Sujet dans diverses Propositions en françois, p. 226, note (1).

Proposition. Elle est formée essentiellement d'un Sujet, d'un Verbe et d'un Attribut, p. 6; Rapports entre diverses Propositions, p. 91; Proposition conjonctive, son usage, p. 106; Usage des Cas pour indiquer la nature de diverses Propositions, p. 147 et suiv.; Propositions directes, complémentaires et adverbiales; manière de les caractériser par les Cas en latin, p. 148 et 149; Trois classes primitives de Propositions qui répondent aux trois états par lesquels l'homme passe dans l'usage de ses facultés morales, p. 182; Ces trois

classes, nommées *Propositions délibératives, affirmatives,* et *volitives, ibid.*; Subdivisions de ces trois classes primitives, *ibid.*; Propositions corrélatives, p. 183; Exemples des diverses sortes de Propositions, p. 183 et 184; Caractère qui distingue les Propositions conditionnelles des Propositions suppositives, p. 185; Propositions qui peuvent devenir hypothétiques, p. 186; Propositions considérées eu égard aux rapports qu'elles ont les unes avec les autres dans le discours, p. 187; Sous ce point de vue les Propositions sont, ou *principales*, ou *complémentaires*, ou *complémentaires-subjonctives*, ou *incidentes*, ou *adverbiales*, ou *conjonctives*, ou *subjonctives*, p. 187; Exemples de ces diverses sortes de Propositions, p. 188 et 189; Caractère qui distingue les Propositions complémentaires-subjonctives des Propositions simplement complémentaires, pag. 189; Les Modes servent à indiquer si les Propositions expriment un doute, un jugement, ou une volonté, p. 190; ils servent aussi

à indiquer les rapports que diverses Propositions ont entre elles, *ibid.*; Proposition infinitive, p. 275; La nature grammaticale des Propositions est distinguée en latin par le Cas auquel on met le Sujet, p. 310 et suiv.

Que. Adjectif conjonctif, p. 107; Voyez *Adjectifs conjonctifs.* Usages différens des Adjectifs conjonctifs *qui* et *que*, p. 109 et 110, note (1).

Qui. Adjectif conjonctif, p. 107, Voyez *Adjectifs conjonctifs.* Usages différens des Adjectifs conjonctifs *qui* et *que* p. 109 et 110, note (1); *Qui* est formé de *que il*, suivant plusieurs grammairiens, p. 114, note (1); Objections contre cette supposition, *ibid.*; le Participe renferme toujours l'ellipse du Conjonctif *qui*, p. 202;

Rapport. Différentes sortes de rapports, p. 76; Signes dont on se sert pour indiquer les rapports, *ibid.*; Tout rapport a deux termes, un Antécédent et un Conséquent, p. 78; Exposant d'un rapport, *ibid.*; Le même mot qui sert de Consé-

quent à un rapport, peut en même temps servir d'Antécédent à un autre rapport, p. 80; Dans un grand nombre de langues, le rapport qui est entre deux Noms s'indique en plaçant le Conséquent immédiatement avant l'Antécédent, p. 82; Terme conséquent d'un rapport, nommé aussi *Complément*, p. 83; Rapports entre diverses Propositions, p. 91, 186 et suiv.; Voy. *Modes*.

Régime d'un Verbe. Signification de ce mot, p. 217, note (1).

Relatif. Mots employés d'une manière relative, p. 75; *Pronoms relatifs*, fausse dénomination des Adjectifs conjonctifs, p. 107; Temps relatifs, p. 169; Modes relatifs, p. 204; Verbes relatifs, p. 216; Verbes doublement relatifs, p. 217.

Rien. Ce mot n'est pas une négation, p. 252; Employé quelquefois négativement, p. 253, note (2).

Sexes. La variété des Genres dans les Noms, fondée sur la différence des sexes, l'absence de cette différence, l'abstraction ou la réunion des sexes, p. 128, 129 et 130;

Autres

Autres manières d'indiquer la différence des sexes, p. 134.

Singulier. Voy. *Nombres.*

Sujet. Ce que c'est, p. 3; Point de Proposition sans un Sujet, p. 6; Sujet simple, p. 17; Sujet composé, p. 19; Le Sujet simple est incomplexe ou complexe, *ibid.*; Manière de reconnoître si le Sujet est simple ou composé, p. 22; L'Infinitif peut servir de Sujet à une Proposition, p. 199; Sujet vague et indéterminé, remplaçant un Sujet inconnu ou qu'on ne veut pas exprimer, p. 214; *On*, en françois, et *man* en allemand sont des Sujets vagues et indéterminés, p. 215; Sujet d'un Verbe réfléchi, servant en même temps de Complément, p. 220; Sujet inconnu, remplacé par le Pronom de la troisième Personne, p. 224; Sujet connu, remplacé par le même Pronom, et exprimé sous la forme d'un Complément, *ibid.*; en françois, toutes les fois que le Sujet est déplacé, on met à sa place le Pronom de la troisième Personne, p. 225 et suiv.; Distinction du Sujet logique et du Sujet

grammatical, p. 260; Sujet au Nominatif dans la langue latine, indique les Propositions directes, p. 310; mis à l'Accusatif, il indique les Propositions complémentaires-infinitives, p. 311; mis à l'Ablatif, il indique les Propositions adverbiales, *ibid.*

Superlatif, p. 156.

Supin. C'est l'Infinitif devenant Adverbe, p. 203; Observations sur le Supin des Latins, *ibid.*, et p. 204, note (1).

Sur-attribut. Ce que c'est, p. 276; Expression elliptique qui représente une Proposition, dont le Sujet et le Verbe ne sont point exprimés, p. 277.

Syntaxe. Ce que c'est, p. 232; Distinction entre la Syntaxe et la Construction, *ibid.*; Toutes les règles de la Syntaxe ont pour objet la Concordance et la Dépendance, *ibid.*; Les règles de la Syntaxe n'appartiennent pas à la Grammaire générale, p. 234.

Temps. Idée des Temps dans les Verbes, p. 158 et suiv.; La variété des Temps n'est pas absolument indispensable, p. 159; Temps indéfinis et définis, p. 161; Le

même Temps employé tantôt d'une manière indéfinie, tantôt d'une manière définie, p. 162; Toutes les circonstances du temps se réduisent au passé, au présent et au futur, p. 163; Divers degrés d'antériorité dans les Temps passés, et de postériorité dans les Temps futurs, p. 164; Diverses formes de Temps passés ou futurs, destinées à caractériser une double époque, p. 165 et suiv.; Temps absolus et Temps relatifs, p. 169; Passé absolu indéfini, *ibid.*; défini, prochain ou éloigné, p. 170; Passé relatif; il est antérieur, simultané ou postérieur, *ibid.*; Futur absolu indéfini, *ibid.*; défini, prochain ou éloigné, *ibid.*; Futur relatif; il est antérieur, simultané ou postérieur, p. 171; Les Passés et les Futurs relatifs, tant antérieurs que postérieurs, peuvent être encore distingués en prochains et éloignés, *ibid.*; Le nombre des Temps est fort différent dans différentes langues, p. 173; Diverses manières de former les Temps, p. 174; particulièrement en françois, *ibid.*; Comment on supplée aux Temps

qui manquent dans une langue, p. 174; L'Infinitif peut avoir différens Temps, p. 195; La même chose a lieu par rapport au Participe, p. 202.

Termes circonstanciels. Ce que c'est, p. 278 et 279.

Un. Ce mot n'est jamais Article, p. 40, note (1); Numératif, employé à distinguer le Nombre singulier, p. 123.

Verbe. Il sert à exprimer l'existence du Sujet et sa liaison avec l'Attribut, p. 5; Point de Proposition sans un Verbe, p. 6; Dans certaines langues, le Verbe peut être supprimé; comment on y supplée, *ibid.*; Verbes attributifs ou concrets, p. 11; Verbe substantif ou abstrait, p. 12; Le Verbe *être*, souvent employé comme Verbe attributif, *ibid.*; Verbe Attributif actif, *ibid.*; passif, p. 13; neutre, p. 15; Verbes qui signifient *possession*, mis au nombre des Verbes actifs, p. 12, note (1); Tout Verbe en arabe peut devenir Adverbe, p. 87; Les Verbes sont susceptibles de la distinction des Nombres, p. 127; et des Genres, p. 137; pourroient

admettre des Degrés de comparaison, p. 157; Variété des Temps dans les Verbes, p. 159 et suiv.; Personnes des Verbes, p. 176; Modes des Verbes, p. 179 et suiv., Voy. *Modes.* Quels Verbes sont actifs, p. 210; Quels Verbes sont passifs, *ibid.*; Verbes latins nommés *Déponens*, p. 209, note (1); Verbes absolus et relatifs, p. 216; Le même Verbe peut être employé comme absolu et comme relatif, p. 217; De quelles manières les Verbes relatifs se joignent à leurs Compléments, *ibid.*; Verbes transitifs et intransitifs, *ibid.*; Le même Verbe peut être transitif par rapport à un Complément, et intransitif par rapport à un autre, p. 219; Verbe réfléchi, p. 220; Formes dérivées des Verbes destinées à ajouter des significations accessoires à la signification primitive, *ibid.*; Toutes ces Formes sont susceptibles d'actif et de passif, p. 222; Formes dérivées des Verbes latins, *ibid.*, note (1); Formes dérivées des Verbes qui renferment leurs Compléments, se trouvent dans la langue basque, p. 223; Verbes

impersonnels, mieux nommés *Verbes de la troisième Personne*, p. 230.

Voix des Verbes, p. 208; active, passive et neutre, *ibid.*; Nombre des Voix dans diverses langues, *ibid.*; Abus dans l'usage des Voix, *ibid.*; Bien distinguer la voix d'un Verbe de sa signification, p. 209; Voix active, mieux nommée *subjective*, p. 210; Voix passive, mieux nommée *objective*, *ibid.*; Raisons de ces dénominations, *ibid.*; Manière de former les Voix, p. 211; Trois usages de la Voix objective, p. 212 et suiv.; Plusieurs langues n'ont point de voix objective, p. 214; Comment on y supplée, p. 215.

Y signifiant *à lui*, *à elle*, etc., est un Adverbe, p. 117.

627758